



HAL
open science

La culture comme moteur de développement durable : une évidence construite par l'UNESCO, pour l'UNESCO ?

Alia Mouelhi

► **To cite this version:**

Alia Mouelhi. La culture comme moteur de développement durable : une évidence construite par l'UNESCO, pour l'UNESCO ?. Sciences de l'information et de la communication. 2017. dumas-03121252

HAL Id: dumas-03121252

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03121252>

Submitted on 26 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Master professionnel

Mention : Information et communication

Spécialité : Communication Entreprises et institutions

Option : Entreprises, institutions et corporate

La culture comme moteur de développement durable Une évidence construite par l'UNESCO, pour l'UNESCO ?

Responsable de la mention information et communication
Professeure Karine Berthelot-Guiet

Tuteur universitaire : Camille Rondot

Nom, prénom : MOUELHI Alia

Promotion : 2016-2017

Soutenu le : 22/11/2017

Mention du mémoire : Très bien

REMERCIEMENTS

Je souhaite adresser mes remerciements aux personnes qui m'ont aidée, directement et indirectement, à la bonne réalisation de ce mémoire de fin d'études :

A Camille Rondot, pour la grande patience et la disponibilité dont elle a fait preuve à mon égard dans tout l'accompagnement de mon travail. Son expertise de l'UNESCO ont été la source de précieux conseils et son oreille attentive celle d'encouragements décisifs, m'ayant sans aucun doute aidé dans chaque étape de mon travail et permis de structurer ma réflexion pour en arriver au présent résultat.

A Marie-Antonelle Joubert, pour son enthousiasme et la proximité qu'elle a su instaurer, créant une relation d'écoute et d'échanges qui a été un grand moteur dans l'avancée de mon travail. Son intérêt du sujet et son dynamisme ont été une source de stimulation intellectuelle essentielle et son point de vue professionnel, à l'origine de conseils cruciaux, a pleinement contribué à l'évolution de mon travail à chaque étape de sa construction.

A Juliette Charbonneaux et Marie-Chantal Guérin, pour avoir mené notre année de Master 2 *Corporate* d'une main de maître, faisant toujours preuve de la plus grande bienveillance et disponibilité à notre égard. Leur attention, leur écoute et leur gentillesse ont été, à titre personnel, des atouts précieux participant entièrement à me mener le plus sereinement possible vers cette dernière étape du parcours qu'est le mémoire de fin d'études.

Enfin, j'adresse des remerciements personnels à mes proches, dont la présence et le soutien sans faille m'ont permis de travailler dans les meilleures conditions et de conduire mon projet à bien.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
I : LA RECONNAISSANCE DE LA CULTURE COMME MOTEUR DE « DÉVELOPPEMENT DURABLE » : UNE BATAILLE IDÉOLOGIQUE MENÉE PAR L'UNESCO.....	10
a) Une mission mandatée par l'ONU, réappropriée par l'UNESCO.....	10
b) La reconnaissance du lien entre culture et développement durable : un enjeu idéologique de premier plan pour l'UNESCO.....	25
c) Une reconnaissance nouvelle mais relative.....	35
II : L'AGENDA 2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : AVANT TOUT UNE OPPORTUNITÉ COMMUNICATIONNELLE POUR L'UNESCO... ..	50
a) Un moyen de mettre en scène ses programmes et faire le récit de leur efficacité.....	50
b) Le site internet de l'UNESCO au service de la naturalisation du lien culture – développement durable.....	5
c) Une occasion d'invoquer les figures d'incarnation de l'institution.....	65
III : ...DERRIERE LAQUELLE SE JOUE LA LÉGITIMITÉ DE L'UNESCO.....	73
a) Un moyen de <i>lobbying</i> dans un contexte de crise financière persistante.....	74
b) Une stratégie de légitimation dans un contexte de crise institutionnelle.....	80
c) Le terme « culture » comme métonymie désignant l'UNESCO.....	90
CONCLUSION.....	99
RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION.....	103
BIBLIOGRAPHIE.....	106
SOMMAIRE SUIVI DES ANNEXES.....	110
RÉSUMÉS FRANÇAIS – ANGLAIS.....	146
MOTS CLÉS FRANÇAIS – ANGLAIS.....	148

INTRODUCTION

« Quand Mandela est devenu président d’Afrique du Sud ou Madiba comme on l’appelait, j’ai travaillé avec lui pendant 5 ans, l’un des premiers projets pour lesquels il a débloqué le premier million de rands, d’ailleurs c’était son premier projet, c’était pour le *swain*¹. [...] Pourquoi ? Parce qu’en 1954, vous n’aviez que cinq fermiers boers qui vivaient là. En 1994, lorsque Mandela est devenu le président, vous aviez 2,4 millions de noirs qui étaient pris de la région du Transvaal et qui avaient simplement été jetés là, avec des conditions de vie déplorables par rapport aux blancs. 2,4 millions de personnes vivaient sans eau, sans électricité, sans hygiène. Et j’ai travaillé sur ce projet. Et il fallait porter un masque. Parce que 5 % de la boue était des excréments, parce que vous n’aviez aucun système d’hygiène. Donc qu’est-ce que la culture veut dire dans ce contexte ? Pourquoi Mandela a-t-il donné son premier million de rands à ce projet culturel ? C’est parce qu’il fallait tout reconstruire. Et quand on a commencé à travailler sur ce projet, une des toutes premières choses que les gens nous ont dites est : « Vous savez, maintenant nous sommes libres, mais en fait nous ne sommes pas libres ». Qu’est-ce que ça voulait dire ? « Eh bien, cela fait cinquante ans que l’on nous interdit de faire nos cérémonies d’initiation, nous n’avons pas initié les plus jeunes parce que c’était illégal ». Donc, la première chose que nous avons faite dans cette région, avec l’argent qu’on nous a donné, fut d’organiser une cérémonie d’initiation pour les jeunes. Parce qu’il fallait responsabiliser ce peuple afin qu’il puisse reconstruire sa région en utilisant la culture comme outil de développement durable, la culture comme un outil de reconstruction d’un lieu et d’une identité. Et, d’un lieu dont ils n’étaient pas originaires. Donc, ils ont établi leurs valeurs d’héritage immatériel, ils ont reconstruit cela. »²

Amareswar Galla, Professeur et Directeur de l’*International Institute for the Inclusive Museum* de Copenhague, et éminent conseiller de l’ONU et de l’UNESCO pour la mise en place du Programme onusien pour le Développement durable à l’horizon 2030.³

Au travers de cette anecdote prononcée à la lumière d’un colloque international organisé sur le sujet « Culture et Développement durable », le Professeur d’origine indienne Amareswar Galla, expert des questions de durabilité économique, sociale, écologique mais aussi culturelle, laisse poindre les nombreux enjeux que recouvre l’alliance de ces deux vastes thématiques. Quels moyens pour remédier aux inégalités de moyens et de conditions de vie

¹ *Swain* signifie « place de sel » en langue locale

² « Culture et développement durable : visions et réflexions globales », retranscription des interventions orales prononcées au cours du colloque international autour de la Culture et du Développement Durable, organisé les 22 et 23 novembre 2012 à Paris. Allocution en langue anglaise, transcription issue de la traduction simultanée.

³ Consulté en ligne sur : <http://www.sitesofconscience.org/en/leaders/dr-amareswar-galla/> (le 18/09/2017)

entre les populations : financiers ? Sociaux ? Culturels ? Les trois à la fois, seulement deux voire un seul ? Quelle durabilité pour les mesures d'aide au développement prises et leurs retombées, si tant est qu'elles soient positives ? Y a-t-il une prise en compte et surtout une adéquation de ces mesures avec la culture, les valeurs et les traditions ancestrales des populations ? Une responsabilisation des peuples aidés pour préparer l'« après » ? Un accompagnement dans la construction ou la reconstruction identitaire des populations une fois leurs modes de vie transformés par les normes de développement durable ? Alors que dix-sept objectifs de développement durable extrêmement ambitieux ont été fixés par l'Organisation des Nations Unies pour 2030, les questions soulevées par les conséquences du développement sur la culture des populations et inversement sont aussi nombreuses et complexes qu'urgentes à résoudre : une mission investie de façon stratégique et sur-mesure par l'organe des Nations Unies en charge des questions culturelles, l'UNESCO.

Avant toute chose, pour mieux cerner les enjeux de notre sujet, il est essentiel de le contextualiser. Thématiques au cœur de son mandat, le développement des nations et l'amélioration de la condition humaine à travers le monde sont des préoccupations de premier plan pour l'Organisation des Nations Unies depuis sa création en 1945. Afin d'apporter des solutions concrètes à ces problématiques, l'ONU a mis en œuvre un premier programme de développement mondial connu alors comme les Objectifs de Développement pour le Millénaire (OMD). Ratifié lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2000 par les 189 membres de l'époque à l'ONU, le programme prévoyait un plan d'action sur quinze ans pour la réalisation de huit objectifs de développement : « Réduire l'extrême pauvreté et la faim » ; « Assurer l'éducation primaire et universelle » ; « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » ; « Réduire la mortalité infantile » ; « Améliorer la santé maternelle » ; « Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies » ; « Assurer un environnement durable » ; « Mettre en place un partenariat mondial pour le développement ».⁴

Ayant pris fin en 2015 après des résultats encourageants mais insuffisants, le concept des « OMD » a ensuite été repris et amélioré pour donner lieu à un nouveau projet baptisé officiellement « Programme de Développement durable à l'horizon 2030 ». Ce nouvel agenda a été adopté à l'unanimité par les 193 membres de l'ONU à l'occasion de la 70^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies le 25 septembre 2015, un consensus symbolique pour un programme envisageant de « Transformer notre monde » en l'espace de quinze ans seulement. Découpé en dix-sept Objectifs de Développement Durable (ODD)⁵, eux-mêmes déclinés en cent soixante-neuf cibles dans divers domaines d'actions, le programme demande que les pays agissent en faveur de « stratégies qui renforcent la croissance économique et

⁴ Pour plus de détails, voir annexe n°1

⁵ Ibid.

répondent à un éventail de besoins sociaux, parmi lesquels l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi », tout en mobilisant « les énergies pour mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté »⁶. Outre les défis beaucoup plus vastes et ambitieux comme le donne à lire l'ONU par cette énumération d'éléments, le programme pour 2030 se différencie également du précédent car il s'applique cette fois aussi bien aux pays riches que pauvres, développés ou en développement⁷. Toutefois, il s'agit d'un ensemble d'objectifs non contraignants juridiquement, qui reposent uniquement sur la bonne volonté des gouvernements à mettre en place des cadres nationaux pour atteindre les dix-sept « ODD »⁸, et sur la participation du « secteur privé, [de la] société civile, et [des] personnes comme vous »⁹.

Par ailleurs, une autre évolution fondamentale concerne la notion « durable » venue s'ajouter à celle de « développement » dans l'appellation du nouveau programme, une notion devenue condition *sine qua non* des mesures d'aide au développement apportées aujourd'hui et à l'avenir par l'ONU ainsi que tous les organes de son écosystème.

Rappelons que c'est en 1987, à la publication du rapport de la Commission mondiale de l'environnement et du développement intitulé *Notre avenir à tous*, que le concept de « développement durable » prend forme¹⁰. David Throsby, « expert auprès de l'UNESCO sur les questions d'économie de la diversité culturelle »¹¹ explique que selon ce rapport, « l'exploitation abusive des ressources dans les pays industrialisés représentait une menace pour les systèmes atmosphériques, terrestres et hydrologiques de la planète et contribuait directement aux problèmes de la pauvreté et de l'absence de développement dans les pays en développement ». Un constat sans appel qui a conduit la « Commission Brundtland » à prendre des mesures planétaires pour le développement durable et à en proposer la définition suivante : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »¹².

⁶ Consulté sur le site internet de l'ONU consacré à l'Agenda 2030 pour le Développement durable : <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/> (consultée le 07/08/2017)

⁷ Site internet du Bureau du Conseiller Spécial pour l'Afrique op.cit.

⁸ Site internet de l'ONU op.cit., page : <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/> (consultée le 07/08/2017)

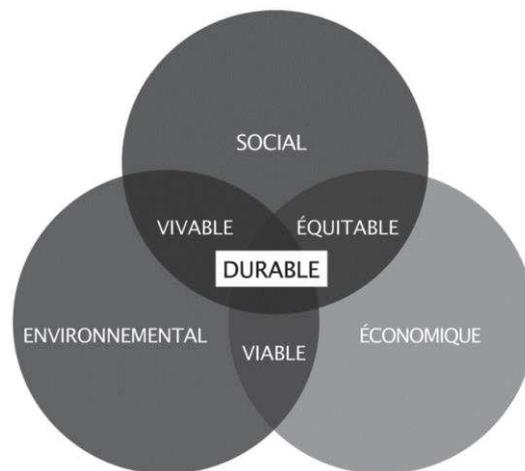
⁹ Ibid.

¹⁰ THROSBY (David), note à l'UNESCO sur « La place de la culture dans le développement durable : réflexions sur la future mise en œuvre de l'article 13 », janvier 2008, consultée sur : <unesdoc.unesco.org/images/0015/001572/157287F.pdf> (le 28/10/2017)

¹¹ LUCAS (Jean-Michel). – *Culture et développement durable*. – Les Editions de l'Irma, janvier 2012, p.21

¹² Propos fondateurs de Mme Gro Harlem Brundtland, trois fois Premier Ministre norvégienne entre 1981 et 1996, extraits du rapport *Notre avenir à tous* en 1987

Quelques années plus tard, lors de la Conférence sur l'environnement et le développement dit aussi Sommet de la Terre tenu à Rio de Janeiro en 1992, cette notion de « développement durable » fut officialisée par les Nations Unies. Le terme y est alors consolidé et conceptualisé comme reposant sur trois piliers : l'économique, l'environnemental et le social, soit un développement conçu pour être économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable¹³, le tout pour permettre des répercussions positives à long terme. Représenté sous forme d'un diagramme, le schéma ci-dessous s'impose rapidement comme le modèle canonique du développement durable. Ici tiré des travaux de Yves Jeanneret sur le *sustainable*¹⁴ et initialement issu du site *Wikipédia* qui « a contribué à le populariser »¹⁵ :



Si le développement durable est fondamentalement devenu un enjeu global pour l'avenir de la planète lors du Sommet de la Terre à Rio, il semble que la schématisation du concept ci-dessus et les circonstances dans lesquelles le terme est employé conduisent la *doxa* à penser que le développement durable est un concept avant tout écologique, destiné à la protection de l'environnement et à la lutte contre le réchauffement climatique. Or, l'irréductibilité de ce préjugé et les trois piliers précédemment cités d'un triptyque solidement ancré, tendent à réduire le concept de développement durable à ce qu'il n'est pas, ou pas seulement, altérant ainsi considérablement la possibilité de sensibiliser la société-mondiale aux principes du *sustainable* et à la variété d'actions que cela recouvre. Comme l'explique le Bureau Exécutif de Cités et Gouvernements Locaux Unis¹⁶ dans un document proposant une position politique

¹³ Définition de l'INSEE, consultée en ligne sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1644> (le 07/08/2017)

¹⁴ JEANNERET (Yves). – « L'optique du *sustainable* : territoires médiatisés et savoirs visibles ». – *Questions de communication*, n°17, *Les cultures des sciences en Europe*, 2010, p. 5

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Organisation représentant et défendant les intérêts des gouvernements locaux et régionaux sur la scène mondiale, à consulter sur le site internet officiel : <https://www.uclg.org/fr/organisation/a-propos> (le 19/10/2017)

pour faire de la culture le quatrième pilier du développement durable¹⁷, « il est généralement considéré que ces dimensions¹⁸ ne peuvent à elles-seules refléter toute la complexité de nos sociétés actuelles ». Un décalage persistant avec la réalité qui motive depuis plusieurs années des revendications émanant de diverses parties prenantes (organisations intergouvernementales, gouvernements nationaux, entités culturelles locales et régionales, société civile) pour un changement de paradigme du développement durable vers un modèle intégrant pleinement la culture. Basées sur des arguments tels que la culture « façonne » le développement et « détermine les actions des peuples dans le monde »¹⁹ et sur les propos de personnalités de renommée mondiale tel que le Prix Nobel d'économie (1998) Amartya Sen qui affirme « les questions culturelles font partie intégrante de la vie que nous menons. Si le développement peut être considéré comme une amélioration de notre niveau de vie, alors les efforts axés sur le développement peuvent difficilement ignorer le monde de la culture »²⁰, les revendications pour faire de la culture une condition indissociable du développement durable ont progressivement pris la forme d'un véritable plaidoyer, porté au cœur des débats internationaux par l'institution mondiale faisant autorité dans le domaine culturel : l'UNESCO.

En tant qu'organisation des Nations Unies pour la culture²¹ au pouvoir normatif, la voix de l'UNESCO dans un tel débat est essentielle. Si l'on s'en tient à la schématisation et définition officiellement retenues du *sustainable development*, la notion de culture n'est, à première vue, pas considérée comme un domaine nécessaire à prendre en compte pour un développement dit « durable », pas plus qu'elle ne figure parmi les dix-sept Objectifs de Développement Durable pour 2030 de l'ONU. Pourtant, bien qu'absente des débats initiaux, une réflexion autour du lien entre culture et développement s'est bel et bien développée en parallèle et ce, dès les années 1990²². Introduite dans le document *Notre diversité créatrice* en 1996 par la Commission mondiale de la culture et du développement et rendue officielle dans la *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle* en 2001, l'idée d'un rapport

¹⁷ « La culture : quatrième pilier du développement durable ». – Document final pour une Position politique sur la culture en tant que quatrième pilier du développement durable, établi par la Commission Culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et approuvé par le Bureau Exécutif de CGLU le 17 novembre 2010, p.4

¹⁸ Les trois dimensions piliers du développement durable : Economie, Social, Environnement

¹⁹ Ibid.

²⁰ DUXBURY (Nancy), HOSAGRAHAR (Jyoti), PASCUAL (Jordi). – “Why must culture be at the heart of sustainable urban development”. – *Culture 21, Agenda 21 for Culture*, janvier 2016, p.3

²¹ Définition de l'UNESCO : « la culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances », Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982

²² ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE. – « La culture comme outil de développement durable ». – Réunion de la Commission de l'Education de la Communication et des Affaires Culturelles, Québec, janvier 2011, p.1

entre les deux thématiques est portée aux niveaux local, régional et mondial pour que « la créativité, la connaissance, la diversité et la beauté » ou encore les héritages matériels, immatériels et les échanges interculturels, soient reconnus comme des fondements légitimes et « indispensables au dialogue en faveur de la paix et du progrès »²³. Les dernières années scellent des évolutions notables dans le processus de reconnaissance officielle, on note par exemple l'adoption d'une résolution officielle de l'ONU affirmant le lien entre la culture et les trois piliers du développement durable²⁴, ou encore l'intégration de la culture dans quelques-unes des cent soixante-neuf cibles définies dans l'Agenda 2030, une « reconnaissance inédite »²⁵ et significative selon l'UNESCO. Pourtant, il ne s'agit encore que d'un début et le besoin pour l'organisation de faire connaître les principes de son action culturelle et surtout le rôle de celle-ci dans le développement durable, reste entier. Alors comment s'y prend l'organisation pour valoriser l'importance de la culture dans la réussite et la durabilité des mesures d'aide au développement ? Comment l'UNESCO neutralise-t-elle le manque de reconnaissance de la communauté internationale dans ce domaine, en particulier de l'ONU ? Que se joue-t-il réellement pour l'UNESCO derrière cette recherche de reconnaissance ? Dans ce contexte international dense et multipartite marqué au sein des Nations Unies par la ratification des 17 Objectifs de Développement Durable, il s'agit d'étudier la stratégie de communication mise en place par l'UNESCO pour légitimer le rôle de sa compétence culturelle dans la mise en œuvre du programme onusien et imposer sa voix – toujours en termes de culture – dans les discussions internationales autour du développement durable.

La réalisation d'un stage de trois mois au sein de l'UNESCO au cours de l'année 2017, précisément au Secrétariat du Fonds International pour la Diversité Culturelle (FIDC), a initié nos réflexions sur le sujet. Institué par la Convention de 2005 sur la Protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, « son objectif est de promouvoir le développement durable et la réduction de la pauvreté dans les pays en développement qui sont Parties à la Convention 2005 »²⁶. En définitive, cet outil est fondé sur l'idée qu'un secteur culturel dynamique est un moteur de développement des sociétés, capable de générer des retombées économiques et sociales positives à long terme, dans le respect de l'environnement et des valeurs portées par les populations. Un principe qui nous familiarise avec l'idéologie de l'UNESCO quant au rapport entre la culture et le développement, présentée dès l'article 3 de sa *Déclaration universelle sur la diversité culturelle* (2001) par les termes suivants : « La

²³ CGLU, « La culture : quatrième pilier du développement durable », op.cit, p.4

²⁴ Résolution A/RES/68/223 adoptée en décembre 2013 au cours de la 68ème Assemblée Générale des Nations Unies, consultée sur : http://www.un.org/en/ga/president/68/events/culture_sd.shtml (20/10/2017)

²⁵ Termes de l'UNESCO, consultés sur : <https://fr.unesco.org/sdgs/cit> (20/10/2017)

²⁶ Consulté sur le site internet officiel de l'UNESCO, sur la page consacrée au FIDC : <http://fr.unesco.org/creativity/fidc/decouvrez-projets/propos-du-fidc>

diversité culturelle élargit les possibilités de choix offertes à chacun ; elle est l'une des sources du développement, entendu non seulement en termes de croissance économique, mais aussi comme moyen d'accéder à une existence intellectuelle, affective, morale et spirituelle satisfaisante. »²⁷. Par ailleurs, au sein de l'institution, lorsqu'elle n'est pas au-devant des dispositifs de communication comme sur la page d'accueil du site internet – où elle est présentée comme un des deux « Objectifs primordiaux » de l'UNESCO aux côtés de la « Culture de la paix »²⁸ – la thématique « Développement durable » traverse les discours des cinq programmes majeurs de l'UNESCO à savoir : l'Education, les Sciences Naturelles, les Sciences Humaines et Sociales, l'Information et la communication, et celui au cœur de notre objet d'études, la Culture.

On remarque donc un discours dense sur le rapport entre la culture et le développement durable : que ce soit sur le site internet de l'organisation, dans les brochures papier qui circulent en son sein²⁹ et distribuées aux visiteurs, ou encore au travers des différentes prises de parole (conférences organisées, événements culturels divers, discours de représentants de l'organisation, entretiens avec des journalistes...), l'UNESCO ne cesse de faire le lien entre les deux thématiques et présente par là même les sept Conventions culturelles de l'UNESCO comme outils privilégiés de la mise en œuvre du Programme pour le Développement durable à l'horizon 2030. Plus encore, à l'aune du programme adopté en 2015, l'UNESCO met en circulation le discours officiel autour des dix-sept Objectifs de Développement Durable au sein de son propre dispositif de communication, et vient fondre les signes et éléments de langage caractéristiques du Programme pour 2030 dans son propre discours. On assiste alors à une superposition de deux dispositifs de communication, dont l'un estampillé ONU et avec une ratification à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies, sert le second, en mal de visibilité et porté par une organisation en proie à une crise institutionnelle et financière profonde.

Compte tenu de ces différents éléments, il est clair que le Programme pour le Développement durable à l'horizon 2030 constitue – outre les enjeux économiques, sociaux et environnementaux évidents d'un tel projet – une opportunité communicationnelle inouïe pour l'UNESCO, à la fois résolument actuelle, politique, d'intérêt général et surtout, avec un rayonnement mondial. C'est pourquoi en guise de clôture d'un Master spécialisé en Communication des Entreprises et des Organisations Internationales (*Corporate*), cette étude du lien entre Culture et Développement durable via le discours de l'UNESCO et l'analyse du sens qu'il recouvre pour l'organisation, nous est apparu comme un sujet riche et pertinent à

²⁷ UNESCO. – « Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle ». – Paris, 2001, p.4

²⁸ Permanent à la structure du site internet de l'UNESCO, dans l'onglet déroulant

²⁹ Pour plus de détails, voire annexe n°2

traiter. Il nous permettra d'adopter une double approche, à la fois universitaire et professionnelle, et d'invoquer des thématiques aussi bien institutionnelles, relatives au fonctionnement d'une institution mondiale telle que l'UNESCO, que communicationnelles, via l'analyse d'un corpus constitué à partir d'éléments de communication externe de l'organisation.

De fait, nous développerons notre travail autour de la problématique suivante : En quoi la communication de l'UNESCO sur le rôle de la Culture dans la réalisation de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable s'inscrit-elle davantage dans une stratégie de légitimation institutionnelle que dans une stricte mise en circulation du programme onusien ?

La première hypothèse sur ce sujet est que le site internet de l'UNESCO lui permet d'élaborer une communication pleinement dédiée à son idéologie, neutralisant ainsi la reconnaissance tardive et relative par l'ONU du rôle de la culture dans la réalisation du Programme pour le Développement durable. Notre deuxième hypothèse suppose que la communication circulant autour des Objectifs de Développement Durable (ODD) représente avant tout une opportunité pour l'UNESCO de réécrire son discours, au bénéfice de la visibilité de programmes préexistants et d'une stratégie institutionnelle interne à l'organisation. Enfin notre troisième hypothèse consiste à présumer que via son « plaidoyer »³⁰ l'UNESCO tente d'institutionnaliser le rôle de la culture dans le développement durable, afin de motiver une redéfinition du paradigme historique du développement durable vers un modèle intégrant la culture comme quatrième pilier.

En termes de méthodologie, nous assumons le choix de nous concentrer sur un seul média : le site internet de l'UNESCO. En effet, la Division de l'Information du Public de l'institution, missionnée du développement et de la coordination du site web, présente celui-ci comme « le principal instrument d'information de l'Organisation tant par la quantité d'information diffusée que par la diversité et le volume des publics touchés »³¹. C'est un outil dont la variété des possibilités techniques permet à l'UNESCO de répondre pleinement à l'injonction de transparence qui lui est faite, par la mise à disposition ou le téléchargement – en plusieurs langues – d'informations, rapports, compte rendus ou encore brochures ; le site internet est également la vitrine des activités de l'UNESCO sur l'extérieur, et permet la mise en récit de l'organisation et en l'occurrence sa mise en scène au cœur du Programme de Développement durable à l'horizon 2030. Cette qualité d'outil multifacettes incontournable et central dans la

³⁰ Terme employé pour désigner la démonstration du lien entre la culture et le développement mené par l'UNESCO depuis plusieurs années. Le terme est employé par différents représentants de l'UNESCO telle que sa Directrice Générale Irina Bokova lors d'une allocution à l'occasion du Débat Thématique de Haut Niveau de l'Assemblée générale sur la Culture et le Développement, New York, 5 Mai 2014, ou encore sur le site internet de l'UNESCO comme sur la page suivante : <https://fr.unesco.org/news/d%C3%A9claration-hangzhou-annonce-prochaine-%C3%A8re-d%C3%A9veloppement-humain-1> (consultée le 01/10/2017)

³¹ Termes employés sur la page du site internet consacré à la DPI, consultée sur : <http://www.unesco.org/new/fr/division-of-public-information/programme/>

communication de l'organisation justifie notre décision de nous limiter à un corpus strictement composé d'éléments de communication numériques. Afin de comprendre au mieux ce qui se joue derrière ce dispositif dans le cadre de notre sujet, nous avons adopté une démarche purement analytique, portée sur les éléments sémiotiques et discursifs composant notre corpus. Celui-ci est composé, d'une part de : la page consacrée à l'implication de l'UNESCO dans les dix-sept « ODD »³² ; la brochure téléchargeable au format PDF « L'UNESCO fait avancer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 »³³ ; la page « La culture pour le développement durable »³⁴ ; la page « Les objectifs de développement durable pour la culture sur l'agenda 2030 »³⁵ ; la page « La Déclaration de Hangzhou annonce la prochaine ère de développement humain »³⁶ ; un discours d'Irina Bokova prononcé à l'UNESCO le 12 février 2014³⁷ et un second à l'ONU le 5 mai 2014³⁸. D'autre part, notre corpus prend en compte des éléments de communication du Fonds International pour la Diversité Culturelle, un des « instruments »³⁹ de l'UNESCO participant à légitimer le rôle moteur de la culture pour le développement durable : la page « Pourquoi contribuer au FIDC ? »⁴⁰ ; la page « Le FIDC et les ODD des Nations Unies »⁴¹ ; la page « Indicateurs de développement »⁴².

Après avoir étudié en quoi la reconnaissance du rôle moteur de la culture dans le développement durable représente une véritable bataille idéologique pour l'UNESCO, nous analyserons ce qui fait du Programme de développement durable pour 2030 une opportunité communicationnelle de premier plan pour l'organisation, pour finalement montrer qu'au travers de tous ces éléments, se joue en réalité la légitimité de l'UNESCO elle-même et la reconnaissance de sa capacité à agir en faveur de l'aide au développement mondiale.

³² Consultée sur : <https://fr.unesco.org/sdgs> (le 10/09/2017) ou voir annexe n°3

³³ Consultée sur : <https://fr.unesco.org/sdgs> (le 10/09/2017) et téléchargée via le lien suivant : <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002477/247785f.pdf>

³⁴ Consultée sur : <https://fr.unesco.org/themes/culture-d%C3%A9veloppement-durable> (le 10/09/2017) ou voir annexe n°4

³⁵ Consultée sur : <https://fr.unesco.org/sdgs/clt> (le 10/09/2017) ou voir annexe n°5

³⁶ Consultée sur : <https://fr.unesco.org/news/d%C3%A9claration-hangzhou-annonce-prochaine-%C3%A8re-d%C3%A9veloppement-humain-1> (le 10/09/2017) ou voir annexe n°6

³⁷ Allocution de la Directrice Générale de l'UNESCO Irina Bokova, à l'occasion de la Réunion d'information du Bureau Exécutif de l'UNESCO, Paris, 12 février 2014. Consulté sur : <unesdoc.unesco.org/images/0022/002264/226447M.pdf> (le 20/09/2017) ou voir annexe n°7

³⁸ Allocution de la Directrice Générale de l'UNESCO Irina Bokova, à l'occasion du Débat Thématique de Haut Niveau de l'Assemblée générale sur la Culture et le Développement, New York, 5 Mai 2014. Consulté sur : <unesdoc.unesco.org/images/0022/002276/227678M.pdf> (le 20/09/2017) ou voir annexe n°8

³⁹ Terme employé par l'UNESCO pour décrire la fonction du FIDC, « en tant qu'instrument stratégique de la Convention de 2005 » : <http://fr.unesco.org/creativity/fidc/odd> (le 10/09/2017)

⁴⁰ Consultée sur : <http://fr.unesco.org/creativity/fidc/soutenir-fonds/pourquoi-contribuer> (le 10/09/2017) ou voir annexe n°9

⁴¹ Consultée sur : <http://fr.unesco.org/creativity/fidc/odd> (le 10/09/2017) ou voir annexe n°10

⁴² Consultée sur : <http://fr.unesco.org/creativity/iucd> (le 10/09/2017) ou voir en annexe n°11

I. LA RECONNAISSANCE DE LA CULTURE COMME MOTEUR DE « DÉVELOPPEMENT DURABLE » : UNE BATAILLE IDÉOLOGIQUE MENÉE PAR L'UNESCO

En premier lieu, il est question d'étudier les fondements institutionnels et idéologiques de l'UNESCO, qui font de la recherche de reconnaissance du lien entre culture et développement durable un enjeu emblématique de l'organisation. L'acceptation mais surtout la reconnaissance de la capacité de l'UNESCO à édicter des normes et des principes en matière de développement durable au nom de sa compétence culturelle, est vécue par l'organisation comme une véritable bataille idéologique, dont dépend son influence non seulement au sein du système des Nations Unies, mais également auprès de la « Société-Mondiale »⁴³. C'est ce que nous verrons au travers de l'étude de la relation et des tensions idéologiques entre l'ONU et l'UNESCO, puis de ce que cet objectif de reconnaissance représente pour l'UNESCO en termes de principes et de visions du monde, avant de finalement en analyser le dénouement : une reconnaissance nouvelle du rôle de la culture dans le développement durable, mais finalement très relative.

a) Une mission mandatée par l'ONU, réappropriée par l'UNESCO

Un des premiers éléments que nous pouvons remarquer et qui jalonne l'ensemble du site internet officiel⁴⁴, est le logo de l'UNESCO en haut à gauche de la page, reconnaissable à ses contours de temple grec devant lequel les lettres composant l'acronyme « UNESCO » servent de colonnes, surplombant l'inscription du nom complet de l'organisation : « Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ». Inscrit ainsi tout au long du site internet dans un cadre aux couleurs des Nations Unies, bleu et blanc, l'écrit est « balisé » – pour reprendre les termes d'Emmanuel Souchier⁴⁵ – dans une structure portant l'empreinte sémiotique de l'ONU, de telle sorte qu'il est difficile pour tout visiteur d'ignorer le rôle intellectuel assigné à l'UNESCO, mais surtout son appartenance au système des Nations Unies. De fait, il est utile pour commencer de revenir à la genèse du mandat de l'UNESCO, afin de bien connaître son positionnement dans le système onusien et mieux comprendre par la suite ce qui se joue pour l'organisation dans la recherche

⁴³ Concept selon lequel « les acteurs agissant sur la scène internationale [composeront] une collectivité, un groupe social, une « société » », SMOUTS (Marie-Claude). – *Les organisations internationales*. – Armand Colin, avril 1995, p.18

⁴⁴ <https://fr.unesco.org/> (consulté le 31/10/2017)

⁴⁵ SOUCHIER (Emmanuel). – « Mémoires – outils – langages. Vers une « société du texte » ? ». – *Communication et langages*, n°139, 2004, p.44

d'institutionnalisation du rôle de la culture dans le texte du Programme pour le développement durable à l'horizon 2030⁴⁶.

Au nom de l'accord signé entre les Nations Unies et l'UNESCO, approuvé par la Conférence générale le 6 décembre 1946 et par l'Assemblée générale des Nations Unies le 14 décembre 1946, il est écrit que :

« 2. L'article X et l'article IV, paragraphe B, alinéa 5, de l'Acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture prévoient que cette Organisation sera reliée aux Nations Unies dans le plus bref délai possible en qualité d'institution spécialisée mentionnée dans l'article 57 de la Charte des Nations Unies, et qu'elle sera investie des fonctions de conseiller des Nations Unies pour tout ce qui concerne les questions d'éducation, de science et de culture intéressant les Nations Unies. »⁴⁷.

Par cet accord est née l'Organisation des Nations Unies mandatée pour l'éducation, la science et la culture, ou UNESCO, et la nature de ses relations avec l'ONU a ainsi été scellée. L'article II par exemple, prévoit une représentation réciproque aux grandes réunions de l'une et l'autre organisation, mais les points 3 et 4 précisent que le rôle des représentants de l'UNESCO se limite à de la consultation et de la participation uniquement, seulement « lorsque des questions relatives à l'éducation, à la science et à la culture y seront discutées », et « sans droit de vote »⁴⁸. On comprend donc d'emblée que malgré son appartenance au système onusien, la possibilité pour l'UNESCO de prendre part à des discussions et implémenter des changements sur des sujets en dehors de et même dans son propre champ de compétences – en tout cas au sein des Nations Unies – est extrêmement limitée, voire impossible dans le premier cas. Plus loin dans le document, l'article IV énonce cette fois les « recommandations des Nations Unies » à l'égard de l'UNESCO, notamment via le point 1 stipulant que « L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, eu égard à l'obligation des Nations Unies de favoriser la réalisation des objectifs prévus à l'article 55 de la Charte⁴⁹ et aux

⁴⁶ Toute fois où nous utilisons les appellations « Programme de développement durable à l'horizon 2030 », « Agenda 2030 », « Objectifs de Développement Durable » ou « ODD » nous désignons le programme officiel décrit en introduction et ratifié à l'ONU en 2015, entièrement expliqué sur le site officiel consacré : <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/> (le 10/07/2017)

⁴⁷ Termes de l'accord signé entre les Nations Unies et l'UNESCO, consulté sur : http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=48886&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html (le 15/10/2017)

⁴⁹Chapitre IX : Coopération économique et sociale internationale, Article 55 : « En vue de créer les conditions de stabilité et de bien-être nécessaires pour assurer entre les nations des relations pacifiques et amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, les Nations Unies favoriseront :

a. le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social ;
b. la solution des problèmes internationaux dans les domaines économique, social, de la santé publique et autres problèmes connexes, et la coopération internationale dans les domaines de la culture

fonctions et pouvoirs du Conseil prévus à l'article 62 de la Charte, de faire ou de provoquer des études et des rapports sur des questions internationales économiques, sociales, de la culture, de l'éducation et la santé publique et autres domaines connexes et d'adresser des recommandations sur toutes ces questions aux institutions spécialisées ». En d'autres termes, si l'article 55 de la *Charte des Nations Unies* détaillé en bas de page prévoit « le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social », et puisque l'article IV de l'accord cité à l'instant commande à l'UNESCO de « favoriser la réalisation [de ces] objectifs », on en déduit dès lors ce que l'ONU peut attendre de l'UNESCO dans le cadre d'un projet tel que le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030 : tout appui de sa part, « tant conjointement que séparément »⁵⁰, dans l'ensemble de son champ de compétences pouvant favoriser directement ou indirectement la réalisation des objectifs fixés par l'ONU. Enfin, outre ses recommandations sur l'activité de l'UNESCO, l'ONU s'assure également une certaine loyauté de la part de son organisation pour la culture, par le point 3 de l'article IV notamment où l'UNESCO s'engage à prêter main forte à l'ONU lorsque cela est nécessaire : « L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture affirme son intention de collaborer à toutes mesures nécessaires en vue d'assurer la coordination effective des activités des institutions spécialisées et des Nations Unies » ou encore dans l'article XIX au sujet du lien entre les deux organisations, lorsqu'« elles affirment leur intention de prendre toutes les mesures supplémentaires qui pourront être nécessaires pour rendre cette liaison vraiment efficace ». Autant de points affirmant le fait qu'en tant qu'« institution spécialisée » de l'ONU et par la signature de cet accord, l'UNESCO s'est engagée juridiquement à être dévouée à l'Organisation des Nations Unies et tel qu'affirmé dans son *Acte constitutif*, à mettre tous les moyens possibles en œuvre « afin d'atteindre graduellement, par la coopération des nations du monde dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, les buts de paix internationale et de prospérité commune de l'humanité en vue desquels l'Organisation des Nations Unies a été constituée, et que sa Charte proclame »⁵¹.

Dans le contexte du Programme pour le développement durable à l'horizon 2030 dans lequel s'inscrit notre sujet, les éléments précédents signifient donc que l'UNESCO, en tant qu'organisation internationale mandatée par l'ONU pour la culture, a le devoir tacite d'embrasser le projet et de prendre les mesures adéquates pour accompagner la réalisation

intellectuelle et de l'éducation;

c. le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion. », *Charte des Nations Unies*, San Francisco, 26 juin 1945, consultée sur : <http://www.un.org/fr/charter-united-nations/> (le 01/10/2017)

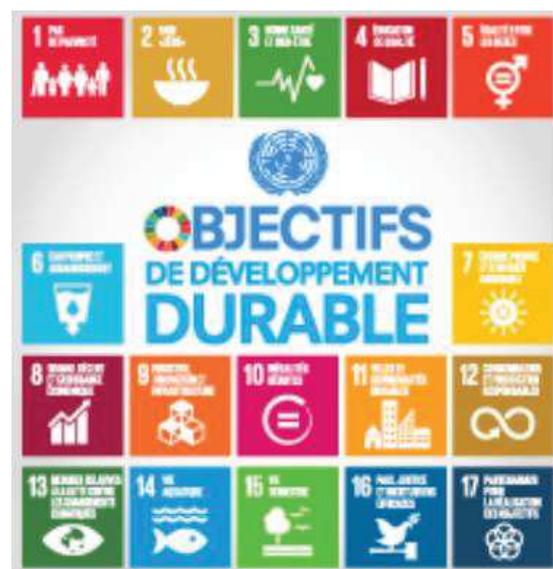
⁵⁰Termes empruntés à l'article 56, chapitre IX de la Charte des Nations Unies, *ibid.*

⁵¹Préambule de l'*Acte constitutif* de l'UNESCO, Londres, 16 novembre 1945, consulté sur : www.unesco.org/education/pdf/UNESCO_F.PDF (le 30/09/2017)

des dix-sept Objectifs de Développement Durable (ODD) énoncés. En somme, sans même qu'une demande formelle de l'ONU soit nécessaire, c'est un devoir consubstantiel à son statut d'« institution spécialisée » de l'ONU que de contribuer d'une manière ou d'une autre à la bonne mise en œuvre de l'Agenda onusien pour 2030.

En l'occurrence, on retrouve en filigrane de notre corpus les signes de ce fonctionnement systémique centralisé autour de l'ONU, à travers la mise en circulation du dispositif de communication du Programme de développement durable à l'horizon 2030 sur le site internet de l'UNESCO.

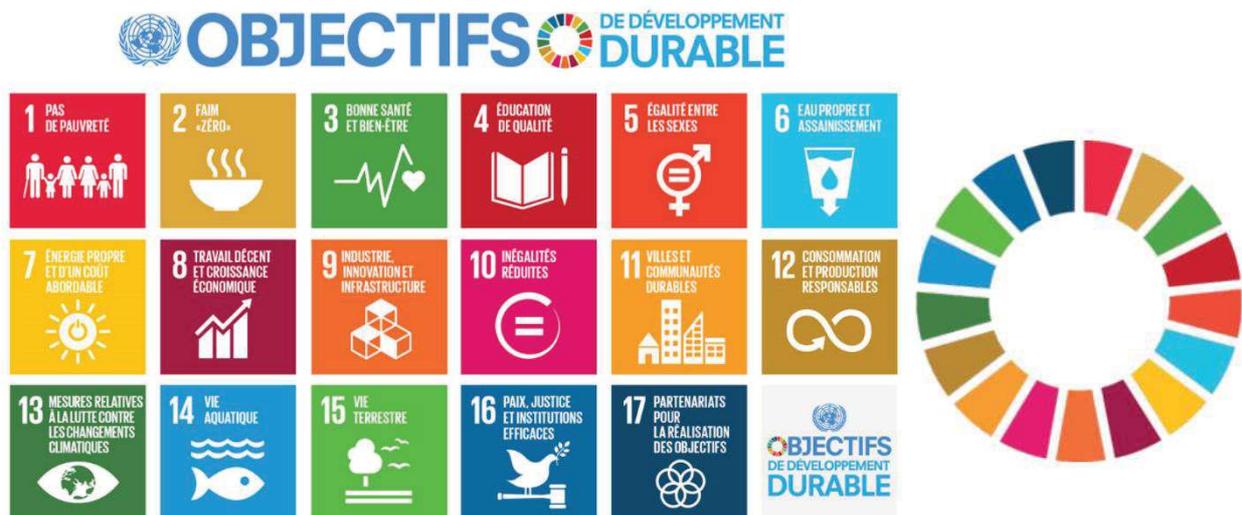
D'une part, cette mise en circulation concerne la part graphique du discours. Par exemple, dès la page d'accueil du site web, une simple vignette située sur la droite contient à elle seule tous les éléments de communication caractéristiques du Programme : typographie officielle, la « roue de couleur » composant le logo ainsi que le logo officiel des Nations Unies, et le quadrillage composé des dix-sept icônes de couleurs représentatives des dix-sept Objectifs de Développement Durable⁵².



Ainsi située cette image a un double intérêt stratégique : d'une part, en la plaçant au premier plan de sa page d'accueil, entre les actualités défilantes et le cadre consacré à la Directrice Générale, l'organisation priorise le programme et donc symboliquement, le revendique comme un enjeu de premier plan de l'UNESCO. D'autre part, l'image recouvre le rôle de « signe passeur », c'est-à-dire que c'est en réalité « une médiation informatiquement écrite » dont

⁵² "Sustainable Development Goals. Guidelines for the use of the SDG logo, including the colour wheel, and 17 icons", United Nations Department of Information, October 2016. Consulté sur : <http://www.un.org/sustainabledevelopment/wp-content/uploads/2016/10/UN-Guidelines-for-Use-of-SDG-logo-and-17-icons.October-2016.pdf> (le 01/09/2017)

l'activation permet d'accéder à la page qu'il désigne⁵³. Grâce au lien hypertexte recouvert par cette image, nous accédons donc immédiatement à la page du site internet de l'UNESCO consacrée à son implication dans les objectifs de développement durable⁵⁴. Cette page est celle de référence du site de l'UNESCO pour les Objectifs de Développement Durable puisqu'en découle la liste des compétences via lesquelles elle s'implique dans le développement durable (Education, Sciences naturelles, Sciences sociales et humaines, Culture, Communication et information, Commission océanographique intergouvernementale). On y retrouve de façon plus évidente encore les signes du Programme, avec ce titre bleu turquoise, les logos de l'ONU, la « roue de couleur » et le quadrillage coloré des dix-sept objectifs qui occupe un quart de la page totale. La mise en circulation du Programme de développement durable sur le site de l'UNESCO consiste donc avant tout à mettre en circulation les codes visuels qui le caractérisent. Grâce à des formes symboliques, un mode de présentation simple et attrayant en vignettes de couleurs numérotées, illustrées par des icônes ludiques, décrites par des termes courts et marquants comme des *catchphrases*, les éléments de communication visuels officiellement retenus par la Division de l'Information du Public des Nations Unies pour diffuser le Programme ont une fonction d'ancrage permettant de signifier à eux seuls les Objectifs de Développement Durable dans l'esprit du lecteur.



La « roue de couleur » par exemple, semble être l'élément qui, une fois que nous avons une connaissance globale du programme et des formes qui le symbolisent, permet à notre esprit de faire le lien immédiatement avec les Objectifs de Développement Durable. Grâce à sa forme

⁵³ « La notion de « signe passeur » peut préciser celle de « lien » », AÏM (Olivier). – « La transparence rendue visible. Médiations informatiques de l'écriture ». – *Communication et langages*, Vol. 147, n°1, 2006, p.36

⁵⁴ Pour plus de détails, voir annexe n°3

circulaire c'est un symbole fort et universellement compréhensible ; présent dans toutes les cultures et à toutes les époques, il transmet tour à tour l'idée d'un tout absolu, une certaine représentation de la perfection, de cercle vertueux ou encore renvoie à la notion d'infini⁵⁵, autant de significations qui traduisent toujours quelque chose du concept de Développement Durable promu et son principe de développement des sociétés actuelles sans compromettre celui des sociétés à venir. On pourrait également citer l'exemple du nom en lettres majuscules « OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE » qui a été imaginé graphiquement de manière à servir de véritable emblème au Programme, dans une typographie imposante en bleu turquoise, dont l'arrondi et la circonférence de chaque lettre rappellent ceux des logos de l'ONU et du Programme de développement durable (la roue de couleur) qui encadrent de part et d'autre le mot « OBJECTIFS ».



On a ici typiquement l'exemple d'un texte dont l'image est tellement forte qu'il se donne à voir autant qu'à lire, en réponse à Emmanuel Souchier qui nous questionne : « Que lit-on en effet ? Si l'écriture est double, qu'est-ce donc qui se donne à lire ? Est-ce la part visuelle ou la part linguistique ? Sont-ce les deux ? »⁵⁶. Il nous explique en effet que toute écriture possède une part iconique : « phénoménologiquement, l'écriture est un mode d'expression dual. [...] il n'y a pas d'écriture qui pour advenir aux yeux du lecteur puisse se départir de sa caractéristique graphique, de sa dimension visuelle [...] Autrement dit, toute écriture procède de ces deux niveaux d'expression – le linguistique et l'iconique – qui pour être distincts, n'en sont pas moins intimement et inextricablement tissés »⁵⁷, ce qui est particulièrement visible avec notre exemple puisque ce que revêt le linguistique par les termes « Objectifs de Développement Durable » est aussi fort de sens que l'iconique, qui au travers du logo des Nations Unies, de la « roue de couleur » et de ses codes couleurs facilement mémorables, renvoie à lui seul à un programme de développement durable d'une envergure sans précédent.

Ces éléments graphiques sont ensuite disséminés sur le site internet de l'organisation afin de créer un lien entre les programmes de l'UNESCO et l'Agenda 2030 de l'ONU. On retrouve notamment sur la plupart des pages de notre corpus telle que « La culture et le développement durable »⁵⁸ ou « Les objectifs de développement durable pour la culture sur l'agenda 2030 »⁵⁹,

⁵⁵ Consulté sur le site Wikipédia :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Symbolisme_des_figures_g%C3%A9om%C3%A9triques (le 20/09/2017)

⁵⁶ SOUCHIER (Emmanuel). – « Formes et pouvoirs de l'énonciation éditoriale ». – *Communication et langages*, n°154, 2007. L'énonciation éditoriale en question, p. 31

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ Pour plus de détails, voir annexe n°4

⁵⁹ Pour plus de détails, voir annexe n°5

le logo du Programme servant de « signe passeur » soit vers la page du site internet officiel des Nations Unies consacré aux Objectifs de Développement Durable⁶⁰, soit servant de lien interne au site de l'UNESCO, renvoyant à une autre section du même site web. Dans les deux cas, ces « signes passeurs » sont le gage d'accéder à une page qui saura apporter davantage informations au visiteur, puisque si celui-ci ne trouve pas les informations suffisantes sur le site de l'UNESCO, il est guidé très simplement vers le site officiel de l'ONU prévu à cet effet. Ainsi, grâce à la force iconique de chacune des images qui permet de manière particulièrement pédagogique et universelle de dire beaucoup en peu d'éléments, et grâce aux possibilités techniques de l'écriture informatique qui permet d'en faire des outils de médiation via la fonction de « signes passeurs » qu'on peut leur assigner, l'UNESCO met en circulation le discours de l'ONU autour du Programme de développement durable pour 2030 dans toutes les arcanes de son site internet et conformément aux règles strictes assignées par la Division de l'Information du Public⁶¹.

Puisque la part iconique n'est qu'un versant du discours autour du Programme de développement durable à l'horizon 2030, il convient à présent d'étudier sa part linguistique. Chacune des pages citées précédemment⁶², mais aussi la page « Le FIDC et les ODD des Nations Unies »⁶³ et le document téléchargeable « L'UNESCO fait avancer le Programme de Développement durable à l'horizon 2030 »⁶⁴, accompagnent la mise en circulation de ces éléments visuels d'informations écrites plus ou moins exhaustives. On distingue deux pratiques principales, l'une employée directement en ligne, sur le site internet, consiste en un bref paragraphe introductif expliquant rapidement ce qu'est l'Agenda 2030 pour le développement durable. Systématiquement, au sein de ces quelques lignes une formule en particulier est mise en relief pour signifier sa fonction de « signe passeur » vers le site internet des Nations Unies : la phrase « 70^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies » pour l'annexe n°3, « L'Agenda 2030 pour le développement durable » pour l'annexe n°5 ou encore « Le programme de développement durable pour 2030 des Nations Unies » pour l'annexe n°10. Grâce à cela, l'UNESCO se dédouane d'une explication exhaustive de l'Agenda 2030 pour le développement durable et peut ensuite rapidement enchaîner sur ce qui relie ce Programme à ses propres activités culturelles – puisque seule compétence de l'UNESCO que nous étudierons – et précisément, sur le lien concret qu'entretient la culture avec le développement durable. Cette première pratique est donc caractérisée par une part relativement faible accordée au linguistique, chaque texte expliquant le Programme pour le

⁶⁰ <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

⁶¹ "Guidelines for the use of the SDG logo", op.cit.

⁶² Pour plus de détails, voire annexes n°3, n°4 et n°5

⁶³ Pour plus de détails, voir annexe n°10

⁶⁴ Op.cit. <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002477/247785f.pdf>

développement durable succinctement, de façon sensiblement équivalente d'une page à l'autre, et dont la fonction principale semble surtout être d'introduire les programmes culturels de l'UNESCO. Nous ne sommes donc pas dans ce cas dans une mise en circulation au service de l'ONU mais au service de l'UNESCO. La seconde pratique que nous distinguons concerne cette fois les documents issus du site internet, mais destinés à être téléchargés. C'est le cas de celui intitulé « L'UNESCO fait avancer le Programme de Développement durable à l'horizon 2030 », dont le format PDF permet une description beaucoup plus exhaustive de l'implication de l'UNESCO dans la mise en œuvre de l'Agenda. Une technique idéale pour mettre en récit l'action de l'UNESCO et l'ancrer dans le contexte international de premier plan qu'est celui du Programme pour le développement durable à l'horizon 2030.

Pour ainsi dire, d'une manière ou d'une autre, l'UNESCO fait effectivement circuler la communication onusienne autour du Programme de développement durable et ses dix-sept objectifs, sans pour autant lui attribuer tant de place que cela prendrait le pas sur ses propres activités. C'est d'ailleurs pourquoi les éléments qui reviennent le plus sont les images, car elles permettent de traduire beaucoup de choses en peu d'espace, et lorsque des explications écrites sont ajoutées, elles sont alors limitées au strict nécessaire. Il semblerait donc que l'article X de l'*Acte constitutif* de l'UNESCO sur les « Relations avec l'Organisation des Nations Unies » trouve via le site internet l'outil idéal pour permettre la « coopération effective entre les deux organisations, dans la poursuite de leurs fins communes »⁶⁵, sans pour autant que cela ne remette en question « l'autonomie de l'Organisation dans le domaine de sa compétence particulière »⁶⁶.

Néanmoins, nous pensons qu'il y a plus à comprendre sur la relation entre l'ONU et l'UNESCO via le site internet de cette dernière que cette apparente complémentarité communicationnelle. En effet, dans tout ce que nous avons énoncé jusqu'à présent, l'« architecte »⁶⁷ graphique du site internet, dans lequel est mis en circulation le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030, les éléments de communication officiels et ces différents « signes passeurs » mis en évidence, la signature de l'ONU est présente en filigrane tout au long de notre corpus. De fait, cela nous amène à nous intéresser de plus près à l'énonciation éditoriale⁶⁸ de ce site

⁶⁵ *Acte constitutif de l'UNESCO*, op.cit.

⁶⁶ Ibid.

⁶⁷ « Les architectes (du grec arche, origine et commandement), sont les outils qui permettent l'existence de l'écrit à l'écran et qui, non contents de représenter la structure du texte, en commandent l'exécution et la réalisation. Autrement dit, le texte naît de l'architecte qui en balise l'écriture », définition tirée de SOUCHIER (Emmanuel), op.cit., p.44

⁶⁸ Énonciation éditoriale : « Elle désigne l'ensemble de ce qui contribue à la production matérielle des formes qui donnent au texte sa consistance, son « image de texte ». Il s'agit d'un processus social déterminé, qui demeure largement invisible du public, mais qui peut néanmoins être appréhendé à travers la marque qu'impriment les pratiques de métiers constitutives de l'élaboration, de la constitution ou de la circulation des textes ». Consulté dans : JEANNERET (Yves), SOUCHIER (Emmanuel). –

web, qui semble recouvrir un certain nombre d'informations. En effet, Emmanuel Souchier souligne l'importance d'« interroger l'évidence » car il explique que « l'énonciation éditoriale présente deux caractéristiques essentielles. La première concerne la pluralité des instances d'énonciation intervenant dans la constitution du texte ; la seconde, le fait que les marques d'énonciation éditoriale disparaissent derrière la banalité quotidienne et relèvent par là même de « l'évidence » (Brecht), du « non-événement » (Cyrulnik) ou de « l'infra-ordinaire » (Perec) »⁶⁹. Nous comprenons alors dans le cas de notre corpus que tous les éléments d'analyse que nous avons dégagés jusqu'à présent, sont ces marques qui relèvent à priori du « non-événement », et qui cachent en réalité une situation plus complexe. Pour prendre un exemple concret, on peut penser que le nombre de fois où nous avons dû employer le terme « signe passeur » pour décrire la mise en circulation de l'Agenda 2030 sur le site de l'UNESCO traduit quelque chose de cette médiation ; en réalité, cela suggère que l'UNESCO revêt moins un rôle d'ambassadeur du Programme que celui de « passerelle » vers le site officiel de l'ONU. D'autre part, on peut y voir le fait que l'UNESCO remplit son devoir en mettant en circulation le programme, mais veille à se le réapproprié et à l'adapter à ses programmes culturels afin de servir la visibilité de ces derniers. Le Fonds International pour la Diversité Culturelle (FIDC) que nous présentons en introduction par exemple, vient réutiliser les logos et les codes couleurs officiels caractéristiques des dix-sept Objectifs de Développement Durable, mais les réinterprète et les mélange à ses propres éléments visuels et de langage. En résultent de tous nouveaux éléments de communication⁷⁰ ne figurant pas dans la bibliothèque officielle d'images diffusée par la Division d'Information du Public des Nations Unies⁷¹ mais qui, pour le visiteur, se fondent entièrement dans le décor, dans cet « infra-ordinaire » du site de l'UNESCO mis aux couleurs des Objectifs de Développement Durable, renvoyant ainsi le message que le FIDC fait partie intégrante du Programme de développement durable à l'horizon 2030, sans que ce ne soit forcément le cas⁷².

De plus, d'autres éléments du site internet vont à l'encontre de l'idée d'une mise en circulation intégrale du discours officiel de l'ONU, laissant dès lors poindre certaines différences de vision du développement durable entre les deux organisations. En effet, lorsque l'on compare rapidement la page d'accueil du site officiel de l'ONU consacré aux Objectifs de

« L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran ». – *Communication et langages*, n°145, 3ème trimestre 2005. L'empreinte de la technique dans le livre. p. 6

⁶⁹ SOUCHIER (Emmanuel). – « L'image du texte pour une théorie de l'énonciation éditoriale ». – *Les cahiers de médiologie*, vol. 6, no. 2, 1998, p. 140.

⁷⁰ Pour plus de détails, voir annexe n°12

⁷¹ "Guidelines for the use of the SDG logo", op.cit.

⁷² Précision : ça l'est en pratique puisque les activités du FIDC participent effectivement à des évolutions en termes de développement durable dans les pays en développement, mais en théorie son rôle dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable n'est pas formellement reconnu par l'ONU.

Développement Durable est les pages de notre corpus qui en font la promotion, un certain nombre d'éléments cruciaux pour la sensibilisation de tous les individus au projet de développement durable sont absents du site internet de l'UNESCO, tout comme à l'inverse, certains éléments mis au premier plan de la communication de l'UNESCO sur le sujet ne se retrouvent pas sur le site de l'ONU.

Par exemple, d'un côté lorsqu'on s'attarde sur le site de l'UNESCO on se rend compte que la communication qui est faite du Programme de développement durable pour 2030 est réduite au minimum, et surtout, qu'elle est entièrement réinterprétée en faveur de sa section « Culture », alors même que ce dernier élément n'apparaît ni n'est mentionné nul part sur le site de l'ONU. Pour illustration, la page « Les objectifs de développement durable pour la culture sur l'agenda 2030 » est écrit « L'Agenda 2030 pour le développement durable constitue un progrès significatif dans de nombreux domaines, et particulièrement pour la culture », une phrase qui revient régulièrement sur le site de l'UNESCO, mais dont on ne trouve nulle référence sur le site de l'ONU⁷³. De même, de nombreux liens sont établis dans le discours de l'UNESCO entre le rôle moteur très puissant de la culture pour le développement durable, une vision argumentée et appuyée de multiples exemples. Pourtant, là encore, l'ONU n'aborde pas le sujet dans sa description du Programme pour le développement durable ni des Objectifs, sauf dans la diffusion d'un article intitulé « La réalisation des Objectifs de développement durable passe par la protection de la diversité culturelle, selon l'UNESCO »⁷⁴. La précision « selon l'UNESCO » venant justement accentuer le fait que l'ONU n'approuve ni ne nie quoique ce soit, restant dans une non-communication sur le sujet.

D'un autre côté, on retrouve cette même stratégie de non-communication du côté de l'UNESCO, sur un certain nombre d'éléments de communication autour des Objectifs de Développement qui semblent pourtant essentiels pour la diffusion du programme auprès du grand public. En effet, la bande verticale à droite de la page du site internet de l'ONU (celui du Programme) présente un certain nombre d'outils de communication interactifs⁷⁵. On y trouve les liens des cinq réseaux sociaux consacrés aux Objectifs de Développement Durable, le lien d'une application mobile intitulée « Objectifs de Développement Durable » ou encore un « Guide pour les paresseux qui veulent sauver la planète », les tweets les plus populaires en temps réel ou encore une liste des défenseurs du Développement Durable, regroupant des personnalités de nationalités et d'horizons diverses allant de la Princesse Victoria de Suède

⁷³ Pour plus de détails, voir les captures d'écran en fin de partie I – a)

⁷⁴ Consulté sur : <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/2017/05/21/la-realisation-des-objectifs-de-developpement-durable-passe-par-la-protection-de-la-diversite-culturelle-selon-lunesco/> (07/08/2017)

⁷⁵ Pour plus de détails, voir les captures d'écran en fin de partie I – a)

au sportif argentin Lionel Messi, en passant par la chanteuse colombienne Shakira⁷⁶. En résumé, le site internet de l'ONU consacré aux Objectifs de Développement Durable veille à ce que le message soit universel, ludique, interactif, qu'il soit compréhensible par le plus grand nombre et que ce plus grand nombre devienne lui-même acteur de la mise en œuvre du projet de développement durable. Le discours est conçu de manière à être séduisant, tant esthétiquement que dans ses messages et les manières de le transmettre, très portées sur les nouvelles technologies. Autant de points importants pour sensibiliser l'ensemble de la société-mondiale aux enjeux du développement durable pour l'avenir de la planète, et néanmoins totalement absents du discours que l'UNESCO met en circulation sur son site internet, laissant finalement penser que l'UNESCO n'agit pas uniquement dans un objectif de sensibilisation désintéressé, et que ses choix de mettre en avant certains éléments de communication, disent autant que ses choix de ne pas en mettre d'autres.

Ces différentes interprétations de la relation entre l'ONU et l'UNESCO telle qu'elle transparait dans les choix de communication de cette dernière, confirment sans équivoque qu'« un texte ne tisse donc pas uniquement des relations « intertextuelles » avec les autres textes qui constituent l'horizon culturel dans lequel il se meut [...] il est également le creuset d'une énonciation collective derrière laquelle s'affirment des fonctions, des corps de métier, des individus...et où fatalement se nouent des enjeux de pouvoir »⁷⁷. Des enjeux de pouvoir qui transparaissent particulièrement quand il s'agit du rapport entre culture et développement durable, décelant à ce sujet une tension idéologique entre les deux organisations.

⁷⁶ Consulté sur : <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/les-defenseurs-des-objectifs-de-developpement-durable/>

⁷⁷ SOUCHIER (Emmanuel), op.cit. p.142

The screenshot shows the UNESCO website header with the logo and the motto "Construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes". Navigation tabs include "À PROPOS", "THÈMES", "PAYS", "PARTENARIATS", "REJOINDRE", and "RESSOURCES". The main heading is "La culture pour le développement durable". The text explains that culture is integral to sustainable development and mentions the adoption of the 2030 Agenda by the UN General Assembly in September 2015. It lists 17 Sustainable Development Goals (SDGs) and notes UNESCO's role in promoting cultural diversity. A sidebar on the right features the SDG wheel and a list of "LIENS ASSOCIÉS" (Associated Links) such as "La Culture Pour Le Développement Urbain Durable" and "CONVENTIONS DE L'UNESCO". Social media sharing icons and a "Like 1" button are also visible.

This screenshot displays the UNESCO page detailing the 17 Sustainable Development Goals (SDGs) for culture. The text states that culture is essential for building identity and reducing poverty. It emphasizes that placing culture at the center of development policies is a crucial investment for the future. The 2030 Agenda for Sustainable Development is highlighted as a significant progress in various domains, particularly for culture, as it is the first time the international agenda includes goals for education, food security, environment, economic growth, sustainable consumption, production modes, peaceful and inclusive societies, and sustainable cities. The text also notes that this recognition responds to the demand from the UN General Assembly and UNESCO's governing bodies, as well as member states at national levels. Finally, it mentions that the implementation of UNESCO's program, through the operationalization of conventions on cultural and natural heritage, and joint programs with other UN agencies, will play a key role in achieving the 2030 Agenda. A sidebar on the right features the SDG wheel. Below the text, an "ACTUALITÉS" (News) section shows three images with dates: a city at night (09 Décembre 2015), a city at night (20 Octobre 2015), and a large assembly hall (21 Septembre 2015).

Captures d'écran de la page d'accueil du site internet de l'ONU consacré au Programme de développement durable à l'horizon 2030 :

The screenshot shows the homepage of the UN Sustainable Development Goals website. At the top left is the UN logo, followed by the title 'OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE' and the subtitle '17 OBJECTIFS POUR TRANSFORMER NOTRE MONDE'. A navigation menu includes 'ACCUEIL', 'CONTEXTE', 'ÉVÉNEMENTS', 'SECRÉTAIRE GÉNÉRAL', 'OBJECTIFS', 'ACTUALITÉS', 'MULTIMÉDIA', and 'AGISSEZ!'. The main banner features the text 'Protéger notre planète' with an arrow pointing to a field of solar panels. Below this is a section titled '17 objectifs pour transformer notre monde' with introductory text and a link to the 'accord mondial sur le changement climatique'. A social sharing bar is present. The 'Actualités' section contains two articles: one about young people in the Congo basin protecting forests, and another about entrepreneurship and innovation in Bahrain. On the right side, there is a search bar, social media icons, a '365 JOURS DE DURABILITÉ' logo, an app download banner for 'OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE', a 'GUIDE POUR LES PARESSEUX QUI VEULENT SAUVER LA PLANÈTE', another 'OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DÉFENSEURS' logo, and a tweet from ONU Climat.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
17 OBJECTIFS POUR TRANSFORMER NOTRE MONDE

ACCUEIL CONTEXTE ÉVÉNEMENTS SECRÉTAIRE GÉNÉRAL OBJECTIFS ACTUALITÉS MULTIMÉDIA AGISSEZ!

Rechercher

Rechercher...

Suivez-nous :

f t y p g+

365 JOURS DE DURABILITÉ

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Télécharger dans l'App Store DISPONIBLE SUR Google Play

Partagez cet article, choisissez votre réseau! f t y p g+ in t w e

Actualités

BONN

Des associations de jeunes dans le bassin du Congo, en Afrique, aident des communautés rurales isolées à se développer tout en protégeant les forêts, explique une représentante venue à la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP 23), à Bonn, en Allemagne, pour faire entendre leur voix.

9/11/2017

L'entrepreneuriat et l'innovation au cœur de la réussite des Objectifs de développement durable

2/11/2017

Un forum des Nations Unies sur le développement durable s'est achevé jeudi à Bahrein avec un appel fort à l'intégration de l'entrepreneuriat et de l'innovation en tant que stratégies clés pour la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

GUIDE POUR LES PARESSEUX QUI VEULENT SAUVER LA PLANÈTE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DÉFENSEURS

Tweets de @CCNUCC

ONU Climat @CCNUCC

#Talenospace On se dit "Bonjour" chacun dans sa langue au début du forum sur les effets du #ChangementClimatique sur les populations les plus vulnérables, nations en développement et communautés opprimées organisé par @SustainingLife1 @COP23 #AccueilChaleureux #Ensemble



Une gouvernance innovante et des villes ouvertes sont les clés d'une urbanisation durable, estime l'ONU

31/10/2017

A l'occasion de la Journée mondiale des villes (31 octobre), les Nations Unies ont rappelé le rôle clé de l'urbanisation en tant que source de développement global et d'inclusion sociale.



Journée des personnes âgées : l'ONU appelle à utiliser leurs contributions pour réaliser les objectifs mondiaux

1/10/2017

A l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées qui est célébrée chaque année le 1er octobre, les Nations Unies appellent à exploiter les contributions souvent négligées des personnes âgées et à créer des systèmes de soins intégrés pour améliorer leur bien-être et veiller à ce qu'elles aient la possibilité de contribuer au développement.



Le chef de l'ONU appelle à relever le double défi de la croissance économique et du changement climatique

1/11/2017

Le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a appelé mercredi à redoubler d'efforts pour produire une énergie à la fois propre et abordable et à un rythme qui satisfiera la demande croissante sans porter préjudice à l'environnement.



Des chefs de gouvernement et des entrepreneurs réunis à Bahreïn pour un forum de l'ONU sur le développement durable

30/10/2017

Des chefs d'entreprise, responsables gouvernementaux et universitaires participeront à Bahreïn à un forum des Nations Unies visant à renforcer les partenariats mondiaux, l'esprit d'entreprise et l'investissement pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.



1 h

@manupulgarvidal @COP23 L'ActionClimatique est essentielle pour accroître nos ambitions. Le sommet californien sur le climat en 2018 sera un moment important pour renforcer les actions des acteurs non-étatiques #CaliforniaClimateSummit



1 h

Intégrer Voir sur Twitter

Populaire Récent

COP21 : « Il faut arriver à un accord à Paris » – Le Conseiller spécial de l'ONU sur le climat novembre 25th, 2015

Capture d'écran du seul résultat obtenu après avoir tapé « Culture » dans la barre de recherche du site internet de l'ONU consacré au Programme de développement durable à l'horizon 2030 :

Search results for: Culture

Home / Search: Culture

Need a new search?

If you didn't find what you were looking for, try a new search!

Search ...

Suivez-nous :



Popular Recent

COP21 : « Il faut arriver à un accord à Paris » – Le Conseiller spécial de l'ONU sur le climat novembre 25th, 2015



La réalisation des Objectifs de développement durable passe par la protection de la diversité culturelle, selon l'UNESCO

La FAO appelle à inscrire l'agriculture au centre du débat climatique à la COP21

novembre 26th, 2015 | Changements Climatiques

26 novembre 2015 - Selon une récente étude menée par la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le...



L'OIT prône une « culture de la prévention » pour lutter contre les conditions de travail dangereuses

avril 28th, 2015 | Actualités, Inégalités, Santé

b) La reconnaissance du lien entre culture et développement durable : un enjeu idéologique de premier plan pour l'UNESCO

Au fondement de l'UNESCO comme de toute organisation internationale, se trouve un texte énonçant clairement ses principes et sa vision du monde : son *Acte constitutif*⁷⁸, entré en vigueur en 1946 et traduit dans les six langues officielles des Nations Unies (l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe). Dans ce texte, dès le préambule l'UNESCO affirme « qu'une paix fondée sur les seuls accords économiques et politiques des gouvernements ne saurait entraîner l'adhésion unanime, durable et sincère des peuples et que, par conséquent, cette paix doit être établie sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité. « Paix », « adhésion », « durable », « sincère », « solidarité intellectuelle et morale », en ces quelques mots, non seulement l'UNESCO définit son idéologie, celle de conduire des actions pour la paix dans le respect de la liberté intellectuelle et morale des femmes et des hommes, via « la coordination de la coopération internationale en éducation, sciences, culture et communication »⁷⁹, mais elle aborde aussi d'emblée la question de la pérennité de ses actions via le terme « durable ». La notion de développement durable est donc fondamentale dans la vision de l'UNESCO. Dans l'ouvrage *Culture et développement durable*, l'auteur Jean-Michel Lucas explique que « depuis le rapport Brundtland (1987), le développement durable est devenu une préoccupation politique majeure. En son nom, des actions sont entreprises à toutes les échelles des territoires, des Agenda 21 locaux aux sommets mondiaux sous l'égide de l'ONU. Dans cette dynamique soucieuse de l'avenir de la planète, la question « culturelle » est restée marginale pendant longtemps »⁸⁰. Ainsi, lorsque dans les années 1990 le débat autour du développement durable commence de suggérer l'importance de prendre en compte le critère culturel en plus de l'économie, du social et de l'environnement, l'institution onusienne spécialisée dans la culture investit naturellement les revendications qui commencent de s'élever et les porte au niveau international. De fait, en tant qu'organisation des Nations Unies mandatée pour la culture, l'UNESCO cherche alors à institutionnaliser cette vision du développement durable où la culture est un critère central afin d'en faire une norme.

Premièrement, le site internet de l'UNESCO trace en filigrane l'idéologie de l'organisation, et plus particulièrement les idées que recouvrent à son sens, les notions de « culture » et de « développement durable ».

⁷⁸ *Acte constitutif* de l'UNESCO, op.cit., p.9

⁷⁹ « A propos de l'UNESCO » sur le site internet de l'UNESCO : <https://fr.unesco.org/about-us/propos-de-lunesco> (20/10/2017)

⁸⁰ Ibid.

D'une part, on relève un grand nombre d'éléments de discours qui circulent autour de la notion « culture » :

« La culture est ce que nous sommes et qui façonne notre identité »⁸¹ ; « Les industries culturelles et créatives, comme le tourisme ou le patrimoine, et les infrastructures culturelles, comme les musées et les théâtres publics, sont des moteurs pour le dialogue et la cohésion sociale... »⁸² ; « valoriser, préserver et transmettre la culture aux générations futures »⁸³ ; « la diversité culturelle et les savoirs traditionnels sont des atouts importants » ; « sauvegarder le patrimoine culturel et encourager la créativité sont essentiels »⁸⁴ ; « ses diverses manifestations – qui vont de nos précieux monuments historiques et musées aux pratiques traditionnelles et formes d'art contemporain – enrichissent tous les aspects de notre vie quotidienne d'innombrables façons »⁸⁵ ; « Le patrimoine culturel ne s'arrête pas aux monuments et aux collections d'objets. Il comprend également les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel »⁸⁶.

L'énumération d'autant d'éléments discursifs relatifs à la culture n'est pas anodine, elle nous permet de dessiner les contours d'une définition qui englobe plusieurs éléments. En effet, lorsque la « Décennie mondiale du développement culturel » a été lancée en 1988, la définition qui était proposée de la culture relevait « d'une conception anthropologique, comme l'entendent Max Weber ou Claude Lévi-Strauss, sans que l'on n'évoque la "culture cultivée" décrite ironiquement par Pierre Bourdieu qui désignait sous ce terme les monuments, œuvres d'art picturales ou musicales [...] patrimoine réservé à une élite souvent internationale »⁸⁷. Incapable de définir à elle seule la pluralité de sens du terme « culture » et de rendre compte de l'importance du respect de la diversité culturelle, cette définition première a ensuite évolué. Ainsi, d'une page du site internet à l'autre, on comprend que l'UNESCO entend désormais via « culture », autant le patrimoine matériel, soit l'ensemble des arts et des lettres, des formes d'art traditionnelles, des monuments historiques ou encore musées, que le patrimoine immatériel, par lequel elle désigne les valeurs que porte chaque population, chaque

⁸¹ Page « La culture pour le développement durable » ou voir annexe n°4

⁸² Consulté sur : <http://www.unesco.org/new/fr/unesco/resources/the-hangzhou-declaration-heralding-the-next-era-of-human-development/> (le 31/10/2017)

⁸³ Consulté sur : <http://www.unesco.org/new/fr/unesco/resources/the-hangzhou-declaration-heralding-the-next-era-of-human-development/> (le 31/10/2017)

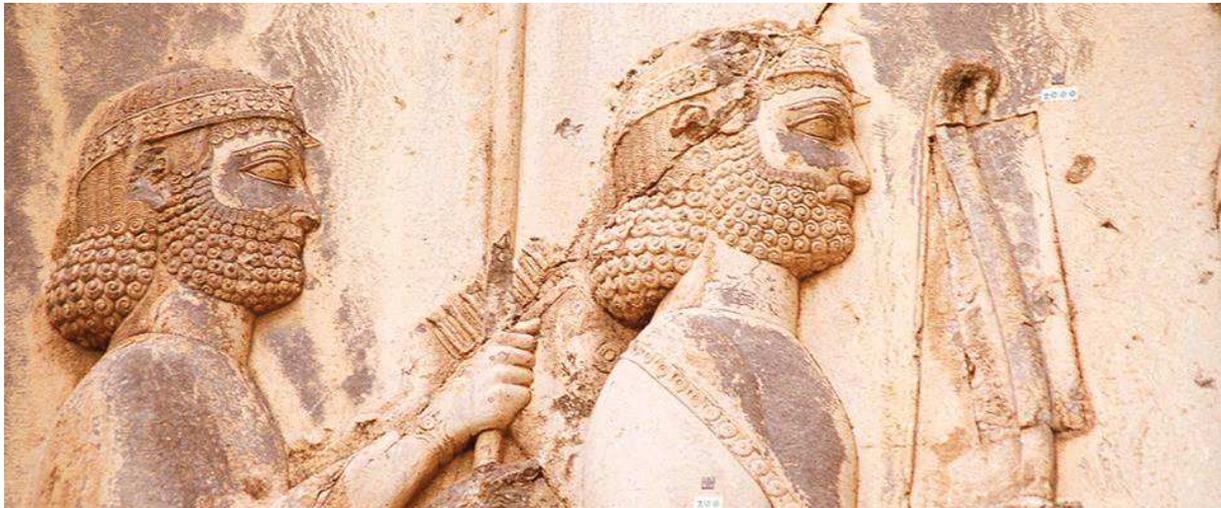
⁸⁴ « L'UNESCO fait avancer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », op.cit. p.16-17

⁸⁵ Consulté sur : <https://fr.unesco.org/themes/prot%C3%A9ger-notre-patrimoine-et-favoriser-la-cr%C3%A9ativit%C3%A9> (le 02/10/2017)

⁸⁶ Consulté sur : <https://ich.unesco.org/fr/qu-est-ce-que-le-patrimoine-culturel-immateriel-00003> (le 02/10/2017)

⁸⁷ LAULAN (Anne-Marie), op.cit., p. 45

civilisation, les traditions, coutumes, visions du monde et modes de vie leur sont propres. La définition de la culture suggérée le long du site internet, semble d'ailleurs appuyée par les images qui sont sélectionnées pour illustrer les différents programmes culturels de l'UNESCO. Prenons par exemple la photographie illustrant la page « Les objectifs de développement durable pour la culture sur l'agenda 2030 »⁸⁸ :



Il s'agit d'une fresque archéologique, sculptée dans la pierre, représentant deux hommes de profil, peut-être grecs ou égyptiens, portant des armes à la main à moins que ce ne soit des attributs de royauté. Le fait est que le choix de cette illustration caractérise tous les sens du terme « culture » tel que l'entend l'organisation : on y retrouve la part visuelle, esthétique de l'œuvre d'art, mais aussi le fait qu'elle est le reflet d'une époque, avec un savoir-faire historique et des coutumes qui lui sont propres. La définition de la culture de l'UNESCO a été édictée et officialisée dans le préambule de la *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle*, où elle est décrite comme étant « l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social et qu'elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ». Une définition exhaustive de la culture dans le prolongement de celle de l'anthropologue britannique Edward Tylor énoncée en 1871 et selon laquelle « la culture est un ensemble complexe qui inclut savoirs, croyances, arts, positions morales, droits, coutumes et toutes autres capacités et habitudes acquis par un être humain en tant que membre d'une société. »⁸⁹, sans oublier de souligner « le caractère acquis de la culture, rejetant ainsi explicitement l'attribution des mœurs à la nature physique des

⁸⁸ Pour plus de détails, voir annexe n°5

⁸⁹ TYLOR (Edward), dans SEYMOUR-SMITH (Charlotte). – *Macmillan Dictionary of Anthropology*. – The Macmillan Press LTD, 1986. Consulté sur : <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/international-migration/glossary/cultural-diversity/> (02/11/2017)

peuples »⁹⁰. On peut donc voir que la conception de l'UNESCO du terme culture a beaucoup évolué jusqu'à trouver une définition capable de mettre en valeur la notion dans toute sa diversité et son universalité, garantissant par la même un certain consensus à l'organisation.

Bien qu'ayant été arrêtée et officialisée, il semble que les contours de la notion de culture telle que la conçoit l'UNESCO continuent malgré tout d'évoluer. En effet, les éléments de discours que nous avons relevés en début de paragraphe ne sont pas les seuls à circuler, d'autres sont également invoqués et ce de façon de plus en plus récurrente, il s'agit des termes abordant la culture en des terminologies économiques. Evolution palpable depuis l'arrivée d'Irina Bokova (2009-2017) à la Direction Générale de l'UNESCO et accentuée depuis la ratification de la Convention 2005 et la mise en place du Fonds International pour la Diversité Culturelle (FIDC), le caractère économique de la culture est aujourd'hui au cœur de la stratégie de communication de l'organisation. Voici quelques éléments qui en témoignent :

« La culture est à la fois un catalyseur et un vecteur de dimensions économiques »⁹¹ ; « le rôle essentiel de la culture, de la créativité et de la diversité culturelle pour concilier les aspects économiques et sociaux du développement, encourager la croissance économique et favoriser l'inclusion sociale » ; « le FIDC explore le potentiel des industries culturelles et créative au cœur de l'économie créative, pour générer des emplois verts »⁹² ; « les projets financés par le FIDC permettent aux professionnels de la culture et de la créativité d'être compétitifs au niveau international »⁹³ ; « tirer parti de la culture afin de réduire la pauvreté et de construire le développement économique inclusif »⁹⁴ ou encore « la culture [...] fait le lien entre les dimensions économiques et sociales et l'investissement dans l'aide au commerce »⁹⁵.

Cette accentuation des références au secteur économique va de pair avec le renforcement du « plaidoyer » de l'UNESCO pour plus d'implication de la culture dans les réflexions autour du développement durable, l'idée étant de montrer que la culture est un secteur particulièrement dynamique vecteur de croissance économique, créateur d'emploi, un catalyseur de progrès et de talents, aussi nécessaire au développement d'une société et à sa prospérité que le triptyque économie-social-environnement.

D'autre part, le site web de l'organisation nous permet de mieux cerner le deuxième concept au cœur de notre sujet, celui de « développement durable ». En effet, la notion de

⁹⁰ JOURNET (Nicolas). – « Penser la culture ». – *Sciences humaines* [en ligne], *Cultures : la construction des identités*, mensuel no.110, novembre 2000. Consulté sur : https://www.scienceshumaines.com/penser-la-culture_fr_901.html#achat_article (le 02/11/2017)

⁹¹ Page « La culture pour le développement durable » ou voir annexe n°4 (01/09/2017)

⁹² Page « Le FIDC et les ODD des Nations Unies » ou voir annexe n°10

⁹³ Page « Pourquoi contribuer au FIDC ? » ou voir annexe n°9

⁹⁴ Consulté sur : <http://www.unesco.org/new/fr/unesco/resources/the-hangzhou-declaration-heralding-the-next-era-of-human-development/> (le 31/10/2017)

⁹⁵ « L'UNESCO fait avancer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », op.cit. p.16

développement, qui s'est muée au fil du temps en celle de développement « durable », est tout à fait centrale dans la communication de l'UNESCO. Il s'agit pour l'organisation de montrer que les dimensions économique, sociale et environnementale qui ont été affirmées historiquement comme les trois piliers du développement durable, ne suffisent pas à refléter toutes les dimensions dont a besoin une société pour se développer et engager des retombées fructueuses et pérennes. La vision de l'organisation est davantage développée à l'occasion de la mise en œuvre du nouvel agenda onusien, dans le document « L'UNESCO fait avancer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». « L'inclusivité, l'intégration et l'universalité »⁹⁶ sont les mots d'ordre d'Irina Bokova lorsqu'il s'agit de définir les objectifs du programme, ce sont les éléments principaux que doit permettre le développement selon l'UNESCO, des mots complétés ensuite par celui de « résilience »⁹⁷ qui revient de façon récurrente dans tout le document. On peut donc relever que l'humain est au cœur du projet de l'institution en termes de développement durable, ce qui explique, outre le fait que ce soit une injonction de son mandat, que l'UNESCO mette l'accent sur la culture pour garantir l'efficience et le long terme du développement. Une vision plus exhaustive de cette conception se précise ensuite en ces termes :

« L'UNESCO aide les pays à opérer ce changement transformatif, en consacrant son action à faire en sorte que tous les apprenants puissent acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour devenir des éco citoyens du monde, responsables ; à faire progresser les sciences, la technologie et l'innovation afin d'élaborer des solutions durables visant à atténuer les effets du changement climatique et autres défis mondiaux et à s'y adapter ; à élargir l'accès aux TIC afin d'encourager le développement socioéconomique ; à faire en sorte que la culture soit prise en compte dans les stratégies de développement durable de façon à ce qu'elles soient pertinentes, efficaces et adaptées aux contextes locaux »⁹⁸.

Ainsi on voit bien que l'UNESCO ne cherche pas à remettre en cause les fondements du développement durable tels qu'édictees dans le *Rapport Brundtland* (1987), elle en valorise tous les éléments, économiques, sociaux et environnementaux, seulement elle souhaite l'évolution du paradigme vers un modèle plus inclusif remettant l'humain au centre de ses principes, et surtout vers un modèle plus moderne comme en témoignent les références répétées à la technologie, l'innovation ou encore aux technologies de l'information et de la communication. De plus, le rôle de la culture dans le processus de développement durable est central aux yeux de l'organisation, pour la raison que « le dialogue interculturel est essentiel pour comprendre les transformations sociales contemporaines, les nouveaux types

⁹⁶ « L'UNESCO fait avancer le programme de développement durable à l'horizon 2030 », op.cit., p.1

⁹⁷ Ibid.

⁹⁸ Ibid., p.3

d'interactions et d'interdépendances humaines, et construire des sociétés pacifiques ». En définitive, la conception de l'UNESCO du rôle de la culture dans le développement est que ses acteurs doivent faire preuve d'« intelligence culturelle », c'est-à-dire de compréhension et d'adaptation aux différences culturelles des peuples, et composer dans le respect des traditions et coutumes qui les caractérisent. L'idéologie de l'UNESCO pour l'aide au développement dans les pays dits « du Sud » est qu'il n'y a pas de développement qui puisse perdurer dans le temps ou survivre à l'intervention des pays « du Nord », si il n'a pas été élaboré d'une part dans un esprit d'apprentissage des populations et non d'imposition d'un modèle donné, et d'autre part dans le respect des traditions des populations concernées et adapté au contexte local.

Des actions menées par l'UNESCO sur le terrain permettent d'appuyer son discours d'exemples concrets ayant engrangé des retombées positives dans des pays en développement, lesquels sont ensuite médiatisés via le site internet de l'organisation ou encore lors d'évènements internationaux. Par exemple, lors du Forum de l'UNESCO tenu à Florence en Italie du 2 au 4 octobre 2014, l'organisation présenta « Heritage Foundation of Pakistan », un projet de développement mené par l'organisation dans la région du Sindh, dans la vallée de l'Hindus au Pakistan. « La démarche d'Heritage Foundation of Pakistan [...] illustre l'objectif de l'organisation onusienne qui désigne la culture comme moteur du développement durable » nous dit-on, et que « des exemples similaires ancrés sur l'artisanat, au Vietnam, au Pérou, en Indonésie... ont été aussi détaillés »⁹⁹ lors de l'évènement. Le but de ce projet nous explique l'article, a été d'apprendre aux populations locales à construire des infrastructures, avec les moyens dont ils disposent, capable de résister aux séismes et inondations très fréquentes dans la région, ou encore à adopter des techniques pour lutter contre les épidémies : « la première initiative est de bâtir des toilettes écologiques et de ne plus cuisiner à même le sol. Les fours d'argile ou *tandoor* – « sans émission de CO2 » – sont surélevés sur des plans de travail. Ce programme éco-durable, intitulé *Community based disaster risk management* (CBDRM) est géré par les assemblées des villages, lesquelles apprennent l'essentiel sur des écrans ». Yasmeen Lari, architecte, et présidente de l'organisation Heritage Foundation of Pakistan explique que « personne ne [la] croyait au début [...] Dans les villages, les hommes regardaient. Aujourd'hui, hommes et femmes font ensemble du marketing pour faire avancer leurs projets »¹⁰⁰. Par des initiatives telles que celle-ci, l'UNESCO parvient à prouver qu'elle agit concrètement en faveur de changements durables dans les pays en développement, et que son idéologie selon laquelle la culture est au cœur du développement

⁹⁹ EVIN (Florence). – « L'UNESCO mise sur la culture pour le développement durable ». – *Le Monde* [en ligne], octobre 2014, consulté sur : http://www.lemonde.fr/arts/article/2014/10/09/l-unesco-mise-sur-la-culture-pour-le-developpement-durable_4503797_1655012.html (le 20/09/2017)

¹⁰⁰ Pour plus de détails, voire le site internet officiel de « Heritage Foundation of Pakistan », consulté sur : <http://www.heritagefoundationpak.org/Hf> (le 14/11/2017)

des sociétés peut s'appliquer de multiples façons et être source de retombées positives à l'image de celles de ce projet : économiques, sociales, environnementales et culturelle.

Ainsi, les pages du site internet de l'UNESCO consacrées à la compétence de l'organisation en culture sont dévolues à l'idéologie de l'organisation et à la construction d'une évidence entre culture et développement durable, de manière à ce que le lien qui unit ces deux domaines devienne une réalité indiscutable pour toute la communauté internationale, des gouvernements nationaux aux institutions intergouvernementales autant que la société civile et le grand public. Bien que les diverses déclarations et preuves avancées par l'organisation soient probantes, l'objectif est qu'une reconnaissance officielle et explicite émane de l'ONU, comme étape de plus vers la légitimation du lien culture – développement durable. C'est pourquoi, afin que les termes « culture » ou « diversité culturelle » deviennent indissociables de « développement durable », l'UNESCO sous le mandat d'Irina Bokova mène une véritable bataille pour que le système de représentation du développement durable évolue. Il s'agit notamment pour l'organisation d'éclaircir les objectifs du *sustainable*, afin de rappeler qu'ils ne sont pas qu'environnementaux ou économiques. Le sens de la notion est en réalité bien plus vaste que ne le sait souvent la *doxa* et il convient donc de mener un travail d'information pour rappeler que les buts du développement durable sont :

« Fournir aux populations, en particulier celles appartenant à des groupes vulnérables ou désavantagés, des opportunités équitables de santé, sécurité, et de vies productives en harmonie avec la nature et leur héritage culturel, ainsi que leur valeurs spirituelles et culturelles ; et une vie qui assure un développement économique et social en même temps qu'une protection environnementale, contribuant ainsi à la réalisation du développement durable »¹⁰¹.

Par ailleurs, il semble que la notion de « développement durable » soit devenue une véritable « formule »¹⁰² dont le succès est tel qu'il rajoute à la confusion autour de sa signification. En effet, la notion « porte en elle des enjeux multiples » et l'usage même de l'expression en constitue un en tant que tel¹⁰³. De plus, « quand bien même on s'en tiendrait aux définitions canoniques, « développement durable » apparaît comme diversement investi. La définition autorisée selon laquelle le développement durable reposerait sur trois piliers [...] est en réalité

¹⁰¹ Traduit de l'anglais, DUXBURY (Nancy), HOSAGRAHAR (Jyoti), PASCUAL (Jordi). – “Why must culture be at the heart of sustainable urban development?”. – *Agenda 21 for Culture*, January 2016, p. 7

¹⁰² La notion de formule désigne « un ensemble de formulations, qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces formulations contribuent dans le même temps à construire ». KRIEG-PLANQUE (Alicia). – « La formule « développement durable » : un opérateur de neutralisation de la conflictualité ». – *Langage et société*, n°134, 2010/4 p.6

¹⁰³ Ibid. p.8

l'objet de variations multiples », et l'auteur précise que plusieurs « acteurs institutionnels militent pour faire bouger cette définition au bénéfice de leurs propres intérêts »¹⁰⁴. Par exemple, certains acteurs jugent que la « communication », la « communication publique », la « gouvernance » ou bien encore la « connaissance » devrait faire l'objet d'une reconnaissance en tant que « quatrième pilier¹⁰⁵. En définitive, le terme de « développement durable » est au cœur de revendications qui dépassent largement les frontières du secteur de la culture, rendant plus urgent encore l'aboutissement des revendications de l'UNESCO en faveur de la reconnaissance de ses principes. Aux enjeux institutionnels et idéologiques de l'organisation s'ajoute donc un enjeu communicationnel, nécessitant une diffusion plus audible des messages de l'institution pour se démarquer de cette compétition lexicale autour de l'expression « développement durable ».

De fait, le terme « plaidoyer » n'est pas choisi au hasard, c'est celui employé par l'UNESCO elle-même et ses représentants pour désigner le discours autour de la culture et du développement durable, porté auprès des Nations Unies dans l'espoir de réponses adéquates apportées aux revendications de l'UNESCO. Un terme qui semble d'ailleurs motiver l'adoption d'une communication offensive, palpable à divers endroits du site internet tel que sur la page « La Déclaration de Hangzhou annonce la prochaine ère de développement humain » :

La Déclaration adoptée en mai 2013 « plaide pour placer la culture au cœur des politiques publiques » ; elle « appelle les gouvernements, la société civile et le secteur privé à exploiter la puissance de la culture face aux enjeux de développement les plus urgents de la planète, tels que la durabilité environnementale, la pauvreté et l'inclusion sociale » ; « le plaidoyer de l'UNESCO qui tend à démontrer de longue date le lien entre culture et développement » ; « la culture est à l'avant-garde du développement économique et social dans un nombre croissant de pays. Pourtant, la culture n'est pas encore pleinement intégrée dans les stratégies de développement durable à travers le monde » ; « la Déclaration exhorte les parties prenantes dans le secteur culturel et au-delà - comme l'éducation, la santé et la planification urbaine - à intégrer la culture dans les stratégies de croissance sociale et de développement » ou encore « La Déclaration de Hangzhou est une étape clé dans le plaidoyer de l'UNESCO pour intégrer la culture dans les stratégies de développement durable »¹⁰⁶.

Si nous résumons, la Déclaration de Hangzhou « annonce une nouvelle ère », elle « plaide », « exhorte », appelle à « exploiter la puissance de la culture », elle s'inscrit dans un « plaidoyer [...] de longue date » : les termes employés sont forts et symboliques, utilisant

¹⁰⁴ Ibid. p.8

¹⁰⁵ Ibid.

¹⁰⁶ Consultée sur : <http://www.unesco.org/new/fr/unesco/resources/the-hangzhou-declaration-heralding-the-next-era-of-human-development/> (le 30/09/2017) ou voir annexe n°6

volontairement une rhétorique urgentiste pour donner une impulsion aux revendications et les rendre plus audibles. Selon un expert du sujet, Jon Hawkes, c'est le fait pendant longtemps de n'avoir compris le terme « culture » que dans son acception artistique, qui a marginalisé le concept et privé les théoriciens et praticiens d'un « outil extrêmement efficace »¹⁰⁷. Il y a donc d'un côté un travail d'information et d'explication à mener pour faire comprendre la place que peut revêtir la culture dans les processus de développement durable, et de l'autre, un travail de revendications pour parvenir à la reconnaissance officielle de ce rôle par les Nations Unies. De fait, au nom de la définition « exposé argumenté, convaincu, en faveur d'une personne, d'une idée, d'une institution »¹⁰⁸, le plaidoyer semble le dispositif le plus adapté aux différents besoins de l'UNESCO. Dans cette stratégie de communication, la Directrice Générale Irina Bokova occupe une place cruciale. Ses déclarations sont reprises dans des sources internes et externes en *verbatim* faisant office d'arguments d'autorité, ce qui montre l'importance de parler à la communauté internationale en des termes marquants et incisifs, afin d'ancrer le discours de l'organisation dans les esprits. On peut voir cela lorsque la Directrice Générale déclare à l'occasion du Congrès international de Hangzhou :

« La culture est précisément ce qui permet la durabilité - comme source de force, de valeurs et de cohésion sociale, d'estime de soi et de participation. La culture est notre force la plus puissante pour la créativité et le renouvellement. ».

Ou encore dans le journal *Le Monde*¹⁰⁹ où elle déclare :

« Les questions abordées ont changé l'approche de la culture, non plus dédiée à une élite, mais considérée comme une force de cohésion sociale qui permet de sortir de la pauvreté et place le développement humain au centre de l'agenda de l'ONU ».

On retrouve ici l'idée de faire rupture avec le passé et des approches de la culture révolues et d'évoluer vers un changement de paradigme. Ce type de messages adressés indirectement à l'ONU sont à nouveaux invoqués lors d'évènements internationaux tel que le Forum de l'UNESCO tenu à Florence, à l'issue duquel a été adoptée la *Déclaration de Florence* (2014) : « égalité des genres, éducation inclusive, durabilité des ressources, tolérance, diversité culturelle, liberté de la créativité »¹¹⁰. Rédigée « à l'heure où la communauté internationale

¹⁰⁷ HAWKES (Jon). – « The Fourth Pillar of Sustainability: culture's essential role in public planning », summary – Préparé pour le Cultural Development Network (Victoria), 1946, p.1. Consulté sur : https://books.google.fr/books/about/The_Fourth_Pillar_of_Sustainability.html?id=NHIT2xmw3EC&redir_esc=y (le 06/09/2017)

¹⁰⁸ Définition de « plaidoyer » du Trésor de la Langue Française [en ligne], consultée sur : [http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tfiv5/advanced.exe?8;s=3075007515](http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tfiv5/advanced.exe?8;s=3075007515;); (le 14/11/20147)

¹⁰⁹ EVIN (Florence), op.cit.

¹¹⁰ EVIN (Florence). op. cit. p.3

travaill[ait au] nouveau programme de développement mondial » soit le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030, la Déclaration fut investie pour réaffirmer le plaidoyer de l'UNESCO :

« En vue de pleinement intégrer la culture en tant que principe fondamental de toutes les politiques de développement, nous demandons aux gouvernements de s'assurer de l'intégration, dans l'agenda de développement post-2015, d'objectifs et d'indicateurs explicites dédiés à la contribution de la culture, notamment dans le cadre des Objectifs de Développement Durable proposés par le Groupe de travail ouvert des Nations Unies concernant : la réduction de la pauvreté, la durabilité des villes et de l'urbanisation, la qualité de l'éducation, le changement climatique et l'environnement, l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, l'inclusion sociale et la réconciliation »¹¹¹.

Convaincre, persuader, inspirer, mobiliser ou encore stratégie d'*empowerement*, les discours émis par l'UNESCO et ses représentants endossent tour à tour des rôles différents en fonction des publics visés, avec un objectif commun à chaque fois : plaider la cause de la culture comme élément inextricable du développement durable auprès de tous les acteurs de la société-mondiale. Plusieurs mois avant la fin de l'élaboration du Programme, l'UNESCO intensifiait son « plaidoyer » afin d'exprimer clairement ses attentes quant aux décisions du futur programme. On peut relever par exemple dans deux prises de paroles d'Irina Bokova :

« Je compte utiliser toutes les positions acquises par l'UNESCO au sein des Nations Unies pour faire avancer nos idées et peser sur l'agenda post-2015 »¹¹² et « quand les ODD seront adoptés [en décembre 2015], j'espère que la déclaration politique mentionnera qu'il ne suffit pas de fixer les objectifs, mais qu'il est également important d'être clair quant aux moyens d'atteindre ces objectifs, et que la culture est l'un des instruments les plus efficaces de mobilisation des différentes communautés. Si l'être humain est au centre du programme post-2015, il est évident que la culture devrait jouer un rôle majeur dans ce programme »¹¹³.

On retrouve également ce genre de projections dans les textes publiés par l'UNESCO au cours des trois années de négociations, telle que dans la *Déclaration de Hangzhou* (2013) ou celle de Florence (2014) qui écrivait :

¹¹¹ *Déclaration de Florence* issue du Troisième forum mondial de l'UNESCO sur la culture et les industries culturelles : « Culture, créativité et développement durable. Recherche, innovation, opportunités », 4 octobre 2014, p. 1-2

Consulté sur : unesdoc.unesco.org/images/0023/002303/230394f.pdf (le 2 octobre 2017)

¹¹² Discours d'Irina Bokova, Directrice Générale de l'UNESCO, à l'occasion de la Réunion d'information du Bureau Exécutif de l'UNESCO, 12 février 2014. Consulté sur :

unesdoc.unesco.org/images/0022/002264/226447M.pdf (le 20/09/2017)

¹¹³ GOTEV (Georgi) traduit par FLAUSCH (Manon), op. cit.

« A l'heure où la communauté internationale travaille à un nouveau programme de développement mondial, nous sommes convaincus que les Nations Unies et l'ensemble des gouvernements appliqueront pleinement la troisième résolution sur « Culture et développement durable » adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2013 (A/RES/68/223). Cette résolution reconnaît le rôle de la culture comme vecteur et moteur de développement durable et demande qu'elle reçoive la place qui lui est due au sein de l'agenda de développement post-2015 »¹¹⁴.

Après avoir été mené de longues années, Irina Bokova a estimé qu'il était temps que l'organisation n'ait plus à revendiquer un tel « plaidoyer », signifiant la nécessité d'une reconnaissance explicite des Nations Unies du rôle de la culture dans le développement durable. Comme une dernière tentative de plaider la cause de la culture à l'approche de la fin des négociations, la Directrice Générale a profité du Débat thématique de haut niveau de l'Assemblée générale sur la culture et le développement tenu le 5 mai 2014 à New York, pour adresser une nouvelle fois les attentes de longue date de l'UNESCO et le vif espoir que celles-ci auront été entendues : « L'Assemblée générale des Nations Unies a repris ce message au plus haut niveau, à plusieurs reprises, en 2010, en 2011, en 2013. Je crois que le temps du plaidoyer est derrière nous »¹¹⁵. Ainsi, dans une allocution qui prend des allures de coup de communication ultime, Irina Bokova tâche de convaincre les Nations Unies de l'urgence de la situation et de presser les dirigeants onusiens d'implémenter un changement significatif à la faveur de ce plaidoyer mené depuis plusieurs années par l'UNESCO.

La question étant de savoir à présent si la bataille idéologique menée par l'organisation et accentuée au cours des deux mandats d'Irina Bokova a apporté les résultats escomptés.

c) Une reconnaissance nouvelle mais relative

Après trois ans de négociations initiées lors du Sommet Rio +20 en 2012¹¹⁶, le 2 août 2015 les cent quatre-vingt-treize Etats membres de l'ONU se sont accordés sur un document final récapitulant le projet pour l'après-2015 : « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 »¹¹⁷, qui fut par la suite ratifié à l'unanimité en septembre 2015.

¹¹⁴ *Déclaration de Florence*, op.cit., p. 1

¹¹⁵ Discours d'Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, à l'occasion du débat thématique de haut niveau de l'Assemblée générale sur la culture et le développement, New York, 5 mai 2014. Consulté sur : unesdoc.unesco.org/images/0022/002276/227678M.pdf (le 20/10/2017)

¹¹⁶ BARROUX (Rémi). – « Les dix-sept objectifs de l'ONU pour une planète durable ». – *Le Monde* [en ligne], septembre 2015. Consulté sur : http://www.lemonde.fr/climat/article/2015/09/25/les-dix-sept-objectifs-de-l-onu-pour-une-planete-durable_4772071_1652612.html (le 03/11/2017)

¹¹⁷ Consulté sur : http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F (le 30/09/2017)

A mesure que la fin des négociations approchaient, les attentes de l'UNESCO sur la place qu'allait accorder les Nations Unies à la culture dans le Programme étaient donc revendiquées publiquement et sans détours. A présent que celui-ci est entré en vigueur (janvier 2016), l'UNESCO communique désormais sur le rôle finalement assigné à la culture dans sa mise en œuvre. On peut ainsi lire sur son site internet :

« L'UNESCO contribue à la mise en œuvre de ces objectifs par son travail » dans le domaine de la culture¹¹⁸ ; « le travail de promotion de la diversité culturelle par l'UNESCO, ainsi que les Conventions culturelles de l'UNESCO, sont fondamentaux pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable »¹¹⁹ ; « l'Agenda 2030 pour le développement durable constitue un progrès significatif dans de nombreux domaines, et particulièrement pour la culture puisque c'est la première fois que l'agenda international pour le développements se réfère à la culture... »¹²⁰ ou encore « le programme de développement durable pour 2030 des Nations Unies reconnaît pour la première fois le rôle essentiel de la culture, de la créativité et de la diversité culturelle pour concilier les aspects économiques et sociaux du développement... »¹²¹.

La communication de l'UNESCO autour du rôle de la culture dans le projet de développement onusien met donc en valeur un bilan positif laissant entendre que les résultats du long plaidoyer mené auprès des Nations Unies ont finalement été obtenus. Pourtant, lorsqu'il s'agit de recueillir des informations précises sur la nature de cette évolution « inédite », les éléments de réponses s'annoncent plus subtils.

Le premier objet que nous pouvons observer pour obtenir des précisions sur ce qui a changé dans le rôle accordé à la culture depuis la ratification des Objectifs de Développement Durable est le site internet de l'UNESCO. Comme nous l'avons mis en évidence précédemment, la page « L'UNESCO et les objectifs de développement durable »¹²² est le point de départ menant aux pages « La Culture pour le développement durable »¹²³ et celle « Les objectifs de développement durable pour la culture sur l'agenda 2030 »¹²⁴ :

¹¹⁸ Voir annexe n°3

¹¹⁹ Voir annexe n°4

¹²⁰ Voir annexe n°5

¹²¹ Voir annexe n°10

¹²² Consulté sur : <https://fr.unesco.org/sdgs>, op.cit. annexe n°3

¹²³ Consulté sur : <https://fr.unesco.org/themes/culture-d%C3%A9veloppement-durable>, op.cit. annexe n°4

¹²⁴ Consulté sur : <https://fr.unesco.org/sdgs/clt>, op.cit. annexe n°5

1) Page n° 1 « L'UNESCO et les objectifs de développement durable » :

L'UNESCO et les objectifs de développement durable



Des chefs d'État et de gouvernement, des hauts responsables des Nations Unies et des représentants de la société civile, se sont réunis en septembre 2015, dans le cadre de la 70^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, et ont adopté les Objectifs de développement durable (ODD). Ces objectifs forment un programme de développement durable, universel et ambitieux, un programme « du peuple, par le peuple et pour le peuple », conçu avec la participation active de l'UNESCO.

L'UNESCO contribue à la mise en œuvre de ces objectifs par son travail dans les domaines suivants :



Éducation

L'UNESCO a contribué activement à la définition de l'agenda Éducation 2030, qui fait partie de l'ODD 4. La Déclaration d'Incheon, adoptée au Forum mondial sur l'éducation en République de Corée en mai 2015, a chargé l'UNESCO de diriger et de coordonner l'Éducation 2030 par le biais d'un appui consultatif et technique dans le cadre du programme mondial de développement durable. [En savoir plus](#)



Sciences naturelles

Le nouvel Agenda 2030 pour le développement durable constitue un progrès significatif pour la reconnaissance de la contribution de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) au développement durable. [En savoir plus](#)



Sciences sociales et humaines

Le Programme des sciences sociales et humaines de l'UNESCO entend ancrer fermement des valeurs et principes universels, tels que la solidarité mondiale, l'inclusion, la lutte contre les discriminations, l'égalité des genres et le respect du principe de responsabilité dans les activités menées par les États membres et d'autres parties prenantes clés pour mettre en œuvre les ODD. [En savoir plus](#)



Culture

Placer la culture au cœur des politiques de développement représente un investissement crucial pour l'avenir du monde et un prérequis pour des processus de mondialisation fructueux qui tiennent compte du principe de la diversité culturelle. [En savoir plus](#)

2) Page n°2 « La Culture pour le développement durable »

La culture pour le développement durable

La culture est ce que nous sommes et ce qui façonne notre identité. Aucun développement ne peut être durable sans inclure la culture.

En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté l'Agenda 2030 pour le développement durable, avec 17 objectifs universels ambitieux pour transformer notre monde.

L'UNESCO veille à ce que le rôle de la culture soit reconnu par la plupart des objectifs de développement durable (ODD), y compris ceux se concentrant sur l'éducation de qualité, les villes durables, l'environnement, la croissance économique, les modes de consommation et de production durables, ainsi que les sociétés pacifiques et inclusives, l'égalité des genres et la sécurité alimentaire.

Du patrimoine culturel aux industries culturelles et créatives, la culture est à la fois un catalyseur et un vecteur de dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable.

Le travail de promotion de la diversité culturelle par l'UNESCO, ainsi que les Conventions culturelles de l'UNESCO, sont fondamentaux pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

[En savoir plus](#)



ACTUALITÉS



L'UNESCO célèbre la Journée internationale des musées avec la communauté muséale mondiale

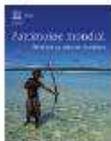
La conférence de Madrid appelle à protéger la diversité culturelle pour la paix au Moyen-Orient
24 MAI 2017

L'UNESCO célèbre la journée internationale des musées avec la communauté muséale mondiale
17 MAI 2017

Rapport spécial - La culture : la solution pour l'avenir des villes durables
14 OCTOBRE 2016

Journée mondiale des océans 2016 - l'UNESCO rappelle l'importance du patrimoine culturel subaquatique pour la réalisation du développement durable
08 JUIN 2016

PUBLICATIONS



Patrimoine mondial : Bénéfices au-delà...



Culture : Futur urbain - Rapport...



Musées et centres d'accueil...

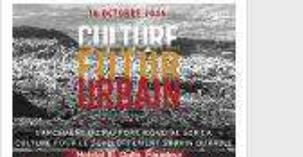


Patrimoine mondial et patrimoine urbain...

[more](#)

- #### LIENS ASSOCIÉS
- La Culture Pour Le Développement Urbain Durable
 - CONVENTIONS DE L'UNESCO
 - La Culture à Rio+20
 - Culture dans les PNJAD
 - L'UNESCO et les objectifs de développement durable
 - Conférences

- #### DOCUMENTS
- DECLARATIONS
 - Documents principaux



3) Page n°3 « « Les objectifs de développement durable pour la culture sur l'agenda 2030 » » :

Les objectifs de développement durable pour la culture sur l'agenda 2030



C'est la culture qui fait de nous ce que nous sommes et qui bâtit notre identité. C'est également elle qui contribue à réduire la pauvreté et qui ouvre la voie à un développement prioritairement humain, inclusif et équitable. Sans la culture, aucun développement ne pourra être durable.

Placer la culture au cœur des politiques de développement représente un investissement crucial pour l'avenir du monde et un prérequis pour des processus de mondialisation fructueux qui tiennent compte du principe de la diversité culturelle.

L'Agenda 2030 pour le développement durable¹² constitue un progrès significatif dans de nombreux domaines, et particulièrement pour la culture puisque c'est la première fois que l'agenda international pour le développement se réfère à la culture dans le cadre des objectifs de développement durable relatifs à l'éducation, la sécurité alimentaire, l'environnement, la croissance économique, la consommation durable, les modes de production, les sociétés pacifiques et inclusives et les villes durables.

Cette reconnaissance inédite ne répond pas seulement à la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies et des organes directeurs de l'UNESCO, mais aussi à la demande des États membres aux niveaux nationaux respectifs.

Dans cette optique, la mise en œuvre du programme de l'UNESCO, à travers l'opérationnalisation des Conventions de l'UNESCO sur la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel et naturel, et des Industries culturelles et créatives, ainsi que des programmes conjoints avec d'autres agences des Nations Unies et de étroite coopération avec les autorités nationales, jouera un rôle clé dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable.



ACTUALITÉS



09 Décembre 2015
Conférence internationale sur les villes durables à Hangzhou du 10 au 12 décembre



20 Octobre 2015
Conférence internationale sur les villes durables à Hangzhou (Chine)



21 Septembre 2015
L'UNESCO à la 70e session de l'Assemblée générale des Nations Unies et l'adoption du programme de développement pour l'après-2015

LIENS:

- [La culture pour le développement durable](#)
- [Conférence internationale sur la "culture pour des villes durables"](#)
- [Les villes créatives](#)
- [Les villes historiques en développement](#)
- [Les Indicateurs UNESCO de la culture pour le développement \(IUCD\)](#)
- [La Culture et le développement du F-OMD](#)



Sur la page n°2 on peut tout d'abord trouver un lien prometteur pour les informations souhaitées, intitulé « L'UNESCO et les objectifs de développement durable ». Cependant, celui-ci renvoie en réalité à la page n°1 de laquelle nous venons. Sur la page n°3 cette fois, on trouve une « Actualité » intitulée « L'UNESCO à la 70^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies et l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 », une promesse là encore d'obtenir des informations plus ciblées sur le rôle de la culture dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, sauf que l'article auquel le lien nous mène date en fait d'avant la ratification du programme et donc ne nous dit rien de l'après mise en vigueur. Sur cette même page on trouve également une liste de liens hypertextes dont le premier nommé « La culture pour le développement durable » nous ramène cette fois-ci à la page n°2 de notre cheminement, qui elle-même nous renvoyait à la n°1. En d'autres termes, les quelques lignes ci-dessus sont à l'image du fonctionnement du site internet de l'UNESCO : un système de circulation labyrinthique, sur lequel les pages se renvoient la balle les unes avec les autres et ce, sans logique de progression dans la prise d'informations.

De fait, si l'énonciation éditoriale du site internet détermine effectivement les « formes instituant de l'information dans les processus de communication sur lesquelles repose la doxa contemporaine » comme le disent Yves Jeanneret et Emmanuel Souchier¹²⁵, alors cela signifie dans le cas de notre sujet que l'avis de la *doxa* sur la reconnaissance du lien entre culture et développement durable dépend des informations telles qu'elles sont établies sur le site internet de l'UNESCO. Or, étant donné les modalités d'accès que nous venons de décrire et l'absence d'information plus précise sur la nature de la reconnaissance annoncée, le fonctionnement du site internet est un premier élément mettant en doute les informations telles qu'elles sont énoncées sur le site de l'organisation. On peut en effet imaginer que s'il y avait une avancée significative dans la légitimation de la Culture à agir en faveur du développement durable, celle-ci serait davantage développée sur le site internet de l'UNESCO. Au contraire, d'une part des messages forts tel que celui-ci sont finalement complètement dilués dans la masse d'informations que donne à voir et lire le site internet de l'organisation, et d'autre part, un tel fonctionnement laisse une impression d'approximation des propos qui tend à décrédibiliser le système d'information du site. Finalement, aucune des trois pages pourtant annonçant traiter du rôle de la culture dans le développement durable et introduisant le thème des « ODD », ne nous donne les informations relatives à la reconnaissance nouvelle accordée par l'ONU à la culture.

Là où l'espace et la technicité du site internet trouvent leurs limites, intervient alors l'intérêt des documents téléchargeables dont le format permet une présentation plus détaillée et dévouée

¹²⁵ JEANNERET (Yves), SOUCHIER (Emmanuel), op.cit., p. 6

à un sujet. Ainsi le document « L'UNESCO fait avancer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » est le gage de recueillir plus d'informations relatives à l'implication de l'UNESCO dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable que sur le site internet en ligne, en particulier concernant la culture. La première référence au rôle de l'organisation se situe dans l'avant-propos d'Irina Bokova lorsqu'elle dit :

« L'inclusivité, l'intégration et l'universalité, voilà ce qui caractérise le nouveau Programme. Le pouvoir de persuasion est essentiel pour parvenir à le réaliser. C'est là toute l'importance du mandat universel de l'UNESCO, qui contribue à « l'édification de la paix, à l'élimination de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information »¹²⁶.

Cette première mention du rôle de l'UNESCO dans la réalisation du Programme se limite pour l'instant à des éléments de description génériques qui reprennent mot pour mot l'énoncé de la mission de l'institution telle que mandatée par l'ONU. Toutefois, l'enchaînement des phrases laisse également entrevoir une information clé sur le rôle effectif de l'organisation dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable. Effectivement, lorsque la Directrice Générale déclare « c'est là toute l'importance du mandat universel de l'UNESCO », fait-elle référence à « l'inclusivité, l'intégration et l'universalité » ou au « pouvoir de persuasion » ? Telle qu'elle est construite, la phrase sous-entend la deuxième hypothèse, ce qui reviendrait à indiquer que le rôle de l'UNESCO a finalement principalement une fonction de communication et de sensibilisation de la communauté internationale aux enjeux du développement durable, d'où la mise en circulation du discours de l'ONU. Mais le rôle que peut revêtir la section « culture » de l'UNESCO semble se préciser davantage par la suite :

« L'Organisation propose, en fonction des demandes, des conseils fondés sur des données factuelles en matière d'élaboration des politiques et d'action normative dans ses domaines de compétence, et s'emploie à renforcer les capacités, notamment en matière de collecte et d'analyse de données »¹²⁷.

L'UNESCO interviendrait donc principalement dans un rôle de conseil apportés aux Etats et d'analyste statistique. Un rôle confirmé d'autre part avec la phrase :

« L'Organisation est chargée de collecter et de diffuser les données relatives aux indicateurs mondiaux et thématiques nécessaires pour examiner et donner suite à la plupart de ces objectifs »¹²⁸.

¹²⁶ « L'UNESCO fait avancer le programme de développement durable à l'horizon 2030 », op.cit., p.1

¹²⁷ Ibid.

¹²⁸ Ibid.

Ce qui transparaît de ces éléments et de la récurrence de la référence à l'analyse de données dans le document est finalement que le rôle concret de l'UNESCO tel que reconnu par l'ONU semble être moins du côté des acteurs moteurs de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 que de celui des analystes de ses résultats. Une compétence statistique de l'organisation d'ailleurs avérée par l'existence de l'Institut de Statistique de l'UNESCO qui participe activement à la collecte des données relatives à la réalisation des Objectifs de Développement Durable¹²⁹. Ces éléments complétés de ceux disséminés sur le site internet tel que l'emploi du verbe « se réfère »¹³⁰ quand il s'agit de décrire le rôle de la culture dans l'élaboration du Programme de développement durable, nous conduisent finalement à relativiser la reconnaissance annoncée. Que ce soit via la structuration des informations concernées sur le site internet ou la construction du discours et le choix des termes, l'organisation reste toujours approximative et son rôle n'est finalement que suggéré ici et là dans ce qui est davantage une mise en circulation du discours de l'ONU et une tentative de s'y raccrocher qu'une vraie démonstration de reconnaissance.

Quant au rôle précisément de la culture, une infographie dédiée¹³¹ et une page intitulée « La culture comme moteur et catalyseur du développement durable »¹³² nous renseignent davantage :



¹²⁹ Consulté sur : <http://uis.unesco.org/fr> (le 31/10/2017)

¹³⁰ Consulté sur : <https://fr.unesco.org/sdgs/clt> (le 10/09/2017) ou voir annexe n°5

¹³¹ Document « L'UNESCO fait avancer le programme pour le développement durable à l'horizon 2030 », op.cit. p.16 ou voir annexe n°13 pour plus de détails

¹³² Ibid. p. 17

Après avoir rappelé la reconnaissance nouvelle en disant qu'« en réponse à l'appel pressant des acteurs nationaux et locaux, le Programme 2030 intègre, pour la première fois, le rôle de la culture par le biais du patrimoine culturel et de la créativité comme moteur du développement durable pour l'ensemble des ODD »¹³³, le texte affirme que les conventions culturelles de l'UNESCO sur le patrimoine et la créativité concourent à la mise en œuvre de plusieurs « ODD » et énumère pas moins de treize d'entre eux : « parmi lesquels les 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 ». Dès lors, on comprend que c'est au regard non pas des objectifs mais de leur division en cent soixante-neuf cibles que l'on peut saisir le rôle réel attribué à la culture. L'UNESCO participe par exemple à la réalisation de l'Objectif 11 pour des villes durables, via la cible 11.4 sur la protection du patrimoine naturel et culturel pour laquelle l'Institut de statistiques de l'UNESCO élabore des indicateurs. De plus, par ses actions pour protéger la culture dans les situations d'urgence, lors de conflits ou de catastrophes, l'UNESCO participe ainsi à l'Objectif 16 pour des sociétés pacifiques et inclusives. Enfin, ce rôle nous est davantage détaillé encore par une longue énumération des actions culturelles qui participent de l'avancée du Programme de développement durable onusien :

« Par des initiatives et des programmes opérationnels phares comme l'initiative sur la culture et le développement urbain durable, le programme d'éducation au patrimoine mondial, les projets de Routes du patrimoine de l'UNESCO, les Programmes du patrimoine mondial pour le tourisme durable et le programme marin du patrimoine mondial servent de cadres et émettent des recommandations clés pour aider les Etats membres à prendre en compte la culture dans les stratégies et politiques de mise en œuvre des ODD »¹³⁴.

Le rôle transversal de l'UNESCO dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable est donc avéré dans la mesure où les actions menées par l'UNESCO participent effectivement de la réussite et de l'efficacité des mesures d'aide au développement durables prises. Ce qui est plus discutable en revanche reste toujours cette question de l'inédit du rôle accordé à la culture, dans la mesure où tous les programmes énoncés en preuves étaient déjà existants et actifs avant la ratification du Programme en 2015. Finalement, de tous les éléments qui nous l'annonçaient, aucun ne nous indique véritablement ce qu'il y a de nouveau.

Alors qu'Irina Bokova elle-même salue un « moment historique » où « pour la première fois, l'Agenda 2030 reconnaît la force de la culture, de la diversité culturelle comme moteur de développement durable »¹³⁵, nous n'en connaissons toujours pas les tenants et aboutissants

¹³³ Ibid.

¹³⁴ Document « L'UNESCO fait avancer le programme pour le développement durable à l'horizon 2030 », op.cit. p.17

¹³⁵ Allocution d'Irina Bokova, Directrice Générale de l'UNESCO, Sommet des Nations Unies sur le Développement Durable, Assemblée Générale des Nations Unies, New York, 25 septembre 2015. Consultée sur : <https://sustainabledevelopment.un.org/.../20429unesco-eng-fr.pdf> (le 10/09/2017)

précis. C'est pourquoi nous nous proposons à présent d'étudier les affirmations de l'UNESCO à la lumière du texte officiel : « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 »¹³⁶, lequel énonce clairement les perspectives de l'agenda, la liste des dix-sept Objectifs de Développement Durable et leur cent-soixante-neuf cibles.

La première chose que l'on observe est que la culture n'apparaît pas formellement dans l'énonciation des objectifs. D'après la Directrice Générale de l'UNESCO la raison est qu'il n'a jamais été question de faire « de la culture un objectif en soi, mais un moteur de développement et de cohésion sociale »¹³⁷. La deuxième chose est qu'en cherchant dans le document, la reconnaissance inédite et historique encensée par l'UNESCO est fortement contrebalancé par le document énonçant le Programme, dans lequel nous ne relevons finalement que six références à la culture et la diversité culturelle. Parmi les cinquante-neuf points composant l'introduction, seuls deux les mentionnent :

« 8. Nous envisageons un monde de respect universel des droits de l'homme et de la dignité humaine, de l'état de droit, de la justice, de l'égalité et de la non-discrimination ; le respect de la race, de l'ethnicité et de la *diversité culturelle* ; et de l'égalité des chances permettant la pleine réalisation du potentiel humain et contribuant à la prospérité partagée [...] ».

« 36. Nous nous engageons à promouvoir la *compréhension interculturelle*, la tolérance, le respect mutuel et une éthique de la citoyenneté mondiale et de la responsabilité partagée. Nous reconnaissons la *diversité naturelle et culturelle* du monde et reconnaissons que toutes les *cultures et civilisations* peuvent contribuer au développement durable et sont des catalyseurs essentiels de ce développement durable. »

Et parmi les dix-sept objectifs et cent soixante-neuf cibles, seuls quatre y font clairement référence :

« 4.7. D'ici à 2030, veiller à ce que tous les apprenants acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation au développement durable et aux modes de vie durables, aux droits humains, à l'égalité des sexes, à la promotion de la paix et de la non-violence, la citoyenneté et l'appréciation de la contribution de la diversité culturelle et de la culture au développement durable. » ;

« 8.9. D'ici 2030, concevoir et mettre en œuvre des politiques visant à promouvoir un tourisme durable qui crée des emplois et promeuve la culture et les produits locaux. » ;

¹³⁶ Consulté sur : http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F (le 30/09/2017)

¹³⁷ GOTEV (Georgi) traduit par FLAUSCH (Manon). – « Irina Bokova : « La culture n'est pas un objectif mais un moteur de développement » ». – *Euractiv* [en ligne], juin 2015. Consulté sur : <https://www.euractiv.fr/section/aide-au-developpement/interview/irina-bokova-la-culture-n-est-pas-un-objectif-mais-un-moteur-pour-le-developpement/> (le 02/11/2017)

« 11.4. Renforcer les efforts pour protéger et sauvegarder le patrimoine culturel et naturel mondial » ;

« 12.b. Développer et mettre en œuvre des outils pour mesurer les impacts du développement durable sur le tourisme durable qui créent des emplois et promeuvent la culture et les produits locaux ».

La première chose que l'on peut voir est qu'il y a bien une reconnaissance de la part de l'ONU via le Programme de développement durable pour 2030, de la capacité de la culture à être un vecteur de développement durable, la nouveauté venant ici du fait que le précédent programme des Objectifs du Millénaire pour le Développement (2000-2015) n'y faisait pas référence. Néanmoins, les propos de l'UNESCO méritent tout de même d'être nuancés. Tout d'abord car le fait que l'UNESCO « veille » à ce que le rôle de la culture soit reconnu via une majorité des objectifs¹³⁸ et l'affirmation de participer via ses actions culturelles à la réalisation des Objectifs « 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 » ainsi que le 11¹³⁹, tendent à être contrebalancée par le fait que seules quatre cibles du programme y font explicitement référence.

Ensuite, car cette reconnaissance n'apporte pas de changement majeur par rapport à ce qui était déjà reconnu par l'ONU, en particulier pas la résolution A/RES/68/223 intitulée « Culture et développement durable » adoptée par la soixante-huitième Assemblée Générale des Nations Unies le 20 décembre 2013¹⁴⁰. En vertu de cette résolution, l'ONU reconnaissait déjà que :

« La culture est une composante essentielle du développement humain, elle constitue une source d'identité, d'innovation et de créativité pour l'individu et la communauté et un facteur important d'inclusion sociale et d'éradication de la pauvreté, assurant une croissance économique durable et l'appropriation des processus de développement »¹⁴¹ ou encore que « la diversité culturelle est une source d'enrichissement pour l'humanité et une contribution importante au développement durable des communautés locales, des peuples et des nations, leur permettant de jouer un rôle actif et unique dans le développement initiatives ».

Ainsi, ce n'est pas que la reconnaissance n'est pas réelle, c'est qu'elle n'apporte pas de changement significatif par rapport aux précédentes reconnaissances, d'autant que le Programme de développement durable n'est pas plus contraignant que ce qui a pu être énoncé par le passé dans les diverses Déclarations de l'UNESCO ou résolutions de l'ONU. Une constatation qui nous permet de mettre en évidence un recours récurrent de l'UNESCO à la

¹³⁸ Pour plus de détails, voir annexe n°4

¹³⁹ Document « L'UNESCO fait avancer le programme de développement durable à l'horizon 2030 », op.cit.

¹⁴⁰ Consultée sur : <http://undocs.org/A/RES/68/223> (le 10/10/2017)

¹⁴¹ Traduit de l'anglais, *ibid.*, p.2

rhétorique de la nouveauté pour communiquer sur des apparents progrès, alors même que dans certains cas ceux-ci n'ont rien de nouveau.

Enfin, le fait même qu'on trouve sur le site internet autant d'éléments sur l'avant-ratification nous permettant d'analyser le plaidoyer et les attentes de l'organisation, et si peu de détails sur l'après, nous suggère que les résultats du texte officiel ne sont pas ceux qui étaient attendus. En effet, il semble logique que s'il y avait une reconnaissance telle que le laisse entendre l'UNESCO, l'organisation ne s'en tiendrait pas à quelques lignes mais profiterait de documents tel que « L'UNESCO fait avancer le programme pour le développement durable à l'horizon 2030 » pour expliciter la nouveauté cachée derrière des phrases telles que :

« L'Agenda 2030 pour le développement durable constitue un progrès significatif dans de nombreux domaines, et particulièrement pour la culture puisque c'est la première fois que l'agenda international pour le développements e réfère à la culture... »¹⁴² ou encore « le programme de développement durable pour 2030 des Nations Unies reconnaît pour la première fois le rôle essentiel de la culture, de la créativité et de la diversité culturelle pour concilier les aspects économiques et sociaux du développement... »¹⁴³.

Or, l'explicitation de cet inédit n'est pas à l'œuvre puisqu'au contraire il faut lire entre les lignes et aller chercher dans des sources externes les réponses aux interrogations laissées par l'UNESCO. Si l'on se reporte de nouveau aux propos d'Yves Jeanneret et Emmanuel Souchier, selon lesquels « si la réalité de l'énonciation éditoriale relève des conditions de possibilité de toute écriture [...] les modalités de son élaboration et de sa dissémination ne sont pas neutres »¹⁴⁴, alors nous pouvons supposer que tous les éléments énumérés tel que le fonctionnement labyrinthique du site internet de l'UNESCO, les approximations sur la reconnaissance du rôle de la culture ou encore les nombreux implicites contenus dans ses actes de langage, relèvent d'un choix d'énonciation de l'organisation qui traduit une volonté de sa part de communiquer sur certains éléments et pas sur d'autres. Ici finalement, c'est le non-dit de l'UNESCO qui nous dit plus de la réalité de la situation que son discours.

Par ailleurs, parmi les sources externes qui peuvent nous aider à lever les implicites du discours de l'UNESCO, le document de l'Agenda 21¹⁴⁵ pour la culture de 2016 est un document pertinent, d'autant plus que l'un des trois auteurs est Jyoti Hosagrahar, la Directrice de la Division pour la Créativité de l'UNESCO c'est-à-dire l'une des hautes fonctionnaires dirigeant la section Culture de l'organisation. Ici, après avoir indiqué que le Programme de

¹⁴² Pour plus de détails, voir annexe n°5

¹⁴³ Pour plus de détails, voir annexe n°8

¹⁴⁴ JEANNERET (Yves), SOUCHIER (Emmanuel), op. cit., p. 13

¹⁴⁵ « L'Agenda 21 est un plan d'action pour le XXI^e siècle adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 1992. », consulté sur : https://fr.wikipedia.org/wiki/Agenda_21 (le 13/11/2017)

développement durable à l'horizon 2030 « mentionne » la culture dans les quatre domaines que nous avons mis en évidence, les auteurs contrebalancent immédiatement en soulignant « mais a échoué à identifier la culture comme objectif autonome »¹⁴⁶, le terme employé en anglais « *fails* » exprimant largement la hauteur de la déception des institutions ayant plaidé pour la reconnaissance de la culture dans le développement durable. En outre, dans ce document est explicitement déploré le fait que « malgré les nombreux débats et résolutions des Nations Unies, les preuves fournies par la diversité des projets rendus possibles par le Fonds pour la réalisation des OMD et l'existence d'une communauté mondiale représentant des millions de personnes s'efforçant de satisfaire le rôle de la culture en tant que moteur et facilitateur de développement », le texte final de l'Agenda 2030 « adopte une vision instrumentale de la culture et n'épouse pas pleinement son plein potentiel »¹⁴⁷. Il est donc clair que les résultats des négociations ne sont pas à la hauteur des attentes qui avaient été exprimées par le plaidoyer de l'UNESCO pendant la phase de négociations du programme pour l'après-2015, puisque celles-ci étaient communes aux individus et autres institutions qui plaidaient en ce sens. Enfin, les trois auteurs estiment que la culture ne devrait pas être « rendue invisible » par des approches intégrantes¹⁴⁸ comme c'est le cas dans le Programme de développement durable pour 2030, et que les objectifs de développement durable devraient être « soutenus par des stratégies intégrant le savoir au sens large, au-delà d'une compréhension étroite des données et des indicateurs »¹⁴⁹, alors que là encore, nous avons pu voir précisément que le rôle explicite de l'UNESCO dans la réalisation des « ODD » est souvent un rôle de collecte et d'analyse des données relatives aux Objectifs de Développement Durable. En définitive, ce texte permet de mettre à jour les implicites du discours de l'UNESCO en mettant en évidence que, compte tenu du long et intensif plaidoyer qui a été mené par l'organisation en amont, l'UNESCO ne peut pas être satisfaite des résultats issus du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en termes de reconnaissance du rôle de la culture. Selon nous, tous ces implicites que nous avons pu relever dans les pages de notre corpus, ces approximations et ces absences d'informations sur la nature exacte de cette reconnaissance « inédite », sont précisément les raisons qui prouvent que ses attentes n'ont pas été entièrement satisfaites. Le fait même que l'une des auteurs de ces quelques références soit une des dirigeantes de la section culture à l'UNESCO prouve que la déception mise en exergue dans l'Agenda 21 pour la Culture est nécessairement partagée par l'UNESCO.

¹⁴⁶ DUXBURY (Nancy), HOSAGRAHAR (Jyoti), PASCUAL (Jordi). – “Why must culture be at the heart of sustainable urban development”. – Culture 21, Agenda 21 for Culture, janvier 2016, p.8-9

¹⁴⁷ Ibid. p.9

¹⁴⁸ Ibid.

¹⁴⁹ Ibid.

Enfin, dans les éléments de discours des Etats membres de l'ONU comme c'est le cas pour le gouvernement français, la culture n'est pas non plus invoquée quand il s'agit de présenter les Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030. Le Ministère de la Transition écologique et solidaire français par exemple décrit ce que sont les dix-sept « ODD » en disant « les trois dimensions du développement durable sont désormais intégrées de manière transversale. Les objectifs de développement durable couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation... »¹⁵⁰, mais pas la culture, ce qui prouve une nouvelle fois qu'on est loin de la relation « inextricable »¹⁵¹ entre culture et développement durable envisagée dans l'idéologie de l'UNESCO.

En définitive, la mise en perspective du discours de l'UNESCO avec les recommandations édictées dans le texte officiel du Programme de développement durable mais aussi avec différentes sources externes institutionnelles, nous force à constater que les changements apportés sont en deçà de ce qui était escompté dans le plaidoyer de l'organisation. Ce décalage entre les attentes des institutions spécialisées dans la culture et la reconnaissance des Nations Unies n'est d'ailleurs pas nouveau. En effet, on peut lire de la part de diverses sources que le Sommet mondial sur le développement durable de 2002 à Johannesburg, a reconnu la culture comme quatrième pilier du développement durable. La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de Québec l'affirme en 2011 par exemple¹⁵², alors qu'en réalité dans le *Rapport officiel du Sommet de Johannesburg* sont réaffirmés les trois piliers historiques du développement durable, et les références à la culture se limitent à des anecdotes telle que :

« 12. Une prise en compte de la diversité culturelle était par ailleurs fondamentale [dans les partenariats] pour que le développement soit non seulement effectivement durable mais aussi adapté aux besoins de ceux qui devaient en bénéficier »¹⁵³.

Un décalage d'autant plus étonnant qu'au même moment (2011-2013), la Commission Culture de l'organisation internationale Cités et Gouvernements Locaux Unis, s'appuyant sur les travaux menés par l'UNESCO, présentait une proposition pour établir une Position politique sur la culture en tant que quatrième pilier de développement durable¹⁵⁴, ce qui montre bien

¹⁵⁰ Consulté sur : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/ODD>

¹⁵¹ « La Déclaration de Hangzhou annonce la prochaine ère de développement », consulté sur : <https://es.unesco.org/node/124015> (le 10/10/2017) ou annexe n°6

¹⁵² « La culture comme outil de développement durable », op.cit., p.2

¹⁵³ Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août – 4 septembre 2002, p. 151

¹⁵⁴ « La culture : quatrième pilier du développement durable » (CGLU), op.cit. p.1

que ce n'était pas encore le cas. Un phénomène ambigu donc qui plane autour de la reconnaissance de la culture dans le développement durable, sur lequel Amareswar Galla a réagi en pointant du doigt une certaine tendance à faire des promesses sur l'évolution du rôle attribué à la culture dans le développement des sociétés, qui ne sont par la suite pas reportées officiellement par les organisations internationales dans leurs rapports : « En tant qu'êtres humains, nous souffrons d'amnésie culturelle. Nous avons oublié ce que nous faisons par le passé. [...] si l'on regarde la Déclaration sur la diversité culturelle signée à l'UNESCO en 2001, en 2002 vous aviez le Sommet de Johannesburg où la culture a été reconnue comme étant le quatrième pilier du développement durable. Ensuite, le temps que les recommandations arrivent à New York, la culture a été oubliée, il n'y avait plus que trois piliers »¹⁵⁵. De fait, il est tentant d'imaginer que ce qui s'est passé pour Johannesburg est ce qui s'est produit à New York à l'heure de la finalisation du document pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Un phénomène qui expliquerait le décalage entre les si hautes attentes formulées par Irina Bokova et l'UNESCO à l'approche de la fin des négociations et les finalement brèves reconnaissances attribuées à la culture dans l'édition du programme.

Finalement, tous les éléments énoncés dans cette partie concordent à la théorie de « manipulation discursive » étudiée par le sémiologue Algirdas Julien Greimas, selon laquelle la fonction du discours émis « n'est pas le *dire-vrai*, mais le *paraître vrai*. Ce paraître ne vise plus, comme dans le cas de la vraisemblance, l'adéquation avec le référent, mais l'adhésion de la part du destinataire auquel il s'adresse, et cherche à être lu comme vrai par celui-ci. »¹⁵⁶. Au vu des légers décalages entre ce qui est annoncé par l'organisation dans ses locutions écrites et orales, et ce qui se vérifie effectivement ou non dans les textes officiels du Programme de développement durable pour 2030, nous pouvons supposer que cette idée de « manipulation discursive » – que nous entendons au sens neutre – est à l'œuvre sur le site internet de l'UNESCO. Sans le travail de mise en perspective que nous avons effectué pour vérifier ou non les informations annoncées par l'organisation, les affirmations de l'organisation paraissent alors tout à fait vraies, persuadent le public visé et entraînent ainsi son adhésion. Pour reprendre les termes de Greimas, l'important est donc que le discours de l'UNESCO soit lu *comme vrai* par le visiteur du site internet. L'intérêt est autant de sensibiliser les publics, que de les convaincre du rôle clé de la culture dans l'aide au développement mondiale, neutralisant ainsi la tension idéologique avec l'ONU et la mince reconnaissance accordée par les « ODD ».

¹⁵⁵ « Colloque culture et développement durable 2012 », op.cit., p.7

¹⁵⁶ GREIMAS (Algirdas Julien) cité par LEIMDORFER (François), TESSONNEAU Alex-Louise. – « Légitimité sociologique et analyse de discours : Le parcours de la légitimité dans les textes de l'Unesco sur l'éducation de base ». – *Langage et société*, n°37, 1986. Sociologie et discours. p. 110

Pour conclure, cette première partie permet de montrer que, au nom de son rôle d'institution spécialisée des Nations Unies, l'UNESCO épouse le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le met en circulation au sein de son dispositif de communication afin d'encourager l'implication de toute la communauté internationale en faveur de la réalisation des Objectifs de Développement Durable. Toutefois, les choix de communication faits par l'UNESCO sur son site internet laissent transparaître une tension idéologique entre l'ONU et l'UNESCO lorsqu'il s'agit de faire reconnaître explicitement la culture comme étant un élément central du développement durable. En résulte une réappropriation par l'UNESCO du discours officiel de l'ONU afin de neutraliser cette tension et pallier une reconnaissance encore insuffisante du rôle essentiel de la culture dans la réalisation de « ODD ». Finalement, les éléments énoncés jusqu'à présent sont autant d'indices laissant entrevoir qu'il se joue autre chose que la reconnaissance du rôle de la culture dans le développement durable derrière ce vaste dispositif de communication.

II. L'AGENDA 2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : AVANT TOUT UNE OPPORTUNITÉ COMMUNICATIONNELLE POUR L'UNESCO...

En deuxième lieu, il s'agit d'étudier les recours et actes de communication qui traversent le discours de l'UNESCO autour de la culture et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, afin de comprendre le potentiel de communication que représentent les Objectifs de Développement Durable pour l'organisation. Après avoir montré que l'Agenda pour 2030 représente un moyen de mettre ses programmes en visibilité et faire le récit de leur efficacité, nous montrerons en quoi le site internet est l'outil idéal pour investir le sujet et agir dans le sens d'une naturalisation du lien culture et développement durable, pour finalement analyser pourquoi le programme des « ODD » représente une opportunité d'invoquer les personnalités incarnant l'UNESCO.

a) Un moyen de mettre en scène ses programmes et faire le récit de leur efficacité

Premièrement, en son statut d'organisation internationale à l'action multilatérale, l'UNESCO doit répondre à certaines injonctions, telle que celle de l'efficacité. En ce sens, le Programme des « ODD » représente une véritable opportunité pour l'UNESCO de donner une visibilité nouvelle à certains de ses programmes culturels et faire le récit de leur performance dans le domaine du développement durable.

Le premier élément que nous pouvons remarquer attestant de cette stratégie, consiste en la construction d'un lien entre les conventions culturelles de l'UNESCO et le Programme de développement durable onusien. Par exemple, lorsqu'on analyse la page « Les objectifs de développement durable pour la culture sur l'agenda 2030 » qui devrait à priori nous donner des informations sur ce qui relie le Programme à la culture, celle-ci nous guide en réalité vers des programmes culturels de l'UNESCO préexistants. Notamment vers la page du Réseau pour les villes créatives créé en 2004, celle de la Convention du patrimoine mondial datant de 2008, celle sur les indicateurs UNESCO de la culture pour le développement (IUCD) institués par la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, ou encore sur le Fonds pour la réalisation des OMD (F-OMD) créé en 2006 pour aider la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Le site internet met toutefois en avant quelques initiatives en rapport avec le Programme de développement durable, sauf que sur cinq liens trois renvoient au même évènement, la Conférence internationale sur « la culture pour les villes durables » tenue en Chine à Hangzhou du 10 au 12 décembre 2015 donc avant l'entrée en vigueur du Programme (janvier 2016), un autre vers un article rédigé en amont de l'Assemblée Générale lors de laquelle ont été ratifiés les ODD et enfin le dernier renvoie à la page du site internet « La culture pour le développement durable ». Ainsi, à ce stade la promesse du titre « Les objectifs de développement durable pour la culture sur l'agenda 2030 » n'est pas remplie puisque aucun des liens suggérés n'apporte d'information concrète sur ce que prévoit l'Agenda 2030 dans le domaine de la culture. Ce que cela montre en revanche est que le rayonnement du Programme de développement durable permet à l'UNESCO d'actualiser sa communication pour remettre au goût du jour les actions menées dans le cadre de ses conventions culturelles, et leur donner davantage de visibilité et de lisibilité. Dans une allocution adressée par Irina Bokova à une Réunion d'information du Bureau exécutif de l'UNESCO en date de février 2014, la Directrice Générale s'exprimait sur la création du Conseil scientifique de l'UNESCO en disant que celui-ci représente « un moyen efficace et visible de mettre en œuvre notre mandat » et que cette initiative « a également permis d'élever le niveau d'attention du public [...] car cette initiative nous permet aussi d'être plus visible auprès d'un public plus large, et de promouvoir notre vision de l'éducation dans les Objectifs du développement durable, au-delà de l'accès, pour la qualité et l'inclusion »¹⁵⁷. L'intérêt de citer cette anecdote est de montrer que l'UNESCO a un besoin de visibilité assumé par ses représentants, que certaines actions menées représentent aussi un moyen efficace pour attirer l'attention du public sur des causes particulières, et enfin comme le dit la Directrice Générale elle-même, ces initiatives sont aussi des manières de promouvoir la vision de

¹⁵⁷ Allocution d'Irina Bokova à la Réunion d'information du Bureau exécutif de l'UNESCO sur « L'Agenda post-2015 pour le développement durable », 12 février 2014. Consulté sur : unesdoc.unesco.org/images/0022/002264/226447M.pdf (20/09/2017)

l'UNESCO, ici à propos de l'éducation tout comme ce pourrait être à propos de la culture et du développement. En d'autres termes, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a un intérêt universel crucial pour l'avenir de la planète, ce que soutient fondamentalement l'UNESCO, mais c'est aussi un instrument de communication qui lui permet de sensibiliser la communauté internationale à l'importance de prendre en compte la culture comme critère de développement, et un moyen pour l'organisation de se rendre visible auprès d'un public plus large et donner à voir les preuves de son efficacité sur le terrain.

En outre, la page « La culture pour le développement durable » à laquelle nous a renvoyé la précédente, est entièrement dédiée à apporter les preuves de l'implication de la culture pour le développement durable. En effet, tout de cette page, du texte introductif aux « Actualités », en passant par les « Publications », « Documents », « Vidéos » et « Liens associés », est au service de la mise en scène de l'efficacité des conventions culturelles de l'UNESCO en matière de développement durable. Il s'agit pour l'organisation de démontrer concrètement ce qu'elle annonce dans le texte introductif : « Du patrimoine culturel aux industries culturelles et créatives, la culture est à la fois un catalyseur et un vecteur de dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable. Le travail de promotion de la diversité culturelle par l'UNESCO, ainsi que les Conventions culturelles de l'UNESCO, sont fondamentaux pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable »¹⁵⁸. Le site internet met en scène l'opérationnalisation des Conventions de l'UNESCO sur la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel et naturel, des industries culturelles et créatives, ainsi que des programmes conjoints avec d'autres agences des Nations Unies et de l'étroite coopération avec les autorités nationales. Ce qui transparait ici en plus de l'injonction d'efficacité faite aux organisations internationales, est l'injonction de transparence qui est un critère consubstantiel de leur action, auquel il faut en plus ajouter « des règles de bonne gouvernance et d'accès à l'information qui caractérisent les principes de *sustainability* »¹⁵⁹. Selon Olivier Aïm, cette transparence est même double, et doit donc être analysée comme telle. « Il y a d'abord la *transparence supposée* de l'outil (dans le déjà là de la pensée du média) ; il y a ensuite une autre *transparence active*, celle des acteurs qui s'inscrivent dans une volonté politique affichée, celle de l'engagement et de la « publicité » (au sens habermassien) »¹⁶⁰, ce qui semble confirmer le fait que l'UNESCO utilise l'outil du site internet pour faire le récit de son engagement en faveur du Programme de développement durable et par là même donner une impulsion nouvelle à des programmes culturels préexistants. L'auteur poursuit en expliquant qu'« à cet égard, on est en présence d'une

¹⁵⁸ Pour plus de détails, voir annexe n°4

¹⁵⁹ JEANNERET (Yves), op.cit., p. 10

¹⁶⁰ AÏM (Olivier). – « La transparence rendue visible. Médiations informatiques de l'écriture ». – *Communication et langages*, Vol. 147, n°1, 2006, p. 34

communication totalement dépendante de l'action, à travers laquelle « dire, c'est faire », et faire c'est dire que l'on fait » ; autrement dit, on a affaire à une parole paradoxale qui consiste à dire que l'on ne se contente pas de parler » ; un type de communication aisément vérifiable dans le cas de l'UNESCO qui tente de compenser le manque de reconnaissance de la part de la communauté internationale par une promotion intensive de son action via son site internet et un recours massif à cette « parole paradoxale », tant au travers de la mise en circulation d'éléments textuels tels que des documents normatifs ou des rapports d'activités, qu'au moyen d'exemples concrets de l'opérationnalisation des conventions culturelles de l'UNESCO dans les pays en développement. A ce titre, « il est possible de parler d'une « maxime de transparence » comme renouvellement de la « maxime de sincérité » des pragmaticiens », qui consiste pour l'UNESCO à « exhiber ce qu'[elle] veut bien montrer bien sûr, en déployant une scénographie de l'engagement ». Le recours à une telle formule est particulièrement vrai dans le cadre de la page « Le FIDC et les ODD des Nations Unies » qui combine signes iconiques et linguistiques propres aux Objectifs de Développement Durable (codes couleurs, titre, logo, icônes des ODD) afin d'ancrer pleinement le Fonds International pour la Diversité Culturelle dans le décor du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et ainsi donner une visibilité nouvelle à ses actions en démontrant un par un en quoi le FIDC participe à « déjà au moins 11 de ses objectifs »¹⁶¹. Le but est donc de se réapproprier la communication circulant autour des dix-sept Objectifs de Développement Durable afin de réactualiser des programmes de l'UNESCO préexistants et en manque de visibilité, en leur faisant bénéficier du rayonnement international de l'Agenda 2030. En outre, au vu des éléments étudiés jusqu'à maintenant, il semble que nous pouvons en effet parler d'une véritable « scénographie de l'engagement » déployée à la lumière du Programme de développement durable pour 2030, permettant d'attirer l'attention du public sur des actions de l'UNESCO souffrant d'un manque de notoriété, mais aussi de neutraliser la tension idéologique qui règne et ainsi pallier le faible rôle accordé à la culture dans le discours officiel de l'ONU autour du développement durable.

Un autre mode de communication qui revient en filigrane du site internet et qui sert le besoin de visibilité de l'UNESCO, concerne une tendance à employer une rhétorique de la nouveauté pour promouvoir ses actions. Comme nous l'avons montré précédemment, cette technique consiste par exemple à communiquer sur une « reconnaissance inédite » du rôle de la culture dans le développement durable, alors même que celle-ci était d'ores et déjà reconnue en vertu de la résolution A/RES/68/223 votée à la soixante-huitième Assemblée Générale des Nations Unies. Il s'agit donc de faire passer des faits déjà existants pour des nouveautés, là encore afin de donner un nouveau souffle à des mesures existantes et de renouveler l'attention d'un public sur un message précis. En l'occurrence, communiquer sur cette reconnaissance permet

¹⁶¹ Pour plus de détails, voir annexe n°10

à l'UNESCO de continuer de faire valoir les progrès obtenus grâce au plaidoyer mené depuis plusieurs années auprès des Nations Unies, et d'encourager les acteurs impliqués à poursuivre leurs revendications et efforts pour que la prise en compte du rôle de la culture dans les réflexions autour du développement durable continue d'évoluer.

On relève en outre une autre manière d'investir le critère de la nouveauté dans la communication de l'UNESCO, qui consiste à marteler le caractère nouveau du Programme. Par exemple, dans l'avant-propos du document consacré¹⁶², Irina Bokova insiste sur « le nouveau cadre audacieux » proposé par les Nations Unies, « le plus universel, le plus ambitieux et le plus complet jamais connu », qu'il s'agit d'un « changement de paradigme », exigeant « de nouveaux modes d'actions », de « nouveaux objectifs », autant de précisions que l'on retrouve dans les pages suivantes. On retrouve également la juxtaposition des termes « nouveau Programme » qui fait presque office d'appellation à part entière tant l'utilisation des deux termes ensemble est récurrente dans le document. De fait, le besoin de mentionner que ce Programme et ce qu'il recouvre sont nouveaux est tellement accentué qu'on en déduit une volonté de marquer une rupture nette avec le précédent programme des « OMD » (2000-2015) qui ne faisait quant à lui aucune référence à la culture. On observe donc un double recours à la rhétorique de la nouveauté dans la communication de l'UNESCO : d'une part, une technique consistant à consacrer des phénomènes comme inédits quand il ne le sont pas, ce qui permet de continuer de capitaliser sur un argument d'autorité sur la durée, voire contenter le public en lui montrant qu'on agit, jusqu'à pouvoir annoncer une nouvelle avancée significative ; d'autre part, une rhétorique qui consiste à employer un vocabulaire de la nouveauté de façon répétée afin de signifier une rupture totale avec des phénomènes passés et ainsi valoriser le rôle de l'UNESCO tel qu'il est aujourd'hui, dans l'Agenda des Nations Unies pour 2030. Enfin, ces deux recours ont le point commun de chercher à mettre en avant le caractère supposé inédit d'un texte ou d'un programme, alors même qu'une lecture approfondie des documents soulève le fait qu'absolument toutes les actions invoquées par l'UNESCO pour montrer son implication dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable, sont les mêmes actions menées tout au long de l'année par l'organisation dans le cadre de son propre agenda. S'il est important de souligner que ces actions participent effectivement à des changements bénéfiques et durables dans les pays en développement, elles n'ont rien de nouveau du point de vue de leur mise en œuvre et de leurs objectifs, et ne coïncident donc pas avec l'insistance de l'UNESCO sur la nécessité « de nouveaux modes d'actions », d'un « nouveau cadre » et de « nouveaux plans et stratégies de développement »¹⁶³.

¹⁶² « L'UNESCO fait avancer le programme de développement durable à l'horizon 2030 », op.cit., p.1

¹⁶³ Ibid., p. 1-3

Enfin, le dernier élément récurrent employé dans la communication de l'UNESCO autour de la performance de la culture comme moteur de développement durable, concerne un autre type d'écriture : la rhétorique du chiffre. Dans le cadre des Indicateurs UNESCO de la Culture pour le Développement (IUCD) par exemple, qui fait précisément partie de ces initiatives que la communication autour du Programme pour le développement durable permet de remettre en avant, nous offre un exemple de plein investissement de cette rhétorique¹⁶⁴. La boîte à outils des IUCD est ainsi décrite comme « 1 méthodologie novatrice », « analysant 7 dimensions [...] des interdépendances entre culture et développement », « à travers 22 indicateurs », « dans 17 pays », « impliquant plus de 150 partenaires ». Autant graphiquement que lexicalement, ce sont les chiffres qui ont la parole sur cette page du site internet de l'UNESCO, laquelle est conçue de façon à ce que ce soient les informations que l'on voit en premier et que l'on retienne en dernier. Cette mise en scène est dévouée à démontrer le rôle clé des Indicateurs de l'UNESCO de la Culture pour le Développement, qui sont « un outil politique et de plaidoyer qui évalue le rôle multidimensionnel de la culture dans les processus de développement à travers des faits et des chiffres »¹⁶⁵. Ce recours est aussi à l'œuvre sur la page « Le FIDC et les ODD des Nations Unies »¹⁶⁶ qui s'attèle dans un genre infographique à développer point par point en quoi le Fonds International pour la Diversité Culturelle agit en faveur de la réalisation des Objectifs de Développement Durable.

Dans le sens du premier ODD pour supprimer la pauvreté, le FIDC indique par exemple que : « 5.3 M de dollars financent des projets dans 48 pays en développement », « 50% sont en Afrique », « 38% dans des pays moins avancés » ; dans le sens du quatrième ODD « Education de qualité » on nous indique que « 40% des fonds du FIDC sont utilisés pour encourager les jeunes talents » et « près de 50% [...] sont destinés au développement des capacités professionnelles » ; ou encore en faveur du dixième objectif pour la réduction des inégalités, « Avec le FIDC, 10 communautés autochtones ont bénéficié du numérique »¹⁶⁷.

Par ce recours à des informations chiffrées, il est donc question une fois de plus d'attirer l'attention du public sur des initiatives concrètes de l'UNESCO et de prouver sa qualification à agir pour le développement au nom de son mandat pour la culture. Le besoin si ce n'est le devoir constant de prouver ce qui est fait et comment cela est fait est inhérent au statut d'organisation internationale de l'UNESCO, ce qui explique ce qui est une justification permanente de l'organisation via son site internet. Comme le démontre Camille Rondot, « l'UNESCO n'est décrite qu'à travers son rôle et sa posture

¹⁶⁴ Consulté sur : <http://fr.unesco.org/creativity/iucd> (10/09/2017) ou voir annexe n°11

¹⁶⁵ Ibid.

¹⁶⁶ Pour plus de détails, voir annexe n°10

¹⁶⁷ Ibid.

d'organisation intergouvernementale. Dès lors, tout développement sur ce qu'elle fait devient un développement sur ce qu'elle est et *vice-versa* »¹⁶⁸. Ce phénomène conduit l'organisation à déployer la « scénographie de l'engagement » qui sied à ce qu'elle souhaite montrer – la culture comme moteur de développement durable par exemple – et s'y place de manière à « incarner le premier rôle »¹⁶⁹. La rhétorique du chiffre est donc une technique permettant à l'UNESCO de se mettre en scène en tant qu'organisation performante pour l'aide au développement des pays.

Ce recours à des informations chiffrées se retrouve également dans certaines allocutions des représentants de l'UNESCO. Prenons pour exemple un discours d'Irina Bokova adressé aux Nations Unies à l'occasion du débat thématique de haut niveau de l'Assemblée générale sur la culture et le développement¹⁷⁰. La Directrice Générale y énonce des chiffres pour appuyer son plaidoyer en faveur d'une plus grande intégration du rôle de la culture dans les processus de développement durable de la part de l'ONU :

« Le commerce mondial de biens et services créatifs a plus que doublé, pour atteindre 624 milliards de dollars », « La nouvelle économie créative qui émerge au niveau mondial affiche des taux de croissance à 2 chiffres », « ...la Chine, le Brésil, l'Inde, l'Indonésie où le secteur créatif représente 10% du PIB » ou encore « Plus de 70% des plans cadres des Nations Unies pour l'aide au développement intègrent aujourd'hui la culture, contre 30% il y a 10 ans »¹⁷¹.

Dans ce cas, le recours à la rhétorique du chiffre permet plus que n'importe quel discours de démontrer les avancées concrètes effectuées grâce aux revendications et programmes de l'UNESCO dans les domaines de la culture et de la créativité. Camille Rondot précise en effet que « c'est bien la force des chiffres comme langage de vérité qui est mobilisée dans les discours de l'UNESCO. Ces différentes données chiffrées apparaissent comme des arguments incontestables »¹⁷². Ainsi portés au plus haut niveau par la voix de la Directrice Générale de l'organisation, ces chiffres font donc effet d'argument d'autorité auprès des Nations Unies et de preuves avérées du pouvoir de la culture pour le développement durable, car ce sont des données factuelles, impossibles à nier. Par

¹⁶⁸ RONDOT (Camille), « Représenter et incarner une organisation internationale. Analyse d'une prétention communicationnelle sur le site internet de l'UNESCO » (Thèse, Université Paris-Sorbonne, CELSA, 2015), p. 247

¹⁶⁹ Ibid.

¹⁷⁰ Discours d'Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, à l'occasion du débat thématique de haut niveau de l'Assemblée générale sur la culture et le développement, New York, 5 mai 2014. Consulté sur : unesdoc.unesco.org/images/0022/002276/227678M.pdf (le 20/10/2017), p. 5-6, ou voir annexe n°8

¹⁷¹ Ibid.

¹⁷² RONDOT (Camille), op.cit., p. 257

ailleurs, le fait que l'énumération de ces chiffres s'inscrivent dans un genre de mise en récit du rôle de l'organisation tend également à corroborer les dires de Roselyne Koren selon lesquels les chiffres jouent « contrairement à toute attente, un rôle narratif et argumentatif déterminant » puisqu'on constate qu'ils sont passés « de la fonction de "fait brut" ou information technique à celle d'événement saillant qui joue un rôle central dans la mise en intrigue »¹⁷³. Finalement, une telle rhétorique est donc pour l'UNESCO une opportunité idéale de communiquer sur le succès de ses actions, de façon pédagogique et inéluctable à la fois, et ainsi de répondre positivement à l'injonction d'efficacité qui lui est adressée par la société-mondiale.

En conclusion, malgré que le texte officiel du Programme pour le développement durable à l'horizon 2030 ait consacré une reconnaissance du rôle de la culture en deçà de ce qui était escompté par l'UNESCO, l'organisation utilise diverses techniques multiplie les rhétoriques pour tourner le contexte de l'Agenda onusien à son avantage. En adaptant son discours et en saisissant l'opportunité du rayonnement des dix-sept Objectifs de Développement Durable, l'UNESCO sert ainsi le besoin de visibilité et de compréhension de ses propres programmes, tout en continuant de revendiquer son rôle clé dans les mesures d'aide au développement mondial : autant d'enjeux que seul l'investissement du site internet comme dispositif de communication peut pleinement accompagner.

b) Le site internet de l'UNESCO au service de la naturalisation du lien culture – développement durable

Deuxièmement, l'UNESCO saisit l'opportunité communicationnelle que représente le Programme de développement durable des Nations Unies pour tenter de naturaliser le lien entre culture et développement durable, et lui offrir une communication sur-mesure via son site internet. Une mission qui implique de dépasser plusieurs enjeux : enjeu communicationnel, de sensibilisation, et de transparence.

Tout d'abord, l'organisation s'empare du sujet des « ODD » afin de satisfaire un besoin de communication de sa vision du développement durable et de construire une évidence qui n'en est pas une. Yves Jeanneret qui a analysé la manière dont les dispositifs liés au développement durable participent à l'élaboration d'une perspective sur le monde, a mis en évidence l'hétérogénéité inhérente au concept de *sustainable*¹⁷⁴. Il décrit une série de

¹⁷³ KOREN (Roselyne). – « Le récit de chiffres : enjeux argumentatifs de la « narrativisation » des chiffres dans un corpus de presse écrite contemporain ». – *A contrario*, vol. 12, no. 2, 2009, p. 66

¹⁷⁴ JEANNERET (Yves), op.cit., p.2

singularités visibles à travers l'« hétérogénéité des domaines concernés, hétérogénéité des cultures et des terminologies, hétérogénéité constitutive de notions comme « développement », « environnement » ou « durabilité » ». De fait, si la représentation historique en triptyque est elle-même à l'origine de multiples interprétations, on imagine aisément la difficulté de faire entrer dans les normes une autre définition du développement durable. C'est pourquoi face à cette difficulté, l'UNESCO choisit d'investir pleinement l'un des « instruments »¹⁷⁵ de son dispositif de communication, son site internet, et de le mettre au service de la construction du lien entre culture et développement durable. Le long travail d'argumentation mené par l'UNESCO notamment sous les mandats de Koïchiro Matsuura (1999-2009) et Irina Bokova (2009-2017), pour une reconnaissance au final infime, et la multiplicité de techniques de communication employées pour promouvoir le rapport de la culture au développement durable à la lumière des « ODD » onusiens, montre que le lien qui unit les deux notions ne va pas de soi. Ainsi, afin de rendre évidente la relation entre culture et développement durable, l'UNESCO construit une communication en plusieurs étapes. Premièrement, l'ancrage de ce lien nécessite un contexte fort capable de résonner dans la mémoire collective, sur le modèle de la Commission Brundtland (1987) et du Sommet de Rio (1992) dans la définition du développement durable. En effet, « Le Rapport Brundtland et l'Agenda 21 » par exemple, « sont des collectifs institutionnels crédités d'une intentionnalité », et toute initiative qui en découle « héritera de cette fondation institutionnelle et instituante : filiation marquée, soit par l'invocation du document, soit par la reprise partielle ou totale du titre »¹⁷⁶. C'est précisément pour cette raison que l'UNESCO rattache ses actions culturelles en faveur du développement durable – bien que préexistantes – au contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU. Cela lui permet de bénéficier de la force institutionnelle et instituante d'un tel agenda, et d'inscrire sa vision du développement durable dans un moment historique particulier. La finalité idéale étant que l'énonciation de « culture et développement durable » fasse écho au Programme des « ODD » et inversement, tout comme le patronyme « Brundtland », « Rio » ou le terme « Agenda » font écho à l'institutionnalisation du développement durable. Après avoir placé le sujet dans un contexte mémorable, il s'agit ensuite de présenter sa vision du monde grâce à des techniques telles que celles mises en évidence dans la partie précédente, puis d'étoffer le lien entre culture et développement durable par la mise à disposition d'un certain nombre de documents et d'exemples d'opérations concrètes censés convaincre de la relation de cause à effet qui unit les deux thématiques. Ainsi pour réaliser cette construction en quatre étapes – contexte institutionnalisant, introduction du lien culture-développement durable, explicitation, preuves –

¹⁷⁵ Terme de la Division de l'Information du Public de l'UNESCO, cité en introduction.

¹⁷⁶ JEANNERET (Yves), op. cit., p.4

le site internet intervient alors comme le dispositif de communication idéal, accueillant comme un écran le discours de l'organisation autour de sa vision du monde.

Au travers de cette construction, il ne fait aucun doute que le site internet porte avant tout une mission de sensibilisation. Celle-ci s'adresse aussi bien aux gouvernements nationaux, institutions mondiales, aux organes des Nations Unies et l'ONU ou encore aux délégations des Etats membres de l'UNESCO, qu'à la société civile et au grand public, ainsi que tout partenaire de l'UNESCO...tout acteur qui est encore à convaincre du pouvoir de la culture pour la réussite des mesures de développement durable. On peut mettre en évidence deux types d'objectifs : l'un qui consiste à sensibiliser ces différents publics à la vision du développement durable de l'UNESCO au sens de leur faire connaître, et l'autre qui cherche à les sensibiliser au sens de leur faire comprendre et ainsi susciter leur adhésion. Il est donc question ici d'exploiter la qualité de ressource documentaire du site internet et « d'écrire les liens, de les récrire, de les commenter ou, au contraire, de les neutraliser, de les gérer, de les mettre à disposition. De les promouvoir tout en s'en prévalant, de les partager, de les faire circuler en les construisant comme des ressources, comme un fonds documentaire qui vise à la citation d'un corpus de tradition(s) »¹⁷⁷. C'est pourquoi autant des symboles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui figurent sur le site internet de l'UNESCO sont en réalité des « signes passeurs » qui permettent d'accéder à une page puis une autre. Ces liens se retrouvent également de manière plus classique dans leur forme « hypertexte », pour guider le visiteur à travers le site internet de l'organisation et notamment le mener vers les pages consacrées aux conventions culturelles de l'UNESCO et programmes dont l'opérationnalisation participe de la naturalisation du lien entre développement durable.

The image shows a screenshot of the UNESCO website page titled "La culture pour le développement durable". The page features the UNESCO logo at the top left and the motto "Construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes" at the top right. Below the header, there are navigation tabs for "À PROPOS", "THÈMES", "PAYS", "PARTENARIATS", "REJOINDRE", and "RESSOURCES". The main content area includes a sub-header "La culture pour le développement durable" followed by a paragraph explaining the role of culture in sustainable development. To the right of the text, there is a circular logo for "Les objectifs de développement durable" (Sustainable Development Goals) and a section titled "LIENS ASSOCIÉS" (Associated Links) which lists various resources like "La Culture Pour L' Développement Urbain Durable", "CONVENTIONS DE L'UNESCO", "La Culture à Rio+20", "Culture dans les PNUAD", "L'UNESCO et les objectifs de développement durable", and "Conférences". Below this is a "DOCUMENTS" section with sub-sections for "DÉCLARATIONS" and "Documents principaux". Two red boxes with arrows highlight the SDG logo and the "LIENS ASSOCIÉS" section, with labels "Signe passeur" and "Liens hypertextes" respectively.

¹⁷⁷ AÏM (Olivier), JEANNERET (Yves). – « L'encyclopédie de la parole possible : édition et scénographie politique sur l'internet ». – *Hermès, La Revue*, vol. 47, no. 1, 2007, p. 73

Par exemple le lien « CONVENTION DE L'UNESCO »¹⁷⁸ associé à la page « La culture pour le développement durable »¹⁷⁹ renvoie à la liste des sept conventions culturelles de l'UNESCO, à un panorama d'actualités transversales aux conventions, d'évènements ou encore à certain partenariats tel que le programme *Unite4heritage*¹⁸⁰ dont les actions permettent là encore de valoriser le pouvoir de la culture. En somme, le site internet est conçu comme un lieu de circulation ; de circulation de l'idéologie de l'UNESCO qui s'exprime à travers toutes les fonctionnalités permises par le recours au site internet, et de circulation du visiteur qui choisit les étapes de son parcours « dans la relation sans cesse reconfigurée entre la dimension opératoire et la dimension sémiotique du média »¹⁸¹. Grâce à ce cheminement, le visiteur est donc en théorie censé comprendre la vision du monde de l'organisation mise en scène sur le site internet, et est ensuite libre d'adhérer ou non à ses principes en pleine connaissance de leurs tenants et aboutissants.

En outre, l'avantage principal pour l'organisation de sensibiliser ses différents publics par le biais du site internet, et de se départir de toute limite imposée par l'espace-temps. Emmanuel Souchier et Yves Jeanneret relèvent que « la notion de « numérique » [...] tend en effet à opposer la *rigidité* du texte livresque à la *fluidité* du texte numérique, assimilant le texte à un pur liquide se glissant dans la communication »¹⁸². Ce qu'on comprend par-là est que ce qui est écrit dans un livre est inscrit, de manière indélébile, et ne peut se modifier à moins d'une réédition qui nécessite la mobilisation de tout un corps de métier et plusieurs semaines de travail. A l'inverse, le site internet est un média qui permet une métamorphose permanente des contenus, rapide, ne mobilisant que peu de personnes, et ce de façon totalement masquée des yeux du lecteur. Des éléments apportés dans un texte, l'ajout d'un lien ou le retrait d'un autre par exemple, sont autant de changements qui peuvent intervenir et venir se fondre dans la communication de l'organisation de manière presque invisible. Les auteurs ne manquent pas d'insister également sur la nécessité « de penser la saisie des formes anciennes dans les formes nouvelles », ce qui nous permet de réagir à propos de la juxtaposition des discours dans un même dispositif. En effet, nous avons vu en première partie de quelle manière le discours officiel des Nations Unies autour des dix-sept Objectifs de Développement Durable est incorporé à celui de l'UNESCO sur son site internet, créant finalement une communication à double-lecture et une polyphonie énonciative clairement visible. Or, il semblerait que cette juxtaposition des discours soit également à l'œuvre au sein même de l'organisation. Les différentes techniques de communication utilisées pour donner une visibilité nouvelle aux

¹⁷⁸ Consulté sur : <https://fr.unesco.org/themes/prot%C3%A9ger-notre-patrimoine-et-favoriser-la-cr%C3%A9ativit%C3%A9> (le 07/11/2017)

¹⁷⁹ Pour plus de détails, voir annexe n°4

¹⁸⁰ Consulté sur : <http://www.unite4heritage.org/fr/unispourlepatrimoine> (le 07/11/2017)

¹⁸¹ AÏM (Olivier), JEANNERET (Yves), op.cit., p. 70

¹⁸² JEANNERET (Yves), SOUCHIER (Emmanuel), op.cit., p. 8

programmes de l'organisation, telle que la rhétorique de la nouveauté, serviraient donc également à fondre d'anciens discours de l'UNESCO elle-même dans de nouveaux et à effacer tout signe de ces changements. La modification rapide et difficilement perceptible par un œil extérieur permise par les fonctionnalités du site internet – ce qu'on appelle « l'actualisation » en somme – masquent la temporalité réelle de l'information, si bien que tout changement apporté même infime peut faire paraître pour nouveau un article existant depuis longtemps sur le site de l'UNESCO. Dès lors, les dires de Yves Jeanneret et Emmanuel Souchier se confirment de nouveau pleinement dans les circonstances de notre sujet : puisque « ce n'est pas seulement le couple lire/écrire qui est ici en jeu, mais, d'une façon nouvelle, le rapport entre un écrire *par-dessus* (celui qui anticipe les formes d'écriture des autres) et un *écrire dedans* (les pratiques d'écriture qui capturent et transforment ce premier écrire) »¹⁸³. Une telle pratique est d'ailleurs d'autant plus intéressante qu'elle se rapproche de l'histoire discursive de la notion de développement telle que l'a mise en évidence Françoise Dufour, laquelle se construit et avance en appui sur des valeurs contradictoires et néanmoins constitutives¹⁸⁴. Une contradiction qui, ensuite rapprochée de la pensée de Michel Foucault : « se révèle finalement comme principe organisateur : c'est pour la fuir, alors qu'elle renaît sans cesse à travers lui [le discours], qu'il se poursuit, et qu'il recommence indéfiniment ; c'est parce qu'elle est toujours en deçà de lui, et qu'il ne peut donc jamais la contourner entièrement, qu'il change, qu'il se métamorphose, qu'il échappe de lui-même à sa propre continuité. La contradiction fonctionne alors, au fil du discours, comme le principe de son historicité »¹⁸⁵. Ces deux analyses au plus proches de ce que nous venons de décrire nous incitent donc à penser que la vision de l'UNESCO du développement durable comme processus indissociable de la culture est fondée sur des valeurs contradictoires – ce qui est vrai puisqu'envisager la culture comme catalyseur de développement économique et environnemental d'une société n'est pas une pensée triviale – et que c'est précisément cette contradiction, constitutive de son histoire, qui la pousse à sans cesse renouveler sa communication et métamorphoser son discours au fil de l'évolution de l'organisation et du contexte. Un changement permanent qui sert donc sans doute à la promotion de l'idéologie de l'UNESCO tout en utilisant peu de moyens (humains, de temps et d'argent) et à toujours la donner à voir sous un œil neuf, ce qui est plus séduisant au regard du public et plus valorisant pour l'image de l'organisation.

Le site internet est aussi le gage pour l'UNESCO de répondre à l'injonction de transparence qui lui est faite en tant qu'organisation internationale intergouvernementale. A ce sujet,

¹⁸³ Ibid., p.13

¹⁸⁴DUFOUR (Françoise). – « Développement durable, humain. La cohérence discursive des contradictions ». – *Mots. Les langages du politique*, 2011, p. 94

¹⁸⁵ FOUCAULT (Michel). – *L'archéologie du savoir* – Paris, Gallimard, 1969, p. 197. Cité par DUFOUR (Françoise), *ibid.*

l'utilisation du terme « instrument » par la Division de l'Information du Public de l'UNESCO en charge de la question est intéressante. Si l'on considère la définition d'un « instrument » comme étant une « chose naturelle ou artificielle utilisée pour produire un effet matériel ou susceptible de le produire »¹⁸⁶, l'UNESCO admet donc l'idée d'utiliser le site internet de l'organisation de manière stratégique, pour arriver à des fins en faveur de la naturalisation de ses principes. Dans un discours de février 2014¹⁸⁷ où Irina Bokova appelait les Etats membres à « relayer le message de l'UNESCO » à propos de l'Agenda pour l'après-2015 auprès de leurs délégations, la Directrice Générale indiquait que quel que soit le dénouement des négociations, « pour sa part l'UNESCO continuera de plaider sa cause et de fournir les documents utiles, y compris par le biais d'un site internet dédié »¹⁸⁸. Ce dernier est donc un outil dévoué d'une part à l'idéologie de l'UNESCO, et d'autre part à son idéal démocratique de transparence, au nom duquel elle met à disposition du public tout document justifiant ses activités. De fait, le site internet de l'UNESCO illustre le propos selon lequel « sur les médias informatisés comme le web, les gestes mis en avant sont autant politiques que communicationnels. Ils sont de deux ordres principaux, un ordre sémio-discursif et un ordre éditorial »¹⁸⁹.

D'une part, le premier ordre désignant les prises de paroles exprimées via « des genres opérationnels considérés comme purs : le rapport, le tableau, le registre, parmi beaucoup d'autres », c'est au nom de ce premier ordre de transparence qu'une page telle que « La culture pour le développement durable »¹⁹⁰ par exemple, nous invite à télécharger les textes de sept déclarations relatives au pouvoir de la culture pour le développement durable et dix-huit rapports et textes divers sur le même thème. Il s'agit pour l'UNESCO de fournir les preuves du lien culture – développement durable de manière factuelle, afin de faire correspondre sa vision à la culture « de la norme et de l'évaluation » caractéristique des organisations internationales. Toujours sur la mise à disposition de données, le site internet de l'UNESCO varie les fonctionnalités et les formats utilisés afin de masquer ses réponses à l'injonction de transparence dans « l'infra-ordinaire » de la page de son site internet. En d'autres termes, c'est pourquoi l'information va parfois nous être apportée grâce à des « signes passeurs » nous menant vers des pages consacrées, et parfois par le biais de documents téléchargeables permettant une plus grande exhaustivité. Olivier Aïm parle alors de mise en scène de la transparence, « dans des gestes réduits à une pure logistique (et donc, à des logiciels : « Acrobat Reader » et son format PDF, par exemple) », où « l'information est à cliquer, les

¹⁸⁶ Définition consultée sur le *Trésor de la Langue française* [en ligne] :

<http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tfiv5/advanced.exe?8;s=818902155>; (le 07/11/2017)

¹⁸⁷ Pour plus de détails, voir annexe n°7

¹⁸⁸ Réunion d'information du Bureau exécutif de l'UNESCO du 12 février 2014, op.cit., p. 10

¹⁸⁹ Aïm (Olivier), op.cit., p. 34

¹⁹⁰ Pour plus de détails, voir annexe n°4

rapports d'entreprise sont à télécharger, les données sont exhibées dans une écriture de l'ostentation »¹⁹¹. Finalement, c'est donc un véritable cercle vertueux que permet le site internet à l'UNESCO : au nom de sa vision de la relation entre culture et développement durable, l'organisation se construit une communication sur-mesure sur son site internet, qui est aussi le lieu d'expression de la transparence de l'organisation, transparence motivant la mise à disposition de rapports d'évaluation et textes normatifs, dont la valeur factuelle permet d'apporter les preuves la performance de la culture pour le développement durable, et participe ainsi de la naturalisation du lien entre les deux. En somme, l'UNESCO exploite pleinement la fonction instrumentale du site internet pour être capable de répondre à ses besoins en même temps qu'à ses devoirs, tout en faisant en sorte que l'un et l'autre nourrissent et soutiennent sa vision du monde.

D'autre part, il s'agit aussi pour l'UNESCO via la mise en scène de sa transparence de s'imposer comme l'institution internationale de référence de la mise en évidence du lien entre culture et développement durable, c'est-à-dire d'incarner cette vision, et être reconnue comme telle par la communauté internationale. Il est donc question tout d'abord de rendre ce lien indiscutable. Pour ce faire, l'organisation argumente d'éléments de discours qui ne laissent pas de place au doute sur l'idée que culture et développement durable entretiennent un lien inextricable :

« La culture est ce que nous sommes et ce qui façonne notre identité. Aucun développement ne peut être durable sans inclure la culture » ; « Du patrimoine culturel aux industries culturelles et créatives, la culture est à la fois un catalyseur et un vecteur de dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable »¹⁹² ; « C'est la culture qui fait de nous ce que nous sommes et qui bâtit notre identité. C'est également elle qui contribue à réduire la pauvreté et qui ouvre la voie à un développement prioritairement humain, inclusif et équitable. Sans la culture, aucun développement ne pourra être durable »¹⁹³ ; ou encore « La culture est précisément ce qui permet la durabilité - comme source de force, de valeurs et de cohésion sociale, d'estime de soi et de participation. La culture est notre force la plus puissante pour la créativité et le renouvellement. »¹⁹⁴.

Le premier élément à remarquer est que les formules utilisées sont sensiblement les mêmes d'une page à l'autre. On retrouve notamment cette affirmation selon laquelle aucun développement ne peut être durable sans inclure la culture, une phrase courte et aisément mémorable, dont la répétition a une certaine force de persuasion qui peut participer de la naturalisation du lien culture-développement durable. L'autre élément intéressant à relever

¹⁹¹ AÏM (Olivier), op.cit.

¹⁹² Voir annexe n°4

¹⁹³ Voir annexe n°5

¹⁹⁴ Voir annexe n°6

concerne le temps des verbes et les pronoms employés : entre le présent de l'indicatif et des termes tels que « ce que », « ce qui », ou « c'est...qui » associés à « culture », la communication de l'UNESCO est dans de la pure affirmation. Par de telles tournures de phrases, l'organisation promeut sa vision du monde comme étant déjà au stade de vérité universelle, de réalité, alors même que celle-ci reste subjective. Ce phénomène a déjà été mis en évidence concernant l'argument écologique du développement durable et qualifiée de rhétorique par laquelle « les acteurs du développement durable passent d'une logique qui appelle à la « prise de conscience » (l'argument écologiste pour aller vite) à des discours qui s'inscrivent désormais dans une logique de *conscience prise* »¹⁹⁵. Une telle rhétorique permet ainsi à l'UNESCO de passer d'une logique de plaidoyer par laquelle elle appelle à la reconnaissance des Nations Unies du rôle de la culture dans le développement durable, ce qui équivaut à la « prise de conscience », à un temps postérieur à la ratification du Programme de développement durable de l'ONU dans lequel l'organisation considère que la conscience est désormais prise. Une logique de « conscience prise » que l'organisation investit en présentant le rapport de la culture au développement durable comme un acquis affirmé par le texte des « ODD » :

« Le programme de développement durable pour 2030 des Nations Unies reconnaît pour la première fois le rôle essentiel de la culture, de la créativité et de la diversité culturelle pour concilier les aspects économiques et sociaux du développement, encourager la croissance économique et favoriser l'inclusion sociale »¹⁹⁶.

Au cœur de cette rhétorique apparaît alors la deuxième logique de transparence après l'ordre « sémio-discursif » : « l'ordre éditorial », selon lequel « la médiation des savoirs se lit souvent comme une mise en scène de l'acte même de transmettre un contenu vulgarisé »¹⁹⁷. Ce deuxième axe vient ainsi à son tour confirmer l'argument selon lequel l'UNESCO profite du contexte du Programme de développement durable et de l'outil de communication qu'est le site internet pour mettre en scène son discours autour de la culture et du développement durable, et vulgariser celui-ci. Il s'agit pour l'organisation d'un côté d'éclaircir les sens recouverts par les notions de « culture », de « développement durable », et des deux ensemble, et de l'autre, cela revient à « répandre largement » une vision du développement durable et « la faire entrer dans les habitudes du grand public, de l'ensemble de la société », en l'occurrence la société-mondiale¹⁹⁸.

¹⁹⁵ AïM (Olivier), op.cit., p. 34

¹⁹⁶ Pour plus de détails, voir annexe n°8

¹⁹⁷ AïM (Olivier), op.cit., p. 34

¹⁹⁸ Termes tirés de la définition du verbe « vulgariser », consultée sur le *Trésor de la Langue française* [en ligne] : [http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=902458770](http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=902458770;); (le 07/11/2017)

Ainsi, le fait pour l'UNESCO d'utiliser son site internet comme principal dispositif de communication lui permet d'inscrire pleinement sa stratégie de communication dans cette injonction de transparence et de créer des passerelles entre tous les programmes sur lesquels elle a besoin de communiquer ; c'est l'opportunité de mettre à disposition de la communauté mondiale de nombreux documents, rapports, indicateurs, tableaux ou encore résultats, autrement dit de donner à voir et lire un maximum d'informations convaincantes du lien entre culture et développement durable, et ainsi participer de la naturalisation de cette relation. A la fois source documentaire et témoin des activités de l'UNESCO en faveur de l'aide au développement durable dans le monde, le site internet est donc un outil stratégique au service de l'idéologie de l'organisation, que le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 lui permet de nouvellement investir.

c) Une occasion d'invoquer les figures d'incarnation de l'institution

Troisièmement, le contexte du Programme pour le développement durable à l'horizon 2030 est une opportunité de mettre en scène l'organisation à travers les figures qui l'incarnent, lesquelles se révèlent être garantes de la « médiagenie » du lien entre culture et développement durable.

Dans le document de référence sur l'implication de l'UNESCO dans le Programme des Objectifs de Développement Durable¹⁹⁹, un avant-propos signé par Irina Bokova exprime l'engagement de l'organisation en faveur de la réalisation des dix-sept « ODD ». Au nom de son statut de Directrice Générale de l'UNESCO, Irina Bokova s'impose ainsi dès la première page du document comme la figure de représentation par excellence de l'organisation et porte-parole d'un discours à plusieurs lectures.

Le premier niveau de lecture du discours porté par Irina Bokova sur la scène internationale, dans le cadre du Programme de développement durable pour 2030, concerne la considération d'un « nous » à l'échelle de la société-mondiale :

« Il s'agit de tenir la promesse collective que nous – les Nations Unies, les gouvernements, le grand public – avons faite d'offrir un avenir meilleur à tous ».

Tout d'abord, grâce à cet emploi du pronom « nous », Irina Bokova cherche à produire un effet d'« union sacrée »²⁰⁰ à l'échelle internationale, à porter l'idée d'un tout unificateur qui neutralise les tensions idéologiques entre les organes, afin de sensibiliser tous les potentiels acteurs à s'impliquer dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable au nom de

¹⁹⁹ « L'UNESCO fait avancer le programme de développement durable à l'horizon 2030 », op.cit., p.1

²⁰⁰ Référence au mouvement de rapprochement politique français ayant eu lieu en 1914 au lendemain de la déclaration de la Première Guerre Mondiale.

la définition du concept : « un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs »²⁰¹. Ensuite, il s'agit pour la Directrice Générale de positionner l'UNESCO en *co-leader* mondial pour affirmer le rôle décisif de l'organisation dans la mise en œuvre du Programme et au-delà, son rôle pivot au sein des Nations Unies. Au nom de cette position, Irina Bokova s'impose en gardienne intransigeante des principes de l'Agenda 2030, en insistant notamment sur l'importance du « pouvoir de persuasion » pour parvenir à réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030. De toute évidence, elle profite de l'avant-propos de ce document récapitulatif pour tout de suite mettre à exécution cet argument. Effectivement, dès le tout premier paragraphe, il est intéressant de noter le choix d'un vocabulaire largement mélioratif : « le plus universel, le plus ambitieux et le plus complet jamais connu afin de ne laisser personne de côté ». Il n'y a pas de nuances, on est dans l'absolu, c'est le meilleur programme de tous les temps et personne ne sera oublié dedans. Irina Bokova réalise un exercice de style dans lequel elle additionne énumérations, adjectifs mélioratifs, superlatifs et même superlatifs absolus. En somme, elle ne lésine pas sur les moyens linguistiques pour mettre en valeur ce nouveau programme. D'autre part, avec des termes tels que « jamais connu », « ne laisser personne de côté », « ambitieux », « audacieux », on dénote une rhétorique qui cherche à faire rupture avec tout programme ayant pu être entrepris auparavant, afin de vraiment marquer un temps entre les programmes passés qui n'ont pas eu les résultats escomptés, et l'avenir avec ce programme que la Directrice Générale qualifie de « changement de paradigme ». Une communication coup de poing caractéristique de la première femme à avoir occupé le poste de Directrice Générale à l'UNESCO, et par lequel elle entend convaincre que ce programme « exige de nous tous de nouveaux modes d'actions » pour mobiliser tous les acteurs de la communauté internationale derrière la réalisation des dix-sept Objectifs de Développement Durable. Dès lors, les mots d'Irina Bokova expriment un soutien sans faille apporté à l'ONU dans la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable, marqué toutefois par des revendications chères à l'UNESCO.

En effet, on dénote la cohabitation d'un double-discours : d'un côté le message explicite adressé à l'ONU et exprimant l'appui inconditionnel de l'UNESCO dans la réalisation du Programme, et de l'autre un besoin manifeste de souligner les changements attendus par l'UNESCO. Par exemple, la phrase « il s'agit d'un changement de paradigme, qui exige de nous tous de nouveaux modes d'action »²⁰², alors même que sur le site internet officiel du Programme sont réaffirmés les trois piliers du développement durable²⁰³, apparaît plus comme

²⁰¹ Rapport Brundtland, op.cit.

²⁰² « L'UNESCO fait avancer le programme de développement durable à l'horizon 2030 », op.cit.

²⁰³ « Qu'est-ce que le développement durable », Foire aux questions, site internet des Nations Unies pour les 17 Objectifs de Développement Durable. Consulté sur :

un appel adressé à l'ONU et l'ensemble de la communauté internationale pour que soient tenus les engagements en faveur d'une approche transversale du développement durable. Dans cette deuxième lecture du discours il s'agit donc de se positionner en tant que « nous » désignant l'UNESCO, dont la Directrice Générale porte les revendications et la vision du développement au-devant des Nations Unies sous la forme d'un plaidoyer. En effet, cet emploi du pronom montre que la Directrice Générale « parle au nom de l'UNESCO, c'est-à-dire un organisme, ses Etats membres, son conseil exécutif »²⁰⁴. Par exemple, lorsqu'Irina Bokova dit :

« Nous présidons également le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information »²⁰⁵,
« Nous avons des outils – les 7 Conventions culturelles de l'UNESCO sont un mécanisme unique au service du développement »²⁰⁶ ou encore de façon déclinée en adjectif possessif,
« l'histoire de notre Maison »²⁰⁷, « nous allons renforcer notre action »²⁰⁸,

Il s'agit de réunir tous les acteurs de l'organisation autour d'une idéologie et de principes partagés, et d'un objectif commun. Ces emplois du pronom « nous » ou de l'adjectif possessif « notre », sans compter l'emploi du mot « Maison » pour désigner l'organisation, « invitent non seulement l'Unesco mais aussi les Etats membres à œuvrer ensemble à quelque chose pour lequel le Directeur Général est l'ordonnateur »²⁰⁹. Est ajouté que l'emploi de ces pronoms ont une part d'ambiguïté qui incite les individus en présente « à entreprendre un certain nombre d'actions donc, on peut le penser, la légitimité ne peut pas être contestée par celui qui les énonce, en est le dépositaire. »²¹⁰. Ainsi, le recours à une « parole commune »²¹¹ permet d'une part de créer un esprit d'équipe et d'appartenance forts au sein de l'organisation. D'autre part, faire porter les revendications par des représentants désignés au nom de cette parole commune permet de dessiner une ligne de communication claire et constante à l'échelle de l'organisation et ainsi apporter de la cohérence aux messages de l'UNESCO.

Enfin, une troisième lecture plus implicite se dégage de ces différentes allocutions, concernant cette fois-ci la part de « je », d'expression de la personnalité de la Directrice Générale dans les discours. Tout d'abord, il est intéressant dans l'avant-propos du document « L'UNESCO

<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/> (08/11/2017) ou voir captures d'écran en fin de partie I – a)

²⁰⁴ LEIMDORFER (François), TESSONNEAU Alex-Louise, op.cit., p. 103

²⁰⁵ Réunion d'information du Bureau Exécutif de l'UNESCO, 12 février 2014, op.cit., p. 9

²⁰⁶ Débat thématique de haut niveau de l'Assemblée générale sur la culture et le développement, op.cit., p. 6

²⁰⁷ Discours d'Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, à l'occasion de la 202e session du Conseil exécutif, UNESCO, 9 octobre 2017. Consulté sur :

unesdoc.unesco.org/images/0025/002594/259415M.pdf (le 07/10/2017)

²⁰⁸ Réunion d'information du Bureau Exécutif de l'UNESCO, 12 février 2014, op.cit, p. 16

²⁰⁹ LEIMDORFER (François), TESSONNEAU Alex-Louise, op.cit., p. 103

²¹⁰ Ibid.

²¹¹ Ibid.

fait avancer le développement durable à l'horizon 2030 » de noter le souci d'associer au titre de Directrice Générale, une photographie. En effet, le besoin d'incarnation d'une organisation internationale telle que l'UNESCO s'incarne dans les discours mais également dans la représentation de l'institution à l'extérieur, lors d'évènements particuliers ou de rencontres avec des personnalités du secteur de la culture par exemple. De fait, le besoin d'incarnation de l'organisation passe également par un besoin de reconnaissance visuelle et de notoriété ; ainsi en associant un titre, à un nom, à une photographie, cela permet de faire le lien entre une personne et un visage que le grand public ne connaît pas forcément, et surtout à la fonction de Directrice Générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. En termes d'allocution à présent, la présence d'Irina Bokova tend à apparaître de deux manières.

D'une part, dans les cas les plus évidents, la pensée de la Directrice Générale est exprimée telle qu'elle, via l'emploi du pronom « je ». Celui-ci sert une parole personnelle, il est question de l'engagement d'Irina Bokova dans son travail de plus haute fonctionnaire de l'organisation, mais il est aussi question de son dévouement aux principes de l'UNESCO à titre personnel. Par exemple dans une déclaration telle que :

« Je veux conclure avec ce que je considère une priorité personnelle : dans le domaine de l'égalité des genres, j'ai réalisé la parité hommes / femmes dans le comité de direction, et nous avons été les premiers, au sein des Nations Unies, à traiter spécifiquement de cet enjeu dans nos rapports thématiques »²¹²,

L'emploi du « je » permet de faire une sorte de bilan des avancées majeures réalisés par Irina Bokova lors de ses mandats de Directrice Générale (2009-2017), aussi bien que d'exprimer ce qui la caractérise en termes de personnalités, de convictions et des combats qu'elle a mené à l'UNESCO. Dès lors, on décèle un des enjeux majeurs pour les plus hauts fonctionnaires des Organisations Internationales : celui de marquer l'histoire. En effet, il semblerait que l'externalisation de la mémoire soit un phénomène situé « à la croisée de la technique et des langages », où « d'un mouvement analogue, la mémoire va s'externaliser, s'accroître et ne plus appartenir à l'individu. Et ce sont les modalités de mise en forme de cette mémoire collective, qui vont nous intéresser au premier chef car elles vont en constituer tout à la fois les supports matériels et les moyens symboliques, autrement dit les médias. » nous dit Emmanuel Souchier²¹³. En l'occurrence, on peut interpréter les discours et autres déclarations officielles d'Irina Bokova comme les outils d'externalisation de sa mémoire en tant de Directrice Générale de l'UNESCO. Ces dispositifs de communication institutionnelle se font alors les

²¹² 202^{ème} session du conseil exécutif, op.cit. p. 14

²¹³ SOUCHIER (Emmanuel). – « Mémoires - outils - langages. Vers une « société du texte » ? ». – *Communication et langages*, n°139, 2004, p. 49

médias des batailles menées et des progrès réalisés sous les deux mandats d'Irina Bokova. Par ce processus d'externalisation de la mémoire individuelle, se forge alors une mémoire collective, dans laquelle le nom « Irina Bokova » entrera désormais en résonance avec les avancées permises par celle-ci. Ainsi, en ayant mené un plaidoyer aussi soutenu en faveur de la reconnaissance du rôle de la culture dans le développement durable à l'aune du Programme des « ODD » pour 2030, et en communiquant autant sur l'avancée « inédite » et « historique » qui en découle, on peut imaginer qu'Irina Bokova cherche à marquer son passage au poste de Directeur Général de l'UNESCO d'un progrès historique pour lequel son nom restera dans la mémoire collective. Tout comme d'autres Directeurs généraux de l'organisation ont marqué avant elle l'histoire de la relation entre culture et développement, tel que son prédécesseur le japonais Koïchiro Matsuura (1999-2009) qui avait permis la ratification de la *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle* (2001), il y a quelque chose de l'ordre de la reconnaissance en tant qu'individu qui se joue, de la légitimité à occuper le poste de Directeur Général d'une organisation des Nations Unies.

D'autre part, dans les cas les moins évident où le pronom « je » n'est pas employé, la figure d'incarnation apparaît de façon plus implicite. Cette fois, c'est au travers d'une rhétorique de défense que transparaît la personnalité de la Directrice Générale. En effet, prenons par exemple le discours du 12 février 2014²¹⁴. Celui-ci commence d'entrée par une anaphore et une énumération sur plusieurs lignes des positions occupées par l'UNESCO qui justifient que sa voix doit – devait – peser dans les négociations autour de l'agenda post-2015 :

« L'UNESCO pilote...,
L'UNESCO abrite...,
L'UNESCO conduit...,
Nous présidons également...,
La liste est longue. »

Ici, bien que la Directrice Générale parle à la troisième personne, c'est bien la figure d'Irina Bokova qui transparaît à travers le besoin de se justifier auprès des délégations des Etats membres de l'UNESCO. D'ailleurs, elle enchaîne en disant : « Et en réponse aux délégations d'El Salvador et de Cuba, l'UNESCO est engagée à tous les niveaux dans l'élaboration d'un programme post-2015 ambitieux : ... »²¹⁵, révélant que les délégations de ses Etats membres lui demandent visiblement des comptes, ce à quoi elle répond en énumérant à nouveau une série d'arguments. Dès lors, lorsque l'adoption d'une position défensive comme celle-ci est imposée par la tournure du débat, le ton incisif caractéristique des allocutions d'Irina Bokova ressort, si bien que ce n'est plus la parole commune qui s'exprime mais bien celle de la

²¹⁴ Pour plus de détails, voir annexe n°7

²¹⁵ Ibid. p. 9

Directrice Générale. Ces postures de défense face aux remises en question de la communauté internationale font écho aux formules marquantes du plaidoyer qui « exhort[ais] »²¹⁶ les pays d'agir, ou encore aux termes tranchés de l'avant-propos que nous décrivions précédemment²¹⁷. Autant d'éléments qui nous permettent de mettre en évidence une communication « coup de poing » caractéristique de la première femme à avoir occupé le poste de Directrice Générale à l'UNESCO. En effet, en tant que première femme à diriger l'organisation, et première représentante d'Europe de l'Est, on peut aussi penser qu'une recherche de reconnaissance personnelle se joue pour elle à ces niveaux-là, d'où une mise en scène de sa performance à travers les discours officiels. De plus, en tant que Directrice Générale de l'UNESCO qui a dévoué ses deux mandats à l'Afrique et à la promotion de l'égalité des sexes dans les domaines de l'éducation²¹⁸, des sciences et de la culture, deux priorités de l'organisation conformes aux Objectifs de Développement Durable, nous pouvons émettre l'idée que quelque chose de l'ordre de la légitimation de sa vision du monde et des priorités qu'elle a assignées à l'UNESCO sous ses mandats, se joue derrière chaque prise de parole.

Enfin, outre les différents niveaux de lecture des allocutions de la Directrice générale – le niveau d'énonciation du « nous » de la planète ; du « nous » de l'UNESCO ; le « je » d'Irina Bokova – nous avons évoqué en première grande partie son importance dans le plaidoyer mené auprès de la communauté internationale. En effet, la personnalité représentant l'UNESCO au plus haut niveau incarne l'idéologie de l'organisation et ses principes, un rôle de garant d'autant plus crucial qu'elle est la figure invoquée par les journalistes lorsque le discours est mis en circulation dans la presse. Cela démontre la « médiagénie »²¹⁹ de la figure du Directeur Général de l'organisation, soit leur potentiel de représentation sur la scène médiatique internationale. Selon le chercheur Philippe Marion à l'origine du terme médiagénie, il y a dans les médias un effet similaire à la photogénie dans la photographie, qui désigne des sujets dont le potentiel de représentation est plus fort, les rend plus susceptibles d'être traités, cités ou interrogés²²⁰. En effet, dans quelques articles qui abordent le sujet spécifique du rôle de la culture dans le Programme de développement durable pour 2030, les explications avancées sont appuyées par des *verbatim* tirées d'allocutions d'Irina Bokova. On pourrait citer par exemple « La culture pour sortir de la crise... oui mais comment ? »²²¹ où elle est elle-

²¹⁶ Pour plus de détails, voir annexe n°6

²¹⁷ Document « L'UNESCO fait avancer le programme de développement durable à l'horizon 2030 », p.1

²¹⁸ Ibid. p.4

²¹⁹ MARION (Philippe). – « Narratologie médiatique et médiagénie des récits ». – *Recherches en Communication*, n°7, 1997, p. 2

²²⁰ Ibid. p. 2

²²¹ BOKOVA (Irina). – « La culture pour sortir de la crise...oui mais comment ? ». – *Le Monde* [en ligne], décembre 2012. Consulté le 2 novembre 2017 :

même l'auteur et « L'UNESCO mise sur la culture pour le développement durable »²²² signés *Le Monde*, « La culture est moteur de développement durable »²²³ par *La Tribune*, ou encore l'interview d'*Euractiv* intitulée « Irina Bokova : « la culture n'est pas un objectif, mais un moteur pour le développement »²²⁴. Dans ces productions médiatiques, les citations de la Directrice Générale de l'UNESCO sont reprises au titre d'arguments d'autorité, permettant de justifier la vision du développement durable de l'organisation, selon laquelle la réussite des mesures d'aide au développement prises ne peuvent être efficaces ni pérennes sans prise en compte du critère culturel. L'incarnation de l'organisation révèle alors une nouvelle facette de son importance, puisqu'au nom de son titre de haut fonctionnaire international, les propos d'une personnalité peuvent être repris dans la presse et leurs propos décuplés. Le Directeur Général de l'UNESCO est donc un élément clé de la représentation de l'organisation lorsqu'il s'agit de porter des discours tel que celui autour du lien entre culture et développement durable, puisque de lui dépend la visibilité et l'impact du sujet sur les publics extérieurs à l'organisation.

Cependant, la Directrice Générale n'est pas la seule figure invoquée pour représenter l'implication de l'UNESCO dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. On retrouve en tant que deuxième figure d'incarnation juste derrière Irina Bokova, une personnalité issue du cinéma : l'acteur américain Forest Whitaker. En effet, au même titre qu'Irina Bokova introduisait le document « L'UNESCO fait avancer le programme de développement durable à l'horizon 2030 », une citation de l'acteur le clôture :

« Notre engagement collectif à l'égard des 17 Objectifs mondiaux est notre défense la plus importante afin de garantir que les avantages de notre monde moderne soient partagés par toutes les nations et tous les peuples et non par quelques privilégiés seulement. Ces objectifs sont destinés à servir l'intérêt de chaque femme, homme, et enfant sur notre planète. Et cela signifie que la mise en œuvre de ces objectifs dépend de nous tous. Cela doit être un mouvement international – un rassemblement des peuples autour d'une cause commune à l'échelle mondiale. Je crois que l'UNESCO, de par son expertise spécialisée en éducation, sciences, culture, communication et information, est très bien positionné pour soutenir les pays et faire de ces Objectifs mondiaux une réalité pour tous. »²²⁵

http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/12/18/la-culture-pour-sortir-de-la-crise-oui-mais-comment_1808009_3232.html

²²² EVIN (Florence), op.cit.

²²³ ABRIAL (Valérie). – « La culture est moteur de développement durable ». – *La Tribune* [en ligne], avril 2014. Consulté le 10 novembre 2017 : <http://www.latribune.fr/loisirs/la-tribune-now/20140403trib000823524/-la-culture-est-moteur-de-croissance-durable-.html>

²²⁴ GOTEV (Georgi) traduit par FLAUSCH (Manon), op.cit.

²²⁵ Document « L'UNESCO fait avancer le programme de développement durable à l'horizon 2030 », op.cit., p. 20

Nommé ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO en juin 2011, pour la paix et la réconciliation, on peut voir ici que Forest Whitaker embrasse le Programme des Objectifs du Développement Durable en tant que représentant à part entière de l'organisation et pas seulement comme invité de marque. Au nom de son « titre », Forest Whitaker a accepté « de mettre à contribution [son] talent et [son] charisme pour sensibiliser l'opinion mondiale aux missions de l'UNESCO : la promotion de l'éducation, de la science et de la culture pour la paix »²²⁶. Son rôle est donc d'incarner les valeurs de l'UNESCO et de les transmettre au même titre que n'importe quel représentant de l'organisation. Ce qu'il fait puisqu'on relève l'utilisation des pronoms et adjectifs possessifs « nous » et « notre » qui symbolisent l'idéal d'une société-mondiale pacifiée et unie en faveur d'objectifs globaux tels que ceux traversant le concept de développement durable. On remarque également l'emploi d'un vocabulaire de l'engagement, de la solidarité internationale : « Engagement collectif », « garantir », « partagés », « destinés », « servir », « mouvement international », « rassemblement des peuples » ou encore « cause commune », il ne fait aucun doute que Forest Whitaker a donc une mission de sensibilisation auprès des publics. On dénote une volonté sincère de donner une impulsion à ce Programme et d'encourager tous les individus à agir en faveur de la réalisation des Objectifs de Développement Durable. De plus, contrairement à Irina Bokova qui doit rendre des comptes à la communauté internationale et aux délégations de ses Etats membres au nom de son titre, le recours à une figure tel que Forest Whitaker permet d'éviter le risque de politisation du discours, et ainsi toucher un plus large public. C'est tout l'intérêt de nommer un personnage de notoriété publique tel que cet artiste humaniste, qui incarne les valeurs de l'UNESCO. C'est une figure populaire, de notoriété internationale, incarnant la diversité et inspirant plusieurs générations d'individus. Autant d'éléments qui nous font dire que Forest Whitaker tout comme les autres ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO, sont des personnalités choisies pour leur « médiagénie ». En effet dans le cas présent, la popularité d'un tel acteur mise au service d'une cause humaniste, qui plus est dans le cadre de l'Agenda des Nations Unies pour le développement, sont une addition de conditions faisant augmenter considérablement le potentiel d'être ensuite repris dans les médias et donc, mis en visibilité. Une théorie que nous confirme la page du site internet de l'UNESCO consacrée aux ambassadeurs de bonne volonté de l'organisation puisqu'il est indiqué explicitement que l'appel au soutien de telles personnalités relève de choix stratégiques : « Les actions des Ambassadeurs de bonne volonté amplifient la visibilité, la crédibilité et l'efficacité de l'UNESCO ».

Ainsi, l'importance d'incarner l'organisation par des personnalités fortes et symboliques se manifeste surtout à posteriori des discours, dans leur mise en circulation médiatique. Nous

²²⁶ Consulté sur : <http://www.unesco.org/new/fr/goodwill-ambassadors/goodwill-ambassadors/> (le 08/11/2017)

avons pu voir notamment que l'interface du site internet met à disposition du public un certain nombre de documents au nom de la transparence, parmi lesquels nous retrouvons précisément les différents discours d'Irina Bokova en versions téléchargeables²²⁷, ou bien ce document sur l'implication de l'UNESCO dans le Programme de développement durable dans lequel Forest Whitaker est cité. De fait, l'externalisation de la mémoire des représentants de l'organisation passe non seulement par les déclarations, mais celles-ci sont ensuite relayées via le site internet, qui devient donc lui-même un « réceptacle de la mémoire collective »²²⁸ de l'organisation. L'incarnation de l'organisation par des personnalités fortes et audibles est donc d'autant plus importante que celles-ci sont mises en scène au-devant du site internet, principal outil de communication et gage de visibilité de l'UNESCO auprès du grand public.

Pour conclure, les représentants mais en particulier la figure du Directeur Général, constituent un enjeu de représentation majeur pour l'UNESCO. En témoignent d'ailleurs les dires de Guillaume Devin : « les batailles politiques qui se livrent autour du choix des plus hauts fonctionnaires des Organisations Internationales »²²⁹, telle que celle qui s'est livrée récemment pour le remplacement d'Irina Bokova et débouchant le 10 novembre 2017 sur la nomination de la française Audrey Azoulay. L'auteur précise ensuite qu'« il n'en va pas seulement du prestige de tel ou tel Etat membre, mais également du fonctionnement des structures de coopération multilatérales de leur représentativité ». En définitive, les enjeux portés par les figures d'incarnation de l'organisation à son plus haut niveau sont autant communicationnels que politiques, ce qui nous mène naturellement à la troisième et dernière partie de notre travail concernant l'existence, derrière ce vaste dispositif de communication, d'un processus de légitimation à destination de l'UNESCO elle-même.

III. ...DERRIÈRE LAQUELLE SE JOUE LA LÉGITIMITÉ DE L'UNESCO

En troisième lieu, l'étude menée jusqu'à présent de la communication de l'UNESCO autour du lien entre culture et développement durable semble avoir révélé des fondements idéologiques fragilisés, questionnés par la communauté internationale. Des tentatives de l'organisation de neutraliser les tensions idéologiques régnant dans les discussions autour du Programme pour 2030, au long plaidoyer mené pour la reconnaissance du rôle moteur de la

²²⁷ Pour plus de détails, voir annexes n°7 et n°8

²²⁸ SOUCHIER (Emmanuel), *op.cit.*, p.43

²²⁹ DEVIN (Guillaume). – *Les organisations internationales*. – Armand Colin, mars 2016, p. 91

culture dans le développement durable, en passant par l'adaptation du discours autour des Objectifs de Développement Durable à ses programmes préexistants, chaque élément de nos analyses trace finalement les contours d'une organisation sur la défensive, réagissant à un besoin et un devoir permanents de se justifier sur ses activités, sa pertinence, son efficacité. Dans cette dernière partie, nous analyserons la manière dont le Programme de développement durable à l'horizon 2030 soulève les difficultés financières et institutionnelles auxquelles l'UNESCO est en proie, pour finalement montrer en quoi ce qui se joue réellement derrière la recherche de naturalisation du lien culture – développement durable, est la légitimité de l'organisation elle-même et la reconnaissance de sa capacité à agir pour l'aide au développement.

a) Un moyen de *lobbying* dans un contexte de crise financière persistante

Pour commencer, l'attachement de l'UNESCO à faire reconnaître la culture comme moteur de développement durable et élément clé de l'Agenda 2030, paraît s'inscrire dans une stratégie de l'organisation destinée à convaincre de l'intérêt de ses activités, et ainsi mobiliser les contributions financières de la communauté internationale voire de la société-mondiale.

En vertu de l'article IX de l'Acte constitutif de l'UNESCO, le budget de l'organisation est prévu comme suit :

1. Le budget est administré par l'Organisation
2. La Conférence générale approuve définitivement le budget et fixe la participation financière de chacun des Etats membres, sous réserve des dispositions qui pourront être prévues en cette matière par la convention conclue avec l'Organisation des Nations Unies conformément à l'article X de la présente Convention.
3. Le Directeur général peut accepter directement les contributions volontaires, dons, legs et subventions provenant de gouvernements, d'institutions publiques ou privées, d'associations ou de particuliers, sous réserve des conditions énoncées dans le Règlement financier. (Paragraphe amendé à la vingt-cinquième session (1989) de la Conférence générale 25C/Rés.)

La première chose que nous pouvons relever est que le troisième point stipulant la possibilité d'accepter des contributions volontaires externes date de l'année 1989, soit seulement quatre ans après le retrait de l'UNESCO des Etats-Unis (1984) et de la Grande-Bretagne (1985) qui a provoqué une perte de presque un tiers du budget de l'organisation²³⁰. Les deux Etats ont

²³⁰ FLORY (Maurice). – « La crise de l'UNESCO » – *Annuaire français de droit international*, volume 31, 1985, p. 655

fait leur retour au sein de l'UNESCO en 2003, mais en 2011 à la suite du vote des Etats membres de l'organisation en faveur de l'admission de la Palestine, les Etats-Unis mettent un terme à leur contribution financière faisant perdre à l'UNESCO cent-soixante millions de dollars soit plus de 22% de son budget²³¹. Plus récemment encore, la décision en octobre 2017 des Etats-Unis de nouveau et d'Israël de se retirer de l'UNESCO – qui prendra effet un an plus tard – ont assené un nouveau coup à l'organisation. Ce phénomène de perte d'attributions est un des principaux problèmes de l'organisation²³², ce qui explique que les contributions financières volontaires faites à l'UNESCO sont des apports essentiels de son budget, et nécessitent l'élaboration de stratégies de levée de fonds et actions de plaidoyer pour encourager ces dons. Or l'atout principal pour une organisation qui œuvre pour l'intérêt général, d'autant plus au niveau mondial, de bénéficier d'une reconnaissance officielle explicite de la part de l'ONU est de pouvoir utiliser cette reconnaissance comme un levier d'action, un argument de *lobby*²³³ auprès des gouvernements et contributeurs publics et privés pour obtenir des subventions financières. Ce type de stratégie se fonde sur l'idée que le processus de légitimation d'un discours se ferait « par référence à une "autorité supérieure" ». Soit par « appel » à celle-ci soit en invoquant une loi, une règle qui s'impose à ceux qui dirigent comme à ceux qui sont dirigés. Ce qui veut dire que la légitimité est toujours légitimité « au nom de » (ce que Weber appelle la justification) ». ²³⁴ Dans le cas de l'UNESCO qui est en proie à une profonde crise financière depuis plusieurs années, une reconnaissance de l'ONU du pouvoir de la culture dans le développement des peuples par le biais de la résolution A/RES/68/223 votée en 2013 ou encore via le texte fondateur « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », représente une sorte d'attestation de légitimité précieuse pour convaincre les donateurs de contribuer financièrement aux programmes culturels de l'organisation.

Pour illustration, le Fonds International pour la Diversité Culturelle (FIDC), institué par la Convention de 2005 sur la Protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, est aujourd'hui un des principaux outils de l'UNESCO démontrant la capacité des projets culturels à être des vecteur de progrès économique, social et environnemental dans les pays en développement permettant des impacts positifs à long terme : « Le FIDC est utilisé

²³¹ Consulté sur : <http://www.unesco.org/new/fr/media-services/for-the-press/reforming-unesco> (le 10/11/2017)

²³² MAUREL (Chloé). « L'UNESCO aujourd'hui », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 102, no. 2, 2009, p. 144

²³³ « Le lobbying est un ensemble d'actions, de techniques d'informations et de communication en vue d'orienter une décision dans un sens favorable à l'intérêt défendu et représenté (intérêt général) ». Définition de Coordination Sud, « Aider les ONG à se positionner sur les enjeux internationaux : quelles méthodes d'action, quelles stratégie d'influence ? », congrès du 1^{er} décembre 2000. Consulté sur : cercle.lu/wp-content/uploads/imported/rtf/lobby_ong_international.rtf (le 10/11/2017)

²³⁴ LEIMDORFER (François), TESSONNEAU Alex-Louise, op.cit., p. 67

notamment afin de promouvoir la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud, tout en contribuant à atteindre des résultats concrets et durables ainsi que des effets structurants, le cas échéant dans le domaine culturel. »²³⁵. Fonds multi donateur fournissant plus de dix millions de dollars depuis 2010 pour le financement de projets culturels dans les pays en développement Parties à la Convention 2005²³⁶, le FIDC n'a toutefois pas de pouvoir contraignant et repose entièrement sur les contributions volontaires de ses Etats membres. De fait, outre l'intérêt informatif de la communication du Fonds, l'objectif principal de toute prise de parole est de convaincre les Etats au moins de maintenir leurs contributions, voire de les initier dans certains cas, et tout autre contributeur privé ou public de participer au budget de l'organisme. Stratégie de levée de fonds et plaidoyer sont donc des leviers d'action essentiels pour le fonctionnement d'un tel « instrument », et tout argument d'autorité pouvant les appuyer représentent alors un atout déterminant. Ainsi, la page « Le FIDC et les ODD des Nations Unies »²³⁷ permet au Fonds de mettre en scène son activité dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 :

« En tant qu'instrument stratégique de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de ce nouveau programme de développement, puisque les projets qu'il finance impactent *déjà* au moins 11 de ses objectifs. Les objectifs suivants présentent *les liens existants* entre la réalisation des objectifs de développement durable et la mission du FIDC ».

En rattachant ses actions préexistantes à un programme d'envergure planétaire incitant tous les pays à prendre des mesures nationales en faveur de la réalisation des dix-sept Objectifs de Développement Durable, le FIDC suggère ici qu'en contribuant financièrement à ses propres activités, les donateurs agissent dans le même temps pour faire avancer la mise en œuvre des « ODD ». La force de la référence au Programme de développement durable à l'horizon 2030 ratifié à l'ONU est donc sa qualité d'argument d'autorité auprès de la communauté internationale, car elle permet de soutenir l'idée que la vision proposée par l'UNESCO via ses programmes culturels « est acceptable par l'auditoire parce qu'une autorité la soutient, et que cette autorité elle-même en est bien une pour l'auditoire »²³⁸. Il est donc question de compenser le côté non contraignant²³⁹ des Déclarations et Recommandations de

²³⁵ « A propos du FIDC », consulté sur : <http://fr.unesco.org/creativity/fidc/decouvrez-projets/propos-du-fidc> (le 10/10/2017)

²³⁶ Ibid.

²³⁷ Pour plus de détails, voir annexe n°10

²³⁸ BRETON (Philippe). – *L'argumentation dans la communication* – La Découverte, 2009, p. 59

²³⁹ « Des instruments juridiques aident les États à mieux protéger la culture sous toutes ses formes : l'UNESCO les présente sous forme de déclarations, de recommandations ou de conventions », à part la Convention qui crée des engagements juridiques obligatoires, les Déclarations et Recommandations

l'UNESCO par une sorte de lobby exercé à l'intention des potentiels contributeurs. D'après Philippe Breton, il existerait trois cas de figure possible : « ou l'orateur appuie sur son autorité propre le cadrage du réel, ou il convoque une autorité extérieure. Une troisième variante, qui constitue un puissant cas particulier, consiste à s'appuyer sur des aspects jusque-là cachés de l'autorité de l'auditoire lui-même pour faire accepter une opinion »²⁴⁰. Ces précisions sont particulièrement intéressantes car elles nous permettent de réaliser au vu de tous les éléments analysés jusqu'à présent, que l'UNESCO manie successivement les trois cas de figure possible. En effet, on a pu voir notamment comment l'organisation s'y prend pour ancrer certains de ses programmes préexistants dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en communiquant de façon tout à fait autonome sur la manière dont les initiatives de l'UNESCO participent à la réalisation des « ODD », ici l'organisation s'impose comme une autorité à part entière du Programme agissant au nom de son mandat pour la culture. Outre l'inscription de sa propre autorité dans le contexte réel de l'Agenda 2030, la communication de l'UNESCO montre également qu'elle se réfère à la reconnaissance accordée au rôle de la culture via le Programme de développement durable par l'ONU donc elle convoque ici une autorité extérieure suprême apposant sa légitimité à l'objet concerné. Enfin, ces deux cas de figure d'arguments d'autorité n'empêchent pas l'UNESCO d'avoir recours au troisième, puisque par sa communication sur son site internet l'organisation construit une relation d'évidence entre culture et développement durable conforme à ses principes idéologiques, mettant au jour une vision structurée du développement durable via la culture comme s'il s'agissait d'une vérité universellement acceptée, et par là même permet de convaincre l'auditoire d'une opinion via la mise en avant d'aspects jusqu'ici ignorés. Par exemple sur la page « Pourquoi contribuer au FIDC ? »²⁴¹ une brève introduction déclare que :

« Le FIDC développe de nouvelles voies pour soutenir des projets qui ont un impact réel sur le terrain. Toutes les contributions font une différence et nous avons besoin de votre soutien pour en faire plus ! ».

Cet argument est ensuite plaidé par le détail de cinq aspects auxquels le Fonds travaille tels que « Favoriser la coopération entre les pays en vue de renforcer le développement économique et social et d'encourager l'essor des industries culturelles durables » ou « Promouvoir l'égalité des genres et offrir de nouvelles opportunités pour les jeunes dans le domaine de la culture », donc des projets en lien avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et ceux-ci sont ensuite appuyés d'exemples concrets démontrant

n'ont pas de force contraignante et reposent sur la « bonne foi » des Etats. Consulté sur : <http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/normative-action/> (le 10/11/2017)

²⁴⁰ BRETON (Philippe), op.cit.

²⁴¹ Pour plus de détails, voir annexe n°9

l'efficacité de mesures de développement durable envisagées via le prisme de la culture. En résumé, cette page est une illustration des arguments qui peuvent être utilisés pour convaincre de contribuer à un programme culturel de l'UNESCO, prouvant que la vision de l'organisation du lien concret entre culture et développement durable est également un discours invoqué dans le cadre de stratégies de levée de fonds. Cette vision ne relève donc plus seulement de l'idéologie mais est disséminée sur le site internet et utilisée comme un levier d'action à part entière, parfois pour susciter des évolutions au niveau des Nations Unies, parfois pour apporter de la visibilité aux actions de l'organisation et mettre en scène son efficacité, ou encore comme ici, pour motiver le don de ressources financières.

Néanmoins, lorsqu'une organisation internationale à l'action multilatérale recherche des subventions financières, les discours ne peuvent suffire à convaincre les contributeurs potentiels. Dans un rapport pour l'UNESCO intitulé « La légitimité et la méthodologie de la mesure de la diversité des expressions culturelles », Françoise Benhamou relève en effet que « plaider en faveur de la diversité culturelle au seul motif qu'elle est l'héritage des différents groupes d'individus ne suffit pas à en établir la légitimité »²⁴². Là où le plaidoyer trouve ses limites, interviennent donc le rôle des données tangibles. L'auteur précise qu'en particulier dans le cas d'interventions publiques, une évaluation de la pertinence des moyens dégagés et de l'efficacité des mesures adoptées s'impose, et que cette évaluation requiert la mise en place d'indicateurs susceptibles de fournir un socle objectivable à des interprétations parfois disparates et inégalement fondées²⁴³. C'est pourquoi aux côtés des pages consacrées au lien entre le FIDC et les « ODD » des Nations Unies et celle encourageant les Etats et contributeurs à participer financièrement, on retrouve celle « Les Indicateurs de développement »²⁴⁴ expliquant que les « Indicateurs UNESCO de la culture pour le développement (IUCD) » ont une fonction d'outil politique et de plaidoyer qui évalue le rôle multidimensionnel de la culture dans les processus de développement à travers des faits et des chiffres²⁴⁵. La possibilité d'accéder à ces données grâce au principe de transparence aide à la prise de décision, à condition toutefois de « construire des indicateurs fiables, pertinents, assez simples de sorte que leur interprétation puisse conduire à la sélection de bonnes pratiques et de bonnes mesures de politique économique »²⁴⁶. Ainsi on retrouve par exemple l'analyse de la dimension économique de la culture qui :

²⁴² BENHAMOU (Françoise). –« La légitimité et la méthodologie de la mesure de la diversité des expressions culturelles ». - Rapport pour l'Unesco, 25 février 2010, p.1

²⁴³ Ibid., p. 3

²⁴⁴ Pour plus de détails, voir annexe n°11

²⁴⁵ Ibid.

²⁴⁶ BENHAMOU (Françoise), op.cit., p. 5

« étudie la contribution du secteur de la culture au développement économique en évaluant la contribution des activités culturelles au PIB, le rôle de la culture en tant qu'employeur, et comment les biens et services culturels sont estimés au travers de transactions commerciales »

Cela permet d'appuyer la vision de l'UNESCO de données tangibles et de prouver aux Etats et autres contributeurs potentiels le bien-fondé des projets financés : ici ce sont les résultats des indicateurs et les chiffres avancés qui font arguments d'autorité en faveur du pouvoir de la culture et du rôle de l'organisation, comme un langage à part entière à l'appui d'une promesse de développement²⁴⁷.

Toutefois, le contexte de crise financière persistante de l'UNESCO et la réputation de mauvaise gestion de l'argent héritée de son passé tendent à court-circuiter les stratégies de levée de fonds mises en place par l'organisation et susciter un profond trouble de confiance de la part de la communauté internationale. Dans un article paru en 2009, l'historienne Chloé Maurel aborde une partie « Financements et gaspillages » dans laquelle elle indique que le budget de l'UNESCO (budget ordinaire adopté pour la période 2016-2017 : 667 millions de dollars²⁴⁸) sert au fonctionnement du siège de l'organisation à Paris, celui de ses cinquante-trois bureaux hors-siège répartis dans le monde, à rémunérer ses salariés, les experts externes appelés pour des missions ponctuelles, ou encore les « quelque trois cent trente organisations non gouvernementales qui collaborent avec elle »²⁴⁹. En disant cela l'auteur nous permet de comprendre les réticences que peuvent avoir certains contributeurs à participer aux ressources financières de l'organisation, ne sachant pas réellement si l'argent servira à financer les projets ou le fonctionnement interne de l'organisation. Ce trouble de confiance est d'autant plus fort que « de sa création à nos jours, les actions culturelles de l'UNESCO se sont généralement révélées trop fragmentées, dispersées, éparpillées pour exercer une influence significative dans le monde »²⁵⁰, ce qui n'est pas une réputation engageante en termes d'investissement. Des critiques toujours d'actualité si l'on en croit les propos de la Directrice Générale adressés au journal *Le Monde* :

« Les qualités de mon successeur ? Savoir lever des fonds et être rassembleur. C'est une organisation qui est un rêve pour le monde mais elle affronte des difficultés financières et politiques. ».

²⁴⁷ Termes repris d'un titre d'article de François Benhamou : « L'inscription au patrimoine mondial de l'humanité. La force d'un langage à l'appui d'une promesse de développement », *Tiers Monde*, 202, avril-juin 2010, pp. 113-130.

²⁴⁸ HÜFNER (Klaus). – « Évolution du budget de l'UNESCO au sein du système des Nations Unies ». – Présentation faite pendant la retraite des membres du Conseil exécutif de l'UNESCO, 8 octobre 2016. Consulté sur : www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/GBS/EXB/images/Hufner_Fr.pdf (le 11/10/2017)

²⁴⁹ MAUREL (Chloé), op. cit., p. 140-141

²⁵⁰ Ibid., p. 134

L'enjeu financier est donc tout à fait central dans la communication de l'organisation, ce que démontre également la réforme engagée par Irina Bokova depuis 2009²⁵¹ et la position défensive adoptée face aux délégations de ses Etats membres, qui visiblement demandent des comptes à la Directrice Générale sur la manière dont ont été utilisés les financements :

« Le problème, Mesdames et Messieurs, c'est que nos moyens actuels ont réduit notre capacité à mener des programmes, certes importants, mais qui ne sont pas dans notre cœur de métier. [...] Je vous l'ai dit et j'ai partagé toutes les données chiffrées, au cours de nombreuses réunions d'information. Toute la documentation est sur la table en toute transparence.

J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour diminuer la bureaucratie, réduire les coûts et maximiser l'impact de l'UNESCO, compte tenu des moyens disponibles, y compris en augmentant les financements extrabudgétaires. »²⁵²

Ici, l'intervention de la Directrice Générale prouve que l'efficacité des projets financés en faveur des mesures d'aide au développement dépend aussi du bon vouloir des Etats eux-mêmes de contribuer et d'intégrer les mesures proposées à leurs politiques nationales. Sans pouvoir contraignant, l'organisation n'est pas en mesure d'agir autrement que par des campagnes de communication et de plaider pour retrouver la confiance de la communauté internationale et les engager à soutenir l'UNESCO. Ce contexte de crise financière devenue systémique pour l'organisation ainsi que la persistance de critiques qu'elle ne parvient pas à enrayer peuvent expliquer en partie le vaste appareil de communication déployé par l'UNESCO à l'aune du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ; l'intérêt pour l'organisation étant d'utiliser l'appui de l'ONU pour mener des actions de *lobbying* fondées sur différents types d'arguments d'autorité puisés dans le discours autour des « ODD » et ainsi tenter de recouvrer son autorité dans le domaine de l'aide au développement mondiale. Finalement, il semble que la perte d'influence de l'UNESCO a redéfini sa manière d'interagir avec le monde et forcé une recherche de légitimité.

b) Une stratégie de légitimation dans un contexte de crise institutionnelle

« Y a-t-il crise de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture : faut-il s'étonner des divergences qui se manifestent au sein d'une organisation à compétence aussi vaste et composée d'Etats de cultures aussi différentes ? En période de difficultés économiques et de restrictions budgétaires, comment les Etats ne s'interrogeraient-

²⁵¹ Pour plus de détails : <http://www.unesco.org/new/fr/media-services/for-the-press/reforming-unesco> (le 15/10/2017)

²⁵² Discours adressé par Irina Bokova, Directrice Générale de l'UNESCO, à l'occasion de la 202ème session du Bureau Exécutif, UNESCO, Paris, 9 octobre 2017. Consulté sur : <unesdoc.unesco.org/images/0025/002594/259415M.pdf> (le 10/10/2017)

ils pas sur la gestion nécessairement coûteuse d'une organisation de ce type. Faut-il admettre dans ce contexte que le départ d'un Etat membre est le signe d'une crise institutionnelle ? N'est-ce pas tout simplement la manifestation d'une mauvaise humeur propre à un pays déterminé ? »²⁵³, Maurice Flory, 1985.

Il est à la fois étonnant et intéressant de constater que les mots de Maurice Flory pourraient tout aussi bien être écrits en 2017 tant la situation de l'UNESCO est identique aujourd'hui. Si la remise en question de l'UNESCO est un problème que connaît l'organisation depuis au moins les années 1980, il n'en demeure pas moins que la double décision en octobre 2017 des Etats-Unis et Israël de quitter l'UNESCO fragilise de nouveau l'organisation en lui faisant perdre son caractère universel et l'entraînant dans une véritable crise institutionnelle menaçant son fonctionnement²⁵⁴. C'est pourquoi il est temps d'étudier à présent en quoi dans un tel contexte, le discours de l'UNESCO autour de la relation entre culture et développement durable dans le cadre de l'Agenda 2030 onusien peut recouvrir un processus de légitimation de l'institution.

Dans un premier temps, après avoir analysé dans les parties précédentes ce que l'UNESCO dit, nous nous proposons maintenant d'étudier ce qu'elle ne dit pas. Voyons par exemple la page de notre corpus « La Déclaration de Hangzhou annonce la prochaine ère de développement humain » :

« La Déclaration de Hangzhou est une étape clé dans le plaidoyer de l'UNESCO pour intégrer la culture dans les stratégies de développement durable, comme la communauté internationale façonne un nouvel agenda mondial pour le développement durable après 2015 [...] Le Congrès de Hangzhou est intervenu à un moment critique, moins de mille jours de la date butoir de 2015 alors que le monde débat l'armature d'un nouvel agenda de développement post-2015. Il est attendu que la Déclaration de Hangzhou joue un rôle crucial dans la promotion de la pleine intégration de la culture dans les objectifs de développement après 2015. »²⁵⁵

Confiante sur l'intérêt d'une telle déclaration et de son importance à l'époque pour la définition du lien entre culture et développement durable dans le texte de l'Agenda 2030 de l'ONU, l'organisation se félicite de la tenue de ce congrès, des discussions qui s'y sont tenues et encense les experts présents qui « ont uni leurs forces afin de prouver le lien inextricable entre culture, développement et paix durables ». Toutefois, lorsqu'on contrebalance ce discours avec celui d'un expert effectivement sur place, le bilan dressé est tout autre. En effet, Jon Hawkes, *Resident Cultural Analyst* du Réseau de Développement Culturel à Victoria au

²⁵³ FLORY (Maurice). – « La crise de l'UNESCO » – *Annuaire français de droit international*, volume 31, 1985. p. 651

²⁵⁴ Ibid., p. 655

²⁵⁵ Pour plus de détails, voir annexe n°6

Canada, présent à ce Congrès international tenu en Chine du 15 au 17 mai 2013, dresse une critique acerbe du discours tenu par l'UNESCO autour du lien entre culture et développement durable²⁵⁶. Auteur de « The Fourth Pillar of Sustainability: culture's essential role in public planning »²⁵⁷ dans lequel il démontre qu'une redéfinition du développement durable intégrant la culture comme quatrième pilier du paradigme est indispensable pour l'avenir, Jon Hawkes est un expert de la question, ce qui rend son analyse des propos de l'UNESCO d'autant plus intéressante dans le cadre de notre sujet, car elle relève toutes les incohérences et confusions de sens de la communication de l'UNESCO. Parmi les nombreuses critiques formulées lors de son intervention orale au cours du congrès Jon Hawkes souligne notamment le grand nombre de terme employés pour parler de la culture et l'apparente incohérence des discours qui circulent autour de la notion :

« Je suis surpris et préoccupé par le flou apparent dans lequel est pensée la culture dans ce forum : une minute c'est le mode de vie d'un peuple, le suivant c'est la production professionnelle de biens culturels, le suivant c'est la préservation des traditions....J'ai entendu une myriade de phrases : patrimoine et créativité ; patrimoine et culture ; créativité, puis créativité artistique ; patrimoine ; puis patrimoine culturel ; secteur culturel ; industries créatives ; arts et culture. La seule chose qui est claire est que le langage change d'une minute à l'autre. Autant de descriptions, sans aucune thématique unificatrice apparente. ET, le fait qu'aucune de ces conceptions n'inclue possiblement les trois prismes culturels les plus importants, à savoir l'éducation, les communications / médias et les relations familiales, me conduit à me demander si, en fin de compte, la culture qui est imaginée est peu plus que les arts. *Difficile d'envisager qu'une entité si ample avec sa propre terminologie arrivera un jour à convaincre les autres de prendre cela au sérieux* »²⁵⁸.

En ces termes, Jon Hawkes met en évidence une des principales failles de la communication de l'UNESCO et menace pour l'organisation : le manque de compréhension de ses activités et par là même, le « risque de l'insignifiance »²⁵⁹. Dans un article intitulé « Perdue dans ses multiples missions : l'UNESCO cherche sa direction », Irina Bokova elle-même déplore le phénomène : « Le champ est si large que les gens me demandent encore souvent ce qu'on y

²⁵⁶ Transcription de l'intervention de Jon HAWKES lors du Congrès International de Hangzhou, Chine, 15-17 mai 2013. Dans le cadre de la session 2B : La culture: un moteur et un catalyseur de la cohésion sociale. Étude de cas: Façonner les politiques: Politiques culturelles et contextuelles dans le développement durable. Consulté sur :

www.unesco.org/fileadmin/.../Jon_Hawkes_social_cohesion2.pdf (le 06/09/2017)

²⁵⁷ HAWKES (Jon). – « The Fourth Pillar of Sustainability: culture's essential role in public planning ». – op. cit.

²⁵⁸ Transcription de l'intervention de Jon HAWKES, op.cit., p.1

²⁵⁹ DEVIN (Guillaume), op.cit., p.101

fait »²⁶⁰, sans compter qu'au sein même de la section culture s'ajoute une multiplicité de sens et de visions de la notion. Parmi les significations du terme « insignifiance » deux définitions se dégagent particulièrement ; d'une part le mot serait le « caractère de ce qui n'a pas de signification adéquate ou claire », d'autre part ce serait le « caractère de ce qui est sans importance, sans conséquence, de ce qui ne remplit qu'une fonction secondaire »²⁶¹. D'après Camille Rondot qui a étudié ce « double sens de l'insignifiance », le terme montre qu'« il s'agit à la fois d'un problème de signification – d'une action, d'une rhétorique incarnée dans des discours – et d'importance. Finalement les [Organisations Internationales] seraient vulnérables et négligeables sur le terrain de la coopération internationale ». Ainsi l'UNESCO doit viser deux objectifs principaux pour éviter une telle remise en question : d'un côté mener une communication éclaircissante de sa vision du lien culture – développement durable, et de l'autre fournir les preuves de son indispensabilité dans la mise en œuvre du *sustainable development* de la planète. Premièrement pour éviter l'absence de « signification adéquate ou claire » de ses visions et actions, l'organisation doit adopter une démarche explicative cruciale. Or quand on lit sur le site internet des phrases telles que :

« Aucun développement ne peut être durable sans inclure la culture »²⁶² ;
« Placer la culture au cœur des politiques de développement représente un investissement crucial pour l'avenir du monde et un prérequis pour des processus de mondialisation fructueux qui tiennent compte du principe de la diversité culturelle »²⁶³

Ou encore des suppositions telles que celles de Forest Whitaker disant :

« Je crois que l'UNESCO, de par son expertise spécialisée en éducation, sciences, culture, communication et information, est très bien positionnée pour soutenir les pays et faire de ces Objectifs mondiaux une réalité pour tous »²⁶⁴ ;

Certes les formules sont stratégiquement fortes en termes de messages, toutefois en termes de compréhension, elles sont très approximatives. On dénote en effet sur le site internet de l'organisation une tendance à aborder le lien entre culture et développement durable comme une évidence, alors même que ça n'en est pas une pour nombre de personnes notamment les

²⁶⁰ BARTHE (Benjamin), CARPENTIER (Laurent). – « Perdue dans ses multiples missions : l'UNESCO chercher sa direction ». – *Le Monde* [en ligne], 6 octobre 2017. Consulté sur : http://abonnes.lemonde.fr/international/article/2017/10/06/l-unesco-cherche-sa-direction_5196889_3210.html (le 30/09/2017)

²⁶¹ Définition consultée dans le *Trésor de la Langue Française* [en ligne] sur : [http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tfiv5/visusel.exe?12;s=2924559555;r=1;nat=;sol=1](http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tfiv5/visusel.exe?12;s=2924559555;r=1;nat=;sol=1;); (10/11/2017)

²⁶² Pour plus de détails, voir annexe n°4

²⁶³ Pour plus de détails, voir annexe n°5

²⁶⁴ « L'UNESCO fait avancer le programme de développement durable à l'horizon 2030 », op.cit., p. 20

profanes du secteur de la culture. Comme nous l'avons vu précédemment, un tel discours sert la volonté de l'UNESCO de vulgariser la relation culture – développement durable et ainsi naturaliser le rôle moteur du premier pour le second, toutefois, il risque par là même l'insignifiance de son propos par manque d'explications claires. Voyons plus loin et prenons par exemple un sondage réalisé sur le développement durable, dans lequel 54% des français interrogés déclaraient ne pas avoir d'idées précises des enjeux du développement durable, et 33% une idée « assez précise », donc approximative²⁶⁵. Une autre étude menée en septembre 2015, donc peu de temps avant la ratification des Objectifs de Développement Durable, indiquaient que 65% des français n'en avaient pas entendu parler, et 25% en avaient entendu parler sans pour autant savoir précisément de quoi il s'agissait²⁶⁶. En outre, un certain nombre d'experts ont mis en évidence « la perpétuation d'une forme de « dominance discursive » induite par la surdétermination économique »²⁶⁷ dans la manière de discuter le développement durable, en même temps que la compréhension de la culture dans son acceptation artistique et relative au patrimoine uniquement a marginalisé la culture en tant que concept, ce qui a privé les théoriciens d'un outil extrêmement efficace²⁶⁸. Autant d'éléments qui mettent en évidence que la notion de développement durable est elle-même mal comprise, souvent réduite à l'enjeu environnemental ou économique, et le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030 lui-même manque encore de visibilité notamment auprès du grand public. De fait, il faut bien se rendre compte que les arguments avancés par l'UNESCO pour redéfinir le développement durable et y promouvoir le rôle de la culture ont encore moins d'évidence que cela fait se regrouper deux notions recouvrant chacune un très large champ d'interprétations. En conséquence, les idées de l'UNESCO restent encore abstraites pour un grand nombre de personnes, tant en théorie qu'en pratique, et les multiples approximations et implicites contenus dans le discours font que non seulement la communication de l'UNESCO peine à préciser sa vision, mais en plus accentue le risque d'incompréhension et d'insignifiance des missions culturelles menées, et donc de l'organisation elle-même.

Ensuite, pour lutter contre le risque d'insignifiance au sens de remise en question de l'importance des actions de l'UNESCO, l'organisation doit fournir des preuves tangibles de son rôle dans la mise en œuvre de mesures d'aide au développement durable réussies. Dans ce

²⁶⁵ « Opinion des français sur le développement durable », TBWA Corporate, Sondage de l'Institut CSA, novembre 2007, consulté sur : www.essonne.fr/fileadmin/developpement_durable/sondage_csa.pdf (le 1er octobre 2017)

²⁶⁶ « Les français et la politique d'aide au développement de la France », sondage IFOP pour l'Agence Française de Développement, 10^{ème} édition du baromètre de l'AFD, septembre 2015. Consulté sur : www.ifop.com/?option=com_publication&type=poll&id=3133 (le 1er octobre 2017)

²⁶⁷ DUFOR (Françoise). – « Développement durable, humain. La cohérence discursive des contradictions ». – *Mots. Les langages du politique*, 2011, p. 92

²⁶⁸ HAWKES (Jon). – “The Fourth Pillar of Sustainability: culture's essential role in public planning”. – op.cit. p. 1

second cas d'insignifiance au sens de « caractère de ce qui est sans importance, sans conséquence, de ce qui ne remplit qu'une fonction secondaire », cela signifie qu'en engageant une vision du développement durable fondée sur ses principes idéologiques fondamentaux, l'UNESCO risque sa propre légitimité. Pour prendre le scénario à l'envers, en admettant que les actions culturelles menées par l'UNESCO se révèlent finalement inefficaces dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable, l'organisation risquerait donc l'insignifiance d'une part de la culture dans sa conception de moteur de développement durable, et d'autre part de l'UNESCO elle-même dans sa capacité à agir pour le développement des peuples. Cet énième enjeu auquel est confronté l'organisation vient ainsi renforcer le besoin pour l'organisation de mettre en scène ses performances et de les médiatiser pour les rendre visibles, entre autres via son site internet. Ici cela nous ramène donc aux différentes techniques employées et décrites précédemment pour mettre en visibilité ses programmes et employer les injonctions d'efficacité et de transparence à son avantage.

Parmi les critiques adressées par Jon Hawkes à l'UNESCO, un autre sous-entendu fait particulièrement sens dans le cadre de notre sujet :

« Je me sens obligé de maintenir la lutte pour que le concept de culture soit positionné là où il peut être le plus utile, plutôt que d'être marqué par n'importe quels objectifs qui se trouvent être actuellement populaires »²⁶⁹.

A en croire ces propos, l'expert reprocherait également à l'organisation d'avoir construit son discours autour de la culture pour complaire à la vision onusienne du développement durable et ainsi être inscrite dans le texte des Objectifs de Développement Durable pour 2030. Partant de cet avis et en connaissance des profondes remises en question que subit l'UNESCO depuis plusieurs années, sans pour autant être dans un jugement accablant comme l'est Jon Hawkes, on peut effectivement émettre l'hypothèse qu'adapter sa vision de la culture au contexte international de réflexions autour du développement durable peut être, en dépit des principes humanistes évidents de l'organisation, un moyen d'obtenir la reconnaissance de la communauté internationale et la légitimité de ses activités. En effet, l'avantage d'avoir recours à la notion de développement durable est que cette « formule » à succès revêt des allures de consensus et de compromis²⁷⁰. « S'intéressant à la communication des organisations et concevant la question sous l'angle des stratégies et des contenus »²⁷¹, Nicole d'Almeida a souligné une sorte de promesse magique de réconciliation émanant de la notion de développement durable ; selon elle, un tel concept a la force de réconcilier des dimensions contraires tels que le sont les trois piliers historiques économie, social et environnemental, car

²⁶⁹ HAWKES (Jon), op.cit., p. 2

²⁷⁰ KRIEG-PLANQUE (Alice), op.cit., p. 14

²⁷¹ Ibid.

« la plasticité du terme autorise un grand nombre d'interprétations, de postures et d'acteurs qui par l'enchantement du mot se font écho, se répondent selon des registres discursifs et éditoriaux variés »²⁷². Rien ne s'oppose donc au fait que cette capacité de réconciliation fonctionne aussi bien avec la dimension culturelle du développement durable, un effet pacificateur en somme dont l'UNESCO a pu bénéficier pour raviver son image et retrouver son influence d'organisation des Nations Unies, participant ainsi d'un processus de légitimation ou re-légitimation de l'organisation. Par ailleurs, Nicole d'Almeida explique à propos de la dimension environnementale sur laquelle elle s'est concentrée, que la notion de développement durable permet de la formater « en la canalisant, en la formatant, en lui donnant un cadre unifiant voire pacifiant, capable d'accueillir un grand nombre de discours et prises de position qui se disent sans s'affronter », ce qui est tout à fait ce que relevait Jon Hawkes lors de la Conférence tenue par l'UNESCO à Hangzhou. Cela nous renvoie à sa critique de l'organisation d'avoir formaté sa vision de la culture et du développement durable au cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ce qu'il reproche d'un point de vue déontologique et de militant de la question, mais qui d'un point de vue institutionnel a une force pacificatrice pour l'organisation qui lui permet comme le dit Nicole d'Almeida, de porter des discours et des revendications sur la scène internationale tout en restant dans un cadre de débat capable de recevoir ses prises de positions sans affrontement et remise en question. En définitive, la notion de développement durable « rend possible l'inclusion d'acteurs nombreux dans un débat où s'estompe la dimension conflictuelle »²⁷³, ce qui peut expliquer le vaste investissement de la thématique par l'UNESCO, lui permettant de recouvrir tous ses programmes culturels, leur conférer un rayonnement planétaire grâce à l'étiquette « Objectifs de Développement Durable », tout en évitant le risque d'insignifiance tant le développement durable est un enjeu universel.

Pour finir, tous les éléments que nous avons pu aborder quant au discours de l'UNESCO autour du rôle de la culture dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, tracent en filigrane l'existence d'un processus dont le but ultime est de conférer à l'UNESCO la légitimité de son statut d'organisation internationale à l'action multilatérale. Afin de mettre à jour cette construction, nous mettrons en perspective nos analyses avec celles de François Leimdorfer et Alex-Louise Tessonneau, auteurs de « Légitimité sociologique et analyse de discours : Le parcours de la légitimité dans les textes de l'Unesco sur l'éducation de base »²⁷⁴. Au nom de la définition de légitimité comme « qualité de ce qui est fondé en équité, en raison.

²⁷² D'ALMEIDA (Nicole). – « De l'environnement au développement durable, l'institution d'un objet et la configuration d'une question ». – *Communication et organisation* [en ligne], 2005, p.12-24, p. 8

²⁷³ D'ALMEIDA (Nicole), op.cit.

²⁷⁴ LEIMDORFER François, TESSONNEAU (Alex-Louise), op.cit.

La légitimité d'une action, d'une prétention »²⁷⁵, il s'agit d'étudier les recours discursifs dans la communication de l'UNESCO qui lui permettent de convaincre du bienfondé de sa prétention à agir au nom de son mandat pour la culture, en faveur du développement durable. Si l'accord signé entre l'ONU et l'UNESCO à la création de cette dernière et son *Acte constitutif* sont des textes conférant à priori cette légitimité à l'organisation, le contexte de crise financière et institutionnelle auquel doit faire face l'UNESCO remet tout en cause. C'est alors précisément qu'intervient le rôle de la communication comme instrument au service d'une tentative de re-légitimation.

Tout d'abord, si la légitimité est liée à son énonciation, dans le sens où « si celle-ci n'est pas énoncée, elle reste dans le non-dit, l'implicite ou la méconnaissance, non-dit qui ne peut être levé que par une énonciation »²⁷⁶, alors l'existence même du discours de l'UNESCO autour du lien entre culture et développement durable sur son site internet est un premier élément en soi participant du processus de légitimation. Par ailleurs, les auteurs précisent qu'un dilemme règne autour de cette question de l'énonciation : celui « soit de « méconnaître » et de rester dans l'implicite (ce qui pose des problèmes à l'analyste de discours), soit d'objectiver une légitimité, c'est-à-dire d'en permettre une remise en question. ». On peut en effet remarquer que l'UNESCO oscille toujours entre l'un et l'autre, restant parfois vague sur la vraie nature de ses interventions culturelles en faveur du développement durable, et d'autre fois explicitant clairement sa vision des choses, comme lors de l'élaboration de la *Déclaration de Hangzhou* en mai 2013²⁷⁷. Dans un cas comme dans l'autre, soit l'organisation cours le risque d'insignifiance de son action à force d'incohérences et de manque d'information, soit s'expose aux critiques, ce qui a été prouvé par les interventions sans détour de Jon Hawkes. Pour une analyse pertinente il s'agit donc de repérer les tentatives explicites de légitimation autant que les implicites contenus dans le discours de l'organisation, tout en précisant que la traduction de ces dernières ne pourra relever que de l'interprétation²⁷⁸.

Le premier mode de légitimation mis en évidence par François Leimdorfer et Alex-Louise Tessonneau concerne l'énonciation d'un « devoir-faire général, posé en extériorité au sujet UNESCO »²⁷⁹ et la contextualisation dans « une visée à long terme (un horizon) »²⁸⁰. Ici il s'agit de transformer les intérêts de l'UNESCO en « intérêts universalisables » au sens de Jürgen Habermas, c'est-à-dire que « c'est en transformant discursivement un problème particulier en

²⁷⁵ Définition du *Littre*, consultée sur : <https://www.littre.org/definition/l%C3%A9gitimit%C3%A9> (le 11/11/2017)

²⁷⁶ LEIMDORFER François, TESSONNEAU (Alex-Louise), op.cit., p. 68

²⁷⁷ Pour plus de détails, voir annexe n°6

²⁷⁸ Ibid., p. 70

²⁷⁹ Ibid., p.85-86

²⁸⁰ Ibid.

problème général que l'on touche aux procédures de légitimation »²⁸¹. C'est pourquoi on retrouve autant d'affirmations telles que :

« La culture est ce que nous sommes et ce qui façonne notre identité. Aucun développement ne peut être durable sans inclure la culture »²⁸² ;

« aujourd'hui ce qui est en jeu, désormais ce n'est pas le développement seulement, mais le développement durable et inclusif, et la culture est notre meilleur atout »²⁸³.

En englobant les Nations Unies et toute la société-mondiale dans un « nous » unificateur, il s'agit de convaincre que les revendications de l'UNESCO vont au-delà d'intérêts propres à l'organisation et que c'est pour le bien commun qu'elle plaide pour la reconnaissance de la culture dans le développement durable. Grâce à cela, elle confère une légitimité à son action dans le secteur culturel en l'imposant comme un « devoir-faire général » nécessaire à la réalisation des Objectifs de Développement Durable de la planète.

Le deuxième mode de légitimation concerne le fondement de la légitimité des décisions de l'UNESCO, consistant à la justification de décisions déjà prises²⁸⁴. Nous avons pu voir cela notamment sur la page « Le FIDC et les ODD des Nations Unies »²⁸⁵, sur laquelle la communication de l'organisation reprend des éléments sémiotiques et linguistiques officiels du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et les adapte à son propre discours bien que préexistant²⁸⁶. On peut y lire par exemple que les projets financés par le FIDC « impacte déjà au moins onze » des objectifs et sur l'infographie qui suit, que le Fonds présente « les liens *existants* » entre ses propres objectifs et les « ODD » pour 2030. En rapportant des programmes créés il y a plusieurs années au Programme de développement durable ratifié en 2015, l'UNESCO se réfère « à un ensemble global de « droits » supérieurs (« au nom de ») » permettant de montrer que ses activités font parties des « choses justes », des « normes »²⁸⁷ admises par tous les acteurs qui ont contribué à l'élaboration du texte « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». En outre, des « traces » de ce mode de légitimation se retrouvent également à travers certaines marques énonciatives telles que « l'assertion, l'évidence, les reprises anaphoriques »²⁸⁸, soit celles que l'on retrouve dans les discours d'Irina Bokova²⁸⁹. Ce mode de légitimation consistant

²⁸¹ Ibid., p. 83

²⁸² Pour plus de détails, voir annexe n°4

²⁸³ Discours d'Irina Bokova, 5 mai 2014, op.cit., p.7

²⁸⁴ Ibid., p. 85-86

²⁸⁵ Pour plus de détails, voir annexe n°10

²⁸⁶ Voir adaptation des éléments de communication visuelle officiels en annexe n°12

²⁸⁷ LEIMDORFER François, TESSONNEAU (Alex-Louise), op.cit., p. 70

²⁸⁸ Ibid. p. 71

²⁸⁹ Annexe n°7, page 9 du discours

à justifier des actions passées intervient particulièrement lorsqu'il s'agit de se défendre auprès des délégations des Etats membres de la manière dont ont été utilisés les financements par exemple, ou encore auprès de la communauté internationale qui tend à remettre en question l'efficacité de l'UNESCO.

Le troisième mode de légitimation « suit un parcours qui va de l'interne à l'externe, et qui rapporte des discours passés non pour fonder une décision déjà prise, mais pour établir le champ sémantique d'un concept qui doit être opérateur de programmes futurs »²⁹⁰. Ici on retrouve précisément le processus qui consiste à légitimer la vision de l'UNESCO de l'existence d'un lien entre culture et développement durable. En effet, la circulation des éléments de langage relatifs à cette vision de l'organisation traverse l'ensemble du site internet, que ce soit en ligne sur des pages telles que « La culture et le développement durable », « les objectifs de développement durable pour la culture sur l'agenda 2030 », « la Déclaration de Hangzhou annonce la prochaine ère de développement humain », ou les documents téléchargeables tels que « L'UNESCO fait avancer le programme de développement durable à l'horizon 2030 » et les discours d'Irina Bokova des 12 février et 5 mai 2014. Grâce à l'omniprésence du thème culture-développement durable sur son site internet, l'UNESCO permet effectivement de mettre en place un champ sémantique propre à sa vision des choses et l'ancrer progressivement dans le réel, préparant ainsi la légitimité de ses futures actions.

Le quatrième et dernier mode concerne « une double légitimation de la lutte contre l'illettrisme et du devoir aider de certains pays par la mise en scène d'une reconnaissance par une instance supposée légitime (la Conférence générale) et l'appel à un idéal externe explicite, doublé par une citation directe d'une mission de l'Unesco »²⁹¹. Dans le cas de notre objet d'étude, l'UNESCO met en avant sa préoccupation d'aider le développement des pays du « Sud » via ses conventions culturelles, et celle de soutenir les pays en émettant des « recommandations clés afin d'aider les États membres à prendre la culture en compte dans les stratégies et les politiques de mise en œuvre des ODD »²⁹². Une double légitimation qui repose presque entièrement sur la mise en scène de la reconnaissance du lien entre culture et développement durable émise par l'ONU au cours de sa 70^{ème} conférence générale (au cours de laquelle a été ratifié le Programme des « ODD »).

²⁹⁰ Ibid., p. 85-86

²⁹¹ Ibid.

²⁹² Document « L'UNESCO fait avancer le programme de développement durable à l'horizon 2030 », op.cit., p. 17

Par exemple :

« Le programme de développement durable pour 2030 des Nations Unies reconnaît pour la première fois le rôle essentiel de la culture »²⁹³

Par ce rappel systématique « de l'acte performatif d'approbation par la Conférence générale », l'UNESCO démontre d'une part l'universalité de sa vision, et d'autre part légitime celle-ci par l'invocation de l'instance de reconnaissance supérieure qu'est l'ONU, propulsant ses principes au rang de « devoir-faire » mondiaux et ce sur une période d'au moins quinze ans.

En conclusion, selon la logique « la légitimité la plus forte [...] est celle qui n'a pas à se justifier »²⁹⁴, alors l'existence même d'une telle communication autour de la relation entre la culture et le développement durable sur le site internet de l'UNESCO et le rappel constant du cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable de l'ONU sont des preuves en soi que l'UNESCO est en recherche de reconnaissance. Ce besoin de l'organisation peut être attribué à deux éléments principaux : d'une part, le fait que les termes de ses Déclarations n'ont pas de valeur juridique mais seulement contractuelle pour les Etats, nécessite sans doute l'appui de vastes procédures de légitimation comme celles-ci pour naturaliser ses principes ; d'autre part, le contexte de crise financière et institutionnelle qui fragilise le fonctionnement et l'image de l'institution auprès de la communauté internationale, mais aussi de la société civile et du grand public, sont des arguments supplémentaires en faveur de la construction d'un processus de légitimation. Finalement, puisque ces éléments touchent toutes les activités de l'UNESCO et compte tenu des similitudes exactes retrouvées cas par cas entre le discours sur l'éducation de base étudié par François Leimdorfer et Alex-Louise Tessonneau et notre objet d'étude, nous pouvons finalement mettre en évidence l'existence d'un véritable processus de légitimation qui forme système au sein de l'UNESCO.

c) Le terme « culture » comme métonymie désignant l'UNESCO

La recherche de légitimation de l'UNESCO est telle qu'il nous semble que ce qui se joue finalement derrière tous ces actes de communication en faveur de la naturalisation du lien entre culture et développement durable est, au-delà, la reconnaissance de l'organisation elle-même et de sa capacité à être acceptée comme acteur clé des mesures d'aide au développement durable engagées dans le monde.

²⁹³ Pour plus de détails, voir annexe n°8

²⁹⁴ LEIMDORFER François, TESSONNEAU (Alex-Louise), op.cit.,p. 100

Parmi les objectifs attribués aux organisations internationales, on retrouve l'attente d'institutionnalisation de principes et de comportements, c'est-à-dire la construction d'un « mode par lequel des pratiques sociales développées en réponse à des problèmes particuliers se pérennisent dans des ensembles de règles spécifiques » (Robert Cox)²⁹⁵. Pour ainsi dire, afin de naturaliser le principe de l'UNESCO selon lequel le développement durable est indissociable de la culture, l'organisation doit construire ce processus d'institutionnalisation. Or, malgré les principes idéologiques fondamentaux de l'UNESCO qui sont à la base de cette vision du développement – comme nous l'avons vu en première grande partie – et les plus de soixante-dix ans d'existence de l'organisation, l'institutionnalisation du rôle de la culture dans le développement durable est un processus laborieux toujours en cours et ce pour deux raisons principales : d'une part, l'histoire de l'aide au développement de l'organisation s'est soldée par des échecs successifs jusqu'à la fin du XXème siècle, d'autre part, l'institutionnalisation du rôle de la culture dans le développement a elle-même été tardive au sein de l'organisation.

Pour commencer, nous nous appuyerons dans ce paragraphe sur les recherches de l'historienne Chloé Maurel menées sur l'aide au développement de l'organisation dans le domaine de l'éducation²⁹⁶, pour leur représentativité de l'évolution des conceptions de l'aide au développement de l'UNESCO. De sa création aux années 1960, l'organisation est aux balbutiements de son action dans ce domaine, suivant essentiellement les pas de l'ONU. Bien que tentant une approche « fondée sur la vision universaliste d'une « communauté mondiale » nourrie d'un fonds commun d'idées, de façons d'être et de penser, d'idéaux, qui pourraient créer une véritable solidarité et une fraternité humaines », sa vision de l'éducation se révèle souvent condescendante à l'égard des populations aidées et ne correspond pas au contexte de décolonisation qui bat alors son plein dans les années 1950. Il faudra attendre les années 1960 pour que les revendications des pays décolonisés s'expriment dans des enceintes comme l'Assemblée générale de l'ONU et la conférence générale de l'Unesco, et motivent un vrai tournant dans l'histoire de l'aide au développement avec la création en 1966 du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), « qui finance des activités opérationnelles d'aide au développement mené par les différentes structures onusiennes ». L'historienne indique que l'activité de l'UNESCO consacrée au développement des pays du tiers-monde acquiert alors une place centrale, marquant « un grand virage », une « grande mutation » de l'organisation, « qui participe à la « Première décennie du développement »

²⁹⁵ SMOUTS (Marie-Claude), op.cit., p. 14-15

²⁹⁶ MAUREL (Chloé). – « L'Unesco : un âge d'or de l'aide au développement par l'éducation (1945-1975) ». – *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* [En ligne], 2009. Consulté sur : <http://chrhc.revues.org/1819> (le 25/11/2017)

lancée par l'ONU en 1961 ». Dès lors, l'UNESCO promeut « une aide qui permette à ces pays de se forger eux-mêmes leurs propres méthodes et outils pour se développer, adaptés à leurs cultures et à leurs besoins spécifiques », ce qui rappelle la vision du développement durable via la culture que promeut l'organisation aujourd'hui. Toutefois, après une courte apogée (1960-1970), l'aide au développement de l'UNESCO commence d'être fortement remise en cause dans les années 1970 en raison de l'influence qu'exerce la Banque Mondiale sur les initiatives de l'organisation, et des constats de ses résultats insignifiants voire totalement absents. On lui reproche d'avoir renforcé la dépendance idéologique des pays sous-développés ou encore d'avoir contribué au maintien de structures économiques, sociales et politiques qu'il était question de modifier en profondeur. En 1974, le Directeur Général de l'UNESCO René Maheu (1961-1974) lui-même critique l'aide au développement telle qu'elle a été menée par l'organisation dans les années précédentes, qui se sont finalement résumées à « des transpositions à sens unique de méthodes, de techniques, de compétences, d'équipements venus des pays occidentaux, sans prise en compte suffisante des besoins nationaux spécifiques et des ressources culturelles propres aux États concernés ». Pourtant la situation ne s'améliore pas dans les années suivantes, qui sont toujours marquées par de nouvelles conceptions et tentatives d'aide au développement sans beaucoup de réussite. Chloé Maurel indique que dans les années 1980, malgré l'adoption en 1986 par l'Assemblée générale de l'ONU de la *Déclaration sur le droit au développement*, l'action d'aide au développement menée par les Nations Unies connaît un déclin dû notamment à la récession économique et au retrait des États-Unis (1984) et du Royaume-Uni (1985) de l'UNESCO, qui provoque une diminution de 30 % du budget de l'organisation. L'historienne clôt ici, en résumant cette évolution de l'aide au développement de l'UNESCO « comme une succession de conceptions différentes, voire contradictoires et parfois incohérentes, qui s'est poursuivie jusqu'à nos jours. Finalement, elle ajoute que les évolutions conceptuelles qu'a connu la vision de l'aide au développement de l'organisation semblent avoir été dictées de l'extérieur, par ses bailleurs de fonds (états membres ; ONU par le biais du PNUD ; Banque mondiale ; entreprises privées), plus « que décidées par le cheminement de réflexions au long cours menées dans son enceinte »²⁹⁷. Pour conclure, le constat dressé par ces recherches est accablant pour l'UNESCO dont les mesures d'aide au développement ont davantage fait preuve d'inefficience que de *leadership* dans le domaine. De plus, Chloé Maurel nous permet de mettre en évidence que jusque dans les années 1990 finalement aucune mesure efficace n'avait encore été trouvée. Lorsqu'on sait en plus que notre objet d'études, la réflexion sur la culture et le développement durable ne s'est amorcée que dans les années 1990, on imagine aisément

²⁹⁷ Tous les éléments de ce paragraphe sont extraits de l'article de Chloé Maurel, « « L'Unesco : un âge d'or de l'aide au développement par l'éducation (1945-1975) », op.cit.

qu'à peine trente ans plus tard, l'UNESCO puisse souffrir d'un trouble de confiance de la part de la communauté internationale issu de cette héritage historique, et que les critiques qui en ont découlé lui demandent encore aujourd'hui, de faire les preuves de sa capacité à agir de manière efficace et indépendante, sans l'influence des institutions financières internationales et des acteurs privés, en faveur du développement des peuples.

D'autre part, sa capacité à édicter des normes et des principes pour inscrire la culture comme moteur de développement est aussi une construction de longue date qui ajoute au besoin de l'organisation de se justifier de ses actions. Aux débuts de l'organisation dans les années 1940-1950, la vision de l'UNESCO a d'abord été en faveur d'une harmonisation culturelle, avant que là encore, le contexte de décolonisation ne substitue à cette conception universaliste, la volonté de promouvoir la diversité des identités culturelles²⁹⁸. Une des premières grandes avancées s'est faite en 1988, lorsque « le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Javier Perez de Cuellar, lance conjointement avec le directeur général de l'Unesco, Federico Mayor, la « Décennie mondiale du développement culturel » ». Une telle initiative commandée non seulement par l'UNESCO mais avec le soutien public de l'ONU a permis de faire émerger « l'idée que si les efforts en faveur du développement ont si souvent échoué, c'est parce que les projets sous-estiment l'importance du facteur humain, écheveau complexe de relations et de croyances, de valeurs et de motivations, le cœur même de la culture »²⁹⁹. Cependant, plusieurs experts tel que l'ancien fonctionnaire de l'organisation Yves Courier, dénoncent « l'inanité de l'effet de la Décennie mondiale pour le développement culturel, opération ambitieuse lancée en grande pompe et à grands frais [...] et aux réalisations effectives négligeables »³⁰⁰. Quatre ans plus tard, en 1992, l'UNESCO tente autre chose en créant une Commission mondiale de la culture et du développement présidé par ce même Javier Pérez de Cuéllar dont le mandat de Directeur Général de l'ONU a été mené à son terme. Est alors élaboré un rapport intitulé *Notre diversité créatrice* (1996), dans lequel le président explique l'idée derrière la création de cette Commission : « De même que la Commission Brundtland avait si brillamment réussi à convaincre la communauté internationale qu'il était temps d'allier l'économie à l'écologie et avait, à cette fin, motivé un nouvel effort mondial, de même estimait-on, il convenait d'éclairer et d'approfondir, de manière pratique et constructive, les relations entre la culture et le

²⁹⁸ MAUREL (Chloé). « L'UNESCO aujourd'hui », op.cit., p. 134

²⁹⁹ LAULAN (Anne-Marie). – « La diversité culturelle à l'UNESCO ». – *Hermès, La Revue*, vol. 40, no. 3, 2004, p. 45

³⁰⁰ Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'Unesco pour l'exercice biennal 1996-1997, 155 EX/27 Add., 27 août 1998, cité par Yves Courier, *L'Unesco sans peine*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 56. Cité par MAUREL (Chloé). – « L'UNESCO aujourd'hui ». – op.cit., p. 134

développement »³⁰¹. Il est intéressant de noter que la Commission mondiale de la culture et du développement cherchait de toute évidence à s'inscrire dans la lignée de la Commission Brundtland qui, nous le disions précédemment, est la grande référence mondiale en matière de développement durable. On remarque par ailleurs l'emploi du terme « convaincre » qui montre bien que le discours autour d'un lien entre culture et développement durable ne va pas de soi, et qu'il nécessite l'élaboration d'un véritable plaidoyer argumenté, capable de convaincre tous les acteurs de la communauté internationale du caractère essentiel d'une redéfinition en faveur de la culture. D'une portée finalement très faible et accueilli avec réticence³⁰², il faudra attendre le 2 novembre 2001 pour une avancée significative, avec l'adoption à l'unanimité de la *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle*. Ce texte constitue une évolution historique, « proclamant des principes ayant trait à la diversité culturelle et à l'exercice des droits culturels », « un instrument normatif reconnaissant, pour la première fois, la diversité culturelle comme « héritage commun de l'humanité » et considérant sa sauvegarde comme étant un impératif concret et éthique inséparable du respect de la dignité humaine »³⁰³. Cette déclaration ratifiée la troisième année du mandat de Koïchiro Matsuura à la Direction Générale de l'UNESCO (1999-2009), marque un tournant offensif dans les revendications de l'organisation des Nations Unies pour la culture³⁰⁴. Dans un avant-propos introductif, Koïchiro Matsuura annonce que « cette Déclaration, accompagnée des lignes essentielles d'un Plan d'action, peut être un superbe outil de développement, capable d'humaniser la mondialisation », et insiste sur le fait qu'elle « érige la diversité culturelle au rang de « patrimoine commun de l'humanité », « aussi nécessaire pour le genre humain que la biodiversité dans l'ordre du vivant »³⁰⁵. Enfin, en 2005, le rôle de la culture dans le développement durable connaît une nouvelle étape dans son institutionnalisation via la ratification de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Celle-ci constitue un progrès d'une part car, « l'Unesco étant théoriquement la grande institution internationale des Nations unies pour tous les sujets touchant à l'éducation, la science et la culture, il apparaît légitime que ce soit en son sein qu'une telle convention soit négociée et adoptée. Pourtant, cela n'allait pas de soi et ce n'est pas sans peine que le cadre de l'Unesco a pu être imposé face à d'autres instances comme l'OMC »³⁰⁶. D'autre part car cette convention édite de nouvelles normes internationales en

³⁰¹ Avant-propos de Javier Pérez de Cuéllar. – *Notre diversité créatrice*. – Commission mondiale de la culture, Paris, 1996. Consulté sur : unesdoc.unesco.org/images/0010/001055/105586fo.pdf (le 31/10/2017)

³⁰² LAULAN (Anne-Marie), op.cit. p.46

³⁰³ Consulté sur : <http://www.un.org/fr/rights/overview/themes/culture.shtml> (le 31/10/2017)

³⁰⁴ MAUREL (Chloé), op.cit., p. 136

³⁰⁵ *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle*, Paris, 2 novembre 2001, p.3. Consultée sur : unesdoc.unesco.org/images/0012/001271/127162f.pdf (le 07/09/2017)

³⁰⁶ MAUREL (Chloé), op.cit., p. 143

matière de respect de la diversité culturelle de l'humanité, et « contribue notamment à reconnaître le rôle et la légitimité des politiques publiques dans la promotion de la diversité culturelle. [...] Il s'efforce de combler un vide juridique et d'articuler entre eux la centaine d'instruments internationaux déjà existants sur le sujet, et généralement non appliqués »³⁰⁷. Depuis sa ratification, la Convention de 2005 veille à intégrer ses actions culturelles aux stratégies de développement durable et politiques nationales de développement des Etats, notamment via des outils tels que le Fonds International pour la Diversité Culturelle³⁰⁸, ce qui constitue une tentative encourageante « de remettre aux mains de cette institution des domaines qui sont théoriquement de sa compétence mais qui ont eu tendance, au fil des années, à lui échapper. ». En conclusion, cela fait une dizaine d'années seulement que l'UNESCO reprend son destin en main et entreprend de légitimer sa capacité à agir de manière autonome, au nom de ses compétences, en faveur du développement de la planète.

Ce qu'il faut tirer de ces éléments contextuels est que rien ne va de soi dans le contexte de notre objet d'étude : ni la redéfinition du développement durable en faveur de la culture, ni même l'efficacité de l'UNESCO en tant qu'acteur clé de l'aide au développement des sociétés. Dans ce contexte, cela signifie que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 représente une sorte de test pour l'UNESCO, au cours duquel l'organisation doit faire à la fois ses preuves et celles de ses conventions culturelles, à agir significativement en faveur du développement durable dans le monde. Prenons par exemple :

« Les rapports mondiaux [...] fournissent des informations et des données clés pour suivre l'impact de ces stratégies et *démontrer* la contribution de la culture à la réalisation des ODD...»³⁰⁹ ou « Les conventions culturelles de l'UNESCO et leurs activités opérationnelles *montrent* que la culture *peut contribuer* à la réalisation du Programme 2030, en encourageant... »³¹⁰

Ces deux phrases laissent en effet entendre que le rôle de la culture dans la mise en place du Programme n'est pas si évident que l'UNESCO le dit officiellement, mais que cette reconnaissance est en réalité un processus en cours. Les termes « démontrer », « montrent » et « peut contribuer » prouvent que l'organisation *est actuellement* dans une phase de démonstration, et donc que les quinze années de durée du Programme vont être l'occasion pour l'UNESCO de faire les preuves de ce qu'elle avance dans le document. Ce n'est donc pas tant dans le texte fondateur du Programme des « ODD » que se jouait la reconnaissance

³⁰⁷ Ibid., p.137

³⁰⁸ Consulté sur le site internet de la Convention 2005 de l'UNESCO : <http://fr.unesco.org/creativity/convention/propos> (le 31/10/2017)

³⁰⁹ « L'UNESCO fait avancer le programme pour le développement durable à l'horizon 2030 », op.cit., p. 17

³¹⁰ Ibid.

du rôle de la culture dans l'aide au développement durable, mais davantage à présent, dans sa phase de mise en œuvre et de mesure des résultats. Il en va de la possibilité d'institutionnaliser définitivement le rôle de la culture dans le développement durable puisque ce processus implique que : « les conduites socialement prescrites sont observées parce que les institutions paraissent respectables. Les institutions paraissent respectables parce qu'elles semblent légitimes. Les institutions sont tenues pour légitimes lorsque leurs procédures sont acceptables par tous »³¹¹. En d'autres termes, cela signifie que la reconnaissance qui se joue est double : pour que le rôle de la culture dans le développement durable soit reconnu légitime et devienne pratique courante dans les politiques nationales des Etats, il faut que l'institution qui prescrit cette conduite soit elle-même reconnue comme légitime par la communauté internationale et que son image soit admise comme étant « respectable ».

Pour terminer, nous souhaitons esquisser les contours d'une théorie qui tendrait à confirmer que c'est bien la reconnaissance de l'organisation elle-même qui se joue derrière celle de la culture comme moteur de développement durable, théorie selon laquelle l'emploi du terme « culture » dans le discours de l'organisation autour des « ODD » serait en fait une métonymie désignant l'« UNESCO ». Compte tenu du fait qu'« un choix interprétatif donné ne peut être justifié que dans les circonstances d'un acte de communication contingent ou dans les limites d'un texte donné »³¹², nous limitons cette conjecture à l'étude de notre corpus et au contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Partant de la définition de métonymie comme « figure par laquelle on met un mot à la place d'un autre dont il fait entendre la signification »³¹³, certaines parties du discours de l'organisation laissent penser que le terme « culture » reviendrait au fond à désigner « UNESCO ». Prenons pour illustration deux extraits :

« L'Agenda 2030 pour le développement durable constitue un progrès significatif dans de nombreux domaines, et particulièrement pour la culture puisque c'est la première fois que l'agenda international pour le développement se réfère à la culture dans le cadre des objectifs de développement durable relatifs à l'éducation, la sécurité alimentaire, l'environnement, la

³¹¹ SMOUTS (Marie-Claude), op.cit., p. 15

³¹² PRANDI (Michele). – « Métonymie et métaphore : parcours partagés dans l'espace de la communication ». – *Semen* [En ligne], 2002. Consulté sur : <http://semen.revues.org/2386> (le 10/11/2017)

³¹³ Définition complète du *Littre* : « *Terme de rhétorique*. Figure par laquelle on met un mot à la place d'un autre dont il fait entendre la signification. En ce sens général la métonymie serait un nom commun à tous les tropes ; mais on la restreint aux usages suivants : 1° la cause pour l'effet ; 2° l'effet pour la cause ; 3° le contenant pour le contenu ; 4° le nom du lieu où une chose se fait pour la chose elle-même ; 5° le signe pour la chose signifiée ; 6° le nom abstrait pour le concret ; 7° les parties du corps regardées comme le siège des sentiments ou des passions, pour ces passions et ces sentiments ; 8° le nom du maître de la maison pour la maison même, 9° l'antécédent pour le conséquent ». Consultée sur : <https://www.littre.org/definition/m%C3%A9tonymie> (le 10/11/2017)

croissance économique, la consommation durable, les modes de production, les sociétés pacifiques et inclusives et les villes durables. »³¹⁴ ;

« L'UNESCO veille à ce que le rôle de la culture soit reconnu par le biais d'une majorité des objectifs de développement durable (ODD), y compris ceux se concentrant sur l'éducation de qualité, les villes durables, l'environnement, la croissance économique, les modes de consommation et de production durables, ainsi que les sociétés pacifiques et inclusives, l'égalité des genres et la sécurité alimentaire »³¹⁵.

Dans le premier cas, le verbe « se référer » employé pour désigner un objet inanimé et une notion aussi vaste de sens que « culture » est un premier élément intrigant laissant penser qu'il s'agit en fait de la désignation de l'organisation. Deuxièmement, il est dit que « c'est la première fois que l'agenda international pour le développement se réfère à la culture » ; il est vrai que l'UNESCO faisait partie des institutions ayant participé à l'élaboration du programme précédent des Objectifs du Millénaire pour le Développement (2000-2015), néanmoins si l'on considère que l'organisation était alors consultée pour ses compétences dans le domaine de l'éducation³¹⁶, une réécriture de la phrase présente en : « c'est la première fois que l'agenda pour le développement se réfère à l'UNESCO au nom de son mandat pour la culture » est également vraie. Troisièmement, la première citation ci-dessus affirme que l'agenda se réfère à la culture dans pour huit cibles des « ODD ». Or, ce n'est pas vérifié dans le texte officiel du programme puisque comme nous l'avons indiqué dans la sous-partie « c) Une reconnaissance nouvelle mais très relative », seules quatre cibles de quatre objectifs font explicitement référence à la culture, et aucune parmi elle ne traite du rôle de la culture pour la sécurité alimentaire, l'environnement ou encore des modes de production comme c'est écrit ici. En revanche, la consultation de l'UNESCO de manière générale sur ces sujets dans la phase d'élaboration du Programme de développement durable à l'horizon 2030, elle, est bien avérée.

Dans le second cas, la formulation « L'UNESCO veille à ce que le rôle de la culture soit reconnu par le biais d'une majorité des objectifs de développement durable » nous paraît être là encore un excès de langage puisque comme nous venons de le dire, le rôle de la culture n'est reconnu que par le biais de quatre des cent-soixante-neuf cibles qui détaillent les dix-sept « ODD ». En revanche, au vu de l'énumération qui suit cette première partie de phrase, une réécriture en « L'UNESCO veille à ce que le rôle de l'organisation soit reconnu par le biais d'une majorité des objectifs de développement durable (ODD) » serait bien plus juste. Finalement, nous remarquons que dans ces extraits comme dans la plupart des écrits composant notre corpus, la simple modification du mot « culture » par « UNESCO » met à jour

³¹⁴ Pour plus de détails, voir annexe n°5

³¹⁵ Pour plus de détails, voir annexe n°4

³¹⁶ Seuls 8 objectifs avaient alors été édictés, pour plus de détails, voir annexe n°1

toute la part d'implicite du discours, révélant alors presque littéralement ce qui se joue pour l'organisation en termes de reconnaissance par la communauté internationale de sa capacité à agir en dehors de la sphère intellectuelle. Dans la pensée de Marc Bonhomme qui a élaboré une *Linguistique de la Métonymie*, « l'intégration pragmatique de la métonymie dans le discours [...] présuppose que l'objet cesse d'être une fin et devient un des moyens de la communication verbale, un mode spécifique de sémiotisation du référentiel. Cette section permet de mettre en lumière le processus de filtrage thématique auquel la métonymie donne souvent lieu, inégalement réparti entre les classèmes / animé / et / non / animé »³¹⁷. Pour ainsi dire, il nous semble que certains points du discours de l'UNESCO sur le rôle de la culture dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 sont en réalité des codes désignant l'organisation en tant qu'entité, ce qui nous permet de supposer que les approximations et confusions de sens récurrentes dans le discours de l'organisation sur son site internet sont des actes de communication à part entière, diffusant des messages et permettant toujours de traduire quelque chose de la situation de l'UNESCO. Il ne s'agit pas d'affirmer que cette hypothèse est une vérité universelle, ni que chaque fois que le mot « culture » est employé il désigne en réalité l'organisation ou même que cela résulte d'un acte volontaire, mais que certains éléments implicites délivrent une seconde lecture qui nous dit autant si ce n'est plus que ce que les producteurs du discours choisissent de nous donner à lire. Enfin, toujours selon Marc Bonhomme, si « la métonymie apparaît comme l'objet par excellence qui manifeste la « primauté de l'efficacité du discours sur la logique de la langue » et puisqu'il s'agit d'une « linguistique de cet objet, comme un véritable moyen de vision et d'action s'offrant à l'activité du locuteur »³¹⁸, alors cela signifie que la « culture » comme métonymie d'« UNESCO » est un moyen de plus de mettre en scène la performance de l'organisation et de convaincre qu'au nom de sa compétence en culture, elle peut être un acteur efficace du développement durable de la planète.

³¹⁷ SAINT-GERAND (Jacques-Philippe). BONHOMME (Marc). – *Linguistique de la Métonymie* – Préfacé par Michel Le Guern, Editions Peter Lang, Berne, 1987, coll. « Sciences pour la Communication ». Dans : *L'Information Grammaticale*, N. 40, 1989. pp. 45-46

³¹⁸ Ibid.

CONCLUSION

Pour conclure, si notre objet d'étude prend bien sa source dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le discours tenu par l'UNESCO dans ce cadre autour de la culture et du développement durable est avant tout une construction d'éléments, dont les enjeux sont davantage la visibilité, la performance et la légitimité de l'organisation que la promotion *stricto-sensu* de l'Agenda onusien pour 2030.

Afin de mettre en évidence tous les tenants et aboutissants du discours de l'UNESCO autour de la relation culture – développement durable et d'en contourner la subjectivité, nous avons tâché de mettre en perspective les éléments de communication recueillis sur le site internet de l'organisation avec des données relatives au contexte international et multipartite dans lequel elle s'inscrit, des éléments d'analyses scientifiques et professionnels ainsi que des avis extérieurs quand nous le pouvions. Grâce à cette démarche empirique et à nos différentes analyses sémiotiques et discursives, nous avons finalement pu trouver les réponses à nos différentes hypothèses de départ.

Notre première hypothèse était que le site internet de l'UNESCO lui permet d'élaborer une communication pleinement dévouée à son idéologie, neutralisant ainsi la reconnaissance tardive et relative de l'ONU du rôle de la culture dans la réalisation du Programme pour le développement durable. A l'issue de notre développement, nous pouvons finalement entièrement valider cette supposition. Grâce à cet outil que la Division de l'Information du Public de l'organisation qualifie elle-même d'« instrument », l'UNESCO bénéficie d'une plateforme accueillant son idéologie comme un écran, modifiable à l'infini, et se dévouant pleinement à la promotion de sa vision du développement durable, palliant ainsi la menue reconnaissance des Nations Unies dans son Agenda pour 2030. En effet, bien que la reconnaissance accordée en 2015 ne soit pas à la hauteur du plaidoyer qui était mené en ce sens par l'UNESCO, l'organisation parvient à faire paraître le résultat des négociations comme une réussite historique. Il ne s'agit pas de dénigrer l'avancée permise car c'en est bien une, mais en investissant pleinement son site internet, l'UNESCO donne à sa vision du monde une ampleur qu'elle n'a pas en réalité et qui ne reflète pas le chemin restant à parcourir pour une pleine légitimité du secteur de la culture à agir en faveur du développement durable. En définitive, le site internet de l'UNESCO lui permet de construire le récit de sa vision d'un développement durable incluant la culture tout en évitant les écueils des tensions idéologiques régnant au sein du système des Nations Unies.

Notre deuxième hypothèse consistait à penser que le Programme des dix-sept Objectifs de Développement Durable représente avant tout une opportunité pour l'UNESCO de réécrire son discours, au bénéfice d'une stratégie institutionnelle interne à l'organisation et à la visibilité de ses programmes. Au vu de nos différentes conclusions, nous confirmons là encore

entièrement l'hypothèse. Si la mise en circulation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 sur le site internet de l'UNESCO nous semblait être à priori un devoir tacite de l'organisation envers l'ONU en vertu de leur accord fondateur, l'adaptation ensuite, la réappropriation voire dans certain cas la réécriture du discours officiel des « ODD » nous ont finalement conduit à interpréter ces différents éléments comme des actes de communication à part entière, servant les intérêts de l'UNESCO en termes de recherche de visibilité dans ses activités, de mise en scène de son efficacité dans l'aide au développement mondial durable, et enfin dans sa recherche de légitimité dans un contexte de crise financière et institutionnelle menaçant son fonctionnement.

Enfin, notre troisième hypothèse était une conjecture selon laquelle le plaidoyer porté par l'UNESCO via son dispositif de communication permet d'ancrer la culture comme un élément indissociable du développement durable, et participe en ce sens à la redéfinition du développement durable au niveau international vers un paradigme incluant la culture comme quatrième pilier. Cette fois, nous ne pouvons confirmer notre supposition de départ. En effet, l'UNESCO a certes porté un certain nombre de revendications dans les débats internationaux en faveur de la reconnaissance du rôle moteur de la culture dans le développement durable, ce qui a permis des avancées vers une institutionnalisation de ce lien. L'organisation travaille effectivement dans le sens de la naturalisation du lien culture - développement durable, mais recherche surtout l'inscription de ce rôle dans les textes des Nations Unies. On ne décèle donc pas à l'UNESCO de volonté affichée, contrairement aux discours de certaines institutions internationales tel que Cités et Gouvernements Locaux Unis ou aux avis d'experts du *sustainable* tel que Keith Nurse³¹⁹ ou Jon Hawkes³²⁰, de faire de la culture un quatrième pilier officiel du développement durable. Il semblerait que l'organisation cherche la légitimation d'une vision du monde, de principes idéologiques, afin de justifier l'importance de mener des actions de protection et de promotion culturelles dans le cadre de mesures d'aide au développement durable, donc l'UNESCO plaide pour une reconnaissance institutionnelle explicite et officielle de l'ONU oui, mais est-ce que l'organisation cherche une redéfinition noir sur blanc de la notion de développement durable telle qu'édictée dans le *Rapport Brundtand* (1987), il semble que non.

Le fait tout d'abord d'être revenus sur la genèse de la notion de développement durable nous a permis de mettre en exergue tous les enjeux qu'impliquent une intégration de la culture comme critère indissociable du concept. Ainsi lorsque les négociations internationales ont

³¹⁹NURSE (Keith). – « Culture as the Fourth Pillar of Sustainable Development ». – Préparé pour le Secrétariat du Commonwealth (Londres, R-U), juin 2006, p.17, juin 2006. Consulté sur : <https://fr.scribd.com/document/82292199/Nurse-Culture-as-the-Fourth-Pillar-of-Sustainable-Development> (le 06/09/2017)

³²⁰ « The Fourth Pillar of Sustainability: culture's essential role in public planning ». – op. cit.

débuté pour la préparation du programme de succession des Objectifs de Millénaire pour le Développement (2000-2015), l'UNESCO y a vu l'opportunité de plaider auprès de la communauté internationale, en faveur d'une reconnaissance du rôle clé de la culture dans les processus de développement durable, un enjeu au cœur de son idéologie. Bien que le plaidoyer mené par l'organisation pendant de longues années, particulièrement sous les deux mandats d'Irina Bokova à la Direction Générale de l'UNESCO (2009-2017), a permis d'inscrire ce rôle clé dans le texte final du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les grandes différences entre d'un côté le discours officiel de l'ONU autour des dix-sept Objectifs de Développement Durable et de l'autre, ce qui est accentué dans le discours de l'UNESCO, laissent poindre l'existence de tensions idéologiques au sein même du système des Nations Unies sur ce que doit recouvrir le concept de développement durable. C'est précisément compte tenu de ce contexte que le sujet laisse alors apparaître tous ses enjeux. En effet, si l'objet d'étude laisse à priori croire à une simple mise en circulation du discours officiel de l'ONU autour des Objectifs de Développement Durable, on se rend compte que celui-ci n'est en réalité que l'architecture de tout autre chose. Afin dans un premier temps de pallier une reconnaissance très relative de la part de l'ONU d'un principe fondateur de ses programmes culturels, l'UNESCO prend en main son propre discours sur le sujet, en l'intégrant certes dans le dispositif de communication officiel des dix-sept « ODD », mais en se le réappropriant et l'adaptant à ses propres visées. De fait, l'UNESCO profite de l'opportunité communicationnelle de rayonnement planétaire que représente l'Agenda 2030 pour le développement durable, pour réinvestir son site internet et mettre en récit son implication dans l'aide au développement mondiale. Mise en scène de sa performance, « médiagénie » du sujet donc promesse de médiatisation, naturalisation du lien unissant la culture et le développement durable, visibilité nouvelle de ses activités, voire même atout de *lobbying* financier et de légitimité à l'échelle de l'organisation, les enjeux qui se jouent pour l'UNESCO via son discours autour de la culture et du développement durable associé au contexte des dix-sept Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030 sont non seulement multiples mais pourraient bien également se révéler décisifs face à la crise financière et institutionnelle profonde que traverse l'UNESCO. Nos principales conclusions sont donc que les recours et actes communicationnels employés par l'UNESCO pour promouvoir sa vision de la culture et du développement durable, participent de la construction d'un vaste processus de légitimation : légitimation de son idéologie, des actions menées à ce titre, et donc de l'organisation elle-même et de sa capacité à agir en faveur du développement durable de la planète.

Pour finir, de notre traitement du sujet s'est dégagé un dispositif de communication encore plus vaste que « l'infra-ordinaire » du site internet ne le laissait croire à première vue.

Analyses et interprétations ont chacune trouvé leur place dans ce travail tant la part de non-dit est importante dans la communication de l'UNESCO, laissant ainsi régulièrement apparaître des doubles-discours et des implicites finalement aussi communicatifs que ce qui est nous est dit et donné à voir sur le site internet de l'organisation. Enfin, les enjeux de notre objet d'étude se sont révélés aussi divers que déterminants pour la reconnaissance de l'UNESCO, voire existentiels dans certains cas compte tenu des profondes remises en question que subit l'organisation. Une série de difficultés à dépasser qui nous auront finalement permis de mettre à jour l'existence d'un véritable processus de légitimation qui semble faire système d'une compétence à l'autre de l'UNESCO : après avoir vérifié ce qu'il en est des discours relatifs à l'éducation et à la culture, il s'agirait donc à présent de s'intéresser à la troisième compétence de prédilection originelle de l'organisation et d'étudier si les processus de communication-légitimation que nous avons mis en exergue ont également cours au sein du discours scientifique de l'UNESCO.

RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

1) **Mener une campagne d'information autour des notions de « culture » et « développement durable »**

Un des principaux éléments que nous avons pu remarquer au cours de notre travail est la multitude de sens que recouvre la notion de « culture » et le grand nombre de dérivés qu'emploie l'UNESCO dans la communication de ses conventions culturelles : culture, patrimoine culturel matériel et immatériel, industries culturelles et créatives, diversité culturelle, diversité des expressions culturelles...les termes employés pour définir les déclinaisons des formes de la culture prouvent la richesse du secteur, mais desservent la compréhension du discours de l'UNESCO et donc, les possibilités de sensibiliser efficacement les publics aux causes que l'organisation promeut. D'autre part, la notion de « développement durable » elle-même est dense et à l'origine de beaucoup d'interprétations différentes.

Or, puisque la culture est une des compétences principales de l'UNESCO et en l'occurrence au cœur d'un processus de reconnaissance en faveur du développement durable, mené par l'organisation, il est essentiel que l'organisation fasse un travail de clarification de sa vision de la culture d'une part, et de la culture dans le développement durable d'autre part. Le site internet de l'organisation devrait donc privilégier des explications claires même si celles-ci peuvent sembler évidentes pour les fonctionnaires de l'organisation, et bannir les approximations et implicites trop récurrents sur le site internet. Cela pourrait passer par des actions très basiques telles que créer une partie lexicale sur le site internet de l'organisation afin de donner à chacun les clés pour comprendre ce dont il en retourne dans les différentes prises de paroles de l'UNESCO, et bien saisir les tenants et aboutissants de ses différentes conventions et programmes. On pourrait également imaginer le développement d'interactions ludiques et régulières via les réseaux sociaux de l'organisation tels que Facebook, Twitter et Instagram, ce qui permettrait de générer des échanges avec les publics et de les impliquer dans le processus de définition de la culture, afin d'être au cœur de la mission de sensibilisation de l'UNESCO.

En outre, il faut que la forme du discours de l'UNESCO corresponde à son fond : si les propos de l'organisation consistent à promouvoir la condition humaine via la culture, la démocratiser et déconstruire l'idée qu'elle est un luxe réservée à une élite, alors le site internet de l'UNESCO doit être structuré de manière à ce que tout visiteur puisse saisir aisément la conception de l'organisation de la culture et les programmes qu'elle mène, sans que les multiples dérivés du terme et signes passeurs qui parcourent le site internet ne brouillent son parcours numérique et sa recherche d'informations. Un des problèmes majeurs du fonctionnement du site internet de l'UNESCO est la multiplication de pages, parfois sur le même thème, et le renvoi de l'une

à l'autre et ainsi de suite sans progression ni logique dans la circulation. Il faut donc réécrire un sens de visite plus clair et plus logique en « entonnoir », afin que chaque page menant vers une autre soit le signe d'une information plus approfondie sur le sujet promis en titre. En outre, la multi-indexation du site – plusieurs liens renvoyant à une même page – tend à desservir là encore la recherche d'informations et à perdre le visiteur dans les multiples compétences et programmes de l'UNESCO, ce qui reflète un des principaux problèmes de l'organisation et critique qui revient souvent à son égard. Afin d'éviter cet écueil, il est important que le site internet de l'UNESCO soit le reflet de l'organisation grande nature. Autrement dit, le site web est un des premiers reflets de l'UNESCO sur l'extérieur, et doit en ce sens être mieux structuré, plus logiquement, avec des sections plus claires, afin d'impacter l'image de l'organisation elle-même : autrement dit, un dispositif de communication clair pour faciliter la compréhension des messages de l'UNESCO et ainsi permettre à l'entité elle-même d'être mieux cernée.

2) Appliquer le principe de transparence à tous les sujets

Il faudrait que l'apport de documents officiels prouvant les faits annoncés par l'UNESCO soit plus systématique. Notre travail a pu montrer une grande part d'implicite contenue dans la communication de l'organisation sur son site internet. Celle-ci n'est probablement pas délibérée, mais tend à le faire croire lorsqu'il s'agit de rechercher une information en particulier sur tout le site internet et à ne pas la trouver, alors même qu'elle est mentionnée à plusieurs endroits. Nous parlons notamment du fait que nous avons pu trouver autant d'informations sur l'avant-ratification du Programme de développement durable, nous permettant d'analyser avec beaucoup de sources le plaidoyer mené par l'UNESCO et porté par Irina Bokova sur la scène internationale, en revanche outre les phrases telle que « C'est la première fois que l'Agenda pour le développement reconnaît le rôle de la culture », nous n'avons pu trouver aucune information précise sur la nature de ce rôle et de cette reconnaissance sur le site internet de l'organisation. Par ailleurs, cela va de pair avec le fait que toutes les « Actualités » associées, ramènent le visiteur à des événements datant de 2015 ou de dates antérieures. Ces deux phénomènes, l'absence d'information sur certains points pourtant de premier plan, et le renvoi à des actualités datées de deux ans minimum, donnent une mauvaise image du système d'information du site internet de l'organisation car tendent à laisser penser que ces sections du site sont laissées à l'abandon, ou encore que les informations qui y sont données ne sont pas fondées ou avérées. Il est donc nécessaire :

- 1) D'associer à chaque référence ou mention faite d'un texte fondateur, d'une réunion internationale déterminante ou toute décision signifiant une avancée dans un domaine particulier, les documents officiels correspondants, ou le cas échéant, un détail d'informations directement en ligne sur le site internet de l'UNESCO.

- 2) Que le site internet fasse l'objet d'actualisations régulières pour les pages actives
- 3) Que les pages qui n'ont plus lieu d'être soient supprimées et archivées

3) Maintenir le plaidoyer en faveur de la reconnaissance du lien culture – développement durable

Notre troisième et dernière recommandation porte sur la stratégie adoptée par l'UNESCO de présenter le lien entre culture et développement durable comme une évidence, dans le but certainement de le naturaliser et comme nous l'avons vu, d'en bénéficier comme un gage de sa propre raison d'être et donc de légitimité. Toutefois, en communiquant uniquement sur les avancées et aucunement sur le chemin qui reste à faire, l'organisation tend à laisser penser que le lien entre culture et développement durable est désormais institutionnalisé et acquis, alors même que ce n'est pas le cas. Afin de poursuivre ses efforts et de continuer d'attirer l'attention de la communauté internationale sur le rôle moteur de la culture dans l'aide au développement durable, le plaidoyer qui a été mené sous les deux mandats d'Irina Bokova doit se poursuivre et s'intensifier sous celui de sa successeuse. Il est important de maintenir l'attention du monde sur l'intérêt de la promotion et la protection de la culture et de la diversité culturelle, pour préserver le passé, socle commun de l'humanité, et mobiliser la société-mondiale autour des enjeux de notre avenir. La parole-commune doit donc se poursuivre et des campagnes d'information sur le rôle de la culture dans le développement durable doivent être menées pour sensibiliser tout acteur potentiel ; là encore, cela peut passer très simplement par le biais des réseaux sociaux sur lesquels l'organisation peut toucher un large public et les mobiliser de façon pédagogique. Cela doit également prendre la forme d'évènements, qui doivent être rendus plus visibles auprès du grand public qui ignore souvent qu'il peut se rendre gratuitement aux conférences et autres évènements organisés au sein de l'UNESCO.

En définitive, une des priorités de l'UNESCO, non seulement au nom de l'injonction de transparence qui lui est faite en tant qu'organisation internationale intergouvernementale, mais aussi au nom de sa mission de sensibilisation des peuples au rôle décisif de la culture dans nos sociétés mondialisées, est : l'information. Ce terme doit être le *leitmotiv* de l'organisation, afin que toutes ses actions de communication soient envisagées et menées dans l'idée d'être accessibles et comprises par un maximum de personnes, et de les convaincre de devenir, chacun à leur niveau, des acteurs de la protection et promotion du patrimoine culturel de l'humanité.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES :

BONHOMME (Marc), compte rendu de SAINT-GERAND Jacques-Philippe. – *Linguistique de la Métonymie* – Préfacé par Michel Le Guern, Peter Lang éd., Berne, 1987, coll. « Sciences pour la Communication ». Dans : *L'Information Grammaticale*, n. 40, 1989. pp. 45-46

BRETON (Philippe). – *L'argumentation dans la communication* – La Découverte, 2009, p.128

CUCHE (Denys). – *La notion de culture en sciences sociales*. – La Découverte, 2010, p. 128

DEVIN (Guillaume). – *Les organisations internationales*. – Armand Colin, mars 2016, p.288

LUCAS (Jean-Michel). – *Culture et développement durable*. – Les Editions de l'irma, janvier 2012, p.128

SMOUTS (Marie-Claude). – *Les organisations internationales*. – Armand Colin, avril 1995, p.191

RONDOT (Camille), « Représenter et incarner une organisation internationale. Analyse d'une prétention communicationnelle sur le site internet de l'UNESCO » (Thèse, Université Paris-Sorbonne, CELSA, 2015), p. 493

TYLOR (Edward), in: SEYMOUR-SMITH (Charlotte). – *Macmillan Dictionary of Anthropology*. – The Macmillan Press LTD, 1986. Consulté le 2 novembre 2017 sur : <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/international-migration/glossary/cultural-diversity/>

ARTICLES :

ABRIAL (Valérie). – « La culture est moteur de développement durable ». – *La Tribune* [en ligne], avril 2014. Consulté le 10 novembre 2017 : <http://www.latribune.fr/loisirs/la-tribune-nov/20140403trib000823524/-la-culture-est-moteur-de-croissance-durable-.html>

AÏM (Olivier). – « La transparence rendue visible. Médiations informatiques de l'écriture ». – *Communication et langages* [En ligne], Vol. 147, n°1, 2006, p. 31-45. Consulté le 6 septembre 2017 sur : http://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_2006_num_147_1_4575

AÏM (Olivier), JEANNERET (Yves). – « L'encyclopédie de la parole possible : édition et scénographie politique sur l'internet ». – *Hermès, La Revue* [en ligne], vol. 47, no. 1, 2007, pp. 69-75. Consulté le 6 septembre 2017 sur : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2007-1-page-69.htm>

BARROUX (Rémi). – « Les dix-sept objectifs de l'ONU pour une planète durable ». – *Le Monde* [en ligne], septembre 2015. Consulté le 3 novembre 2017 sur : http://www.lemonde.fr/climat/article/2015/09/25/les-dix-sept-objectifs-de-l-onu-pour-une-planete-durable_4772071_1652612.html

BARTHE (Benjamin), CARPENTIER (Laurent). – « Perdue dans ses multiples missions : l'UNESCO cherche sa direction ». – *Le Monde* [en ligne], octobre 2017. Consulté le 30 septembre 2017 sur : http://abonnes.lemonde.fr/international/article/2017/10/06/l-unesco-cherche-sa-direction_5196889_3210.html

BENHAMOU (Françoise). – « La légitimité et la méthodologie de la mesure de la diversité des expressions culturelles ». - Rapport pour l'Unesco, 25 février 2010. Consulté le 2 novembre 2017 sur : fr.unesco.org/creativity/sites/creativity/files/BenhamousPaperFR-final.pdf

BOKOVA (Irina). – « La culture pour sortir de la crise...oui mais comment ? ». – *Le Monde* [en ligne], décembre 2012. Consulté le 2 novembre 2017 : http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/12/18/la-culture-pour-sortir-de-la-crise-oui-mais-comment_1808009_3232.html

D'ALMEIDA (Nicole). – « De l'environnement au développement durable, l'institution d'un objet et la configuration d'une question ». – *Communication et organisation* [en ligne], 2005, p.12-24. Consulté le 5 novembre 2017 sur : <https://communicationorganisation.revues.org/3268>

DUFOUR (Françoise). – « Développement durable, humain. La cohérence discursive des contradictions ». – *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 2011, p. 92. Consulté le 30 septembre 2017 sur : <http://mots.revues.org/20284>

EVIN (Florence). – « L'UNESCO mise sur la culture pour le développement durable ». – *Le Monde* [en ligne], octobre 2014. Consulté le 20 septembre 2017 sur : http://www.lemonde.fr/arts/article/2014/10/09/l-unesco-mise-sur-la-culture-pour-le-developpement-durable_4503797_1655012.html

FLORY (Maurice). – « La crise de l'UNESCO » – *Annuaire français de droit international*, volume 31, 1985. pp. 653-670. Consulté le 30 septembre 2017 sur : www.persee.fr/doc/afdi_0066-3085_1985_num_31_1_2680

GOTEV (Georgi) traduit par FLAUSCH (Manon). – « Irina Bokova : « La culture n'est pas un objectif mais un moteur de développement » ». – *Euractiv* [en ligne], juin 2015. Consulté le 2 novembre 2017 sur : <https://www.euractiv.fr/section/aide-au-developpement/interview/irina-bokova-la-culture-n-est-pas-un-objectif-mais-un-moteur-pour-le-developpement/>

HAWKES (Jon). – « The Fourth Pillar of Sustainability: culture's essential role in public planning ». – Préparé pour le Cultural Development Network (Victoria), 2001, p.80. Consulté le 6 septembre 2017 sur : https://books.google.fr/books/about/The_Fourth_Pillar_of_Sustainability.html?id=NHIT12xmw3EC&redir_esc=y

JEANNERET (Yves). – « L'optique du *sustainable* : territoires médiatisés et savoirs visibles ». – *Questions de communication* [En ligne], n°17, *Les cultures des sciences en Europe*, 2010, p. 59-80, 2010. Consulté le 1^{er} septembre 2017 sur : <https://questionsdecommunication.revues.org/372>

JEANNERET (Yves), SOUCHIER (Emmanuel). – « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran ». – *Communication et langages* [en ligne], n°145, 3^{ème} trimestre 2005. L'empreinte de la technique dans le livre. pp. 3-15. Consulté le 20 septembre 2017 sur : www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_2005_num_145_1_3351

JOURNET (Nicolas). – « Penser la culture ». – *Sciences humaines* [en ligne], *Cultures : la construction des identités* [en ligne], mensuel no.110, novembre 2000. Consulté le 2 novembre 2017 sur : https://www.scienceshumaines.com/penser-la-culture_fr_901.html#achat_article

KOREN (Roselyne). – « Le récit de chiffres : enjeux argumentatifs de la « narrativisation » des chiffres dans un corpus de presse écrite contemporain ». – *A contrario* [en ligne], vol. 12, no. 2, 2009, pp. 66-84. Consulté le 20 septembre 2017 : <https://www.cairn.info/revue-a-contrario-2009-2-page-66.htm>

KRIEG-PLANQUE (Alice). – « La formule « développement durable » : un opérateur de neutralisation de la conflictualité ». – *Langage et société* [En ligne], n°134, p. 5-29, 2010/4, consulté le 1^{er} septembre 2017 sur : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2010-4-p-5.htm>

LAULAN (Anne-Marie). – « La diversité culturelle à l'UNESCO ». – *Hermès, La Revue* [en ligne], vol. 40, no. 3, 2004, pp. 44-48. Consulté le 31 octobre 2017 sur : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2004-3-p-44.htm>

LEIMDORFER (François), TESSONNEAU Alex-Louise. – « Légitimité sociologique et analyse de discours : Le parcours de la légitimité dans les textes de l'Unesco sur l'éducation de base ». – *Langage et société* [en ligne], n°37, 1986. Sociologie et discours. pp. 61-111. Consulté le 22 septembre 2017 sur : www.persee.fr/doc/lsoc_0181-4095_1986_num_37_1_2067

MARION (Philippe). – « Narratologie médiatique et médiagenie des récits ». – *Recherches en Communication*, n°7, 1997, p. 28. Consulté le 2 octobre 2017 sur : siclima.univ-paris13.fr/seurat/SEMIO%20L3/1441-1521-1-PB%5B1%5D.pdf

MAUREL (Chloé). – « L'Unesco : un âge d'or de l'aide au développement par l'éducation (1945-1975) ». – *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* [En ligne], 2009, p. 108. Consulté le 30 septembre 2017 sur : <http://chrhc.revues.org/1819>

MAUREL (Chloé). « L'UNESCO aujourd'hui », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* [en ligne], vol. 102, no. 2, 2009, pp. 134-144. Consulté le 30 septembre 2017 sur : <https://lectures.revues.org/11829>

NURSE (Keith). – « Culture as the Fourth Pillar of Sustainable Development ». – Préparé pour le Secrétariat du Commonwealth (London, UK), 2006, p.17. Consulté le 6 septembre 2017 sur : <https://fr.scribd.com/document/82292199/Nurse-Culture-as-the-Fourth-Pillar-of-Sustainable-Development>

PRANDI (Michele). – « Métonymie et métaphore : parcours partagés dans l'espace de la communication ». – *Semen* [En ligne], 2002, p. 15. Consulté le 2 novembre 2017 sur : <http://semen.revues.org/2386>

SOUCHIER (Emmanuel). « L'image du texte pour une théorie de l'énonciation éditoriale ». – *Les cahiers de médiologie* [en ligne], vol. 6, no. 2, 1998, pp. 137-145. Consulté le 20 septembre 2017 : www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-mediologie-1998-2-page-137.html

SOUCHIER (Emmanuel). – « Mémoires - outils - langages. Vers une « société du texte » ? ». – *Communication et langages* [en ligne] n°139, 1^{er} trimestre 2004. Dossier : Le «constructivisme», une nouvelle vulgate pour la communication ? p. 41-52. Consulté le 20 septembre 2017 sur : http://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_2004_num_139_1_3251

SOUCHIER (Emmanuel). – « Formes et pouvoirs de l'énonciation éditoriale ». – *Communication et langages* [en ligne], n°154, 2007. L'énonciation éditoriale en question, p. 31. Consulté le 30 septembre 2017 sur : www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_2007_num_154_1_4688

DOCUMENTS INSTITUTIONNELS :

ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE. – « La culture comme outil de développement durable ». – Réunion de la Commission de l'Education de la Communication et des Affaires Culturelles, Québec, janvier 2011, p.6. Consulté le 1^{er} septembre 2017 sur : https://apf.francophonie.org/IMG/pdf/2011_cecac_theme2_canada.pdf

CITES ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS. – « La culture : quatrième pilier du développement durable ». – Document final pour une Position politique sur la culture en tant que quatrième pilier du développement durable, établi par la Commission Culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et approuvé par le Bureau Exécutif de CGLU le 17 novembre 2010, p.8. Consulté le 7 septembre 2017 sur : www.agenda21culture.net/sites/default/files/.../documents/fr/zz_culture4pilierdd_fra.pdf

Déclaration de Florence issue du Troisième forum mondial de l'UNESCO sur la culture et les industries culturelles : « Culture, créativité et développement durable. Recherche, innovation, opportunités », 4 octobre 2014, p. 4. Consulté le 2 octobre 2017 sur : unesdoc.unesco.org/images/0023/002303/230394f.pdf

DUXBURY (Nancy), HOSAGRAHAR (Jyoti), PASCUAL (Jordi). – “Why must culture be at the heart of sustainable urban development”. – *Culture 21, Agenda 21 for Culture*, janvier 2016, p.36. Consulté le 20 septembre 2017 : www.agenda21culture.net/sites/.../files/.../culture_sd_cities_web.pdf

Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août – 4 septembre 2002, p.198. Consulté le 5 octobre 2017 : <https://www.francophonie.org/IMG/pdf/Johannesburg.pdf>

THROSBY (David), note à l'UNESCO sur « La place de la culture dans le développement durable : réflexions sur la future mise en œuvre de l'article 13 », janvier 2008. Consulté le 28 octobre 2017 sur : unesdoc.unesco.org/images/0015/001572/157287F.pdf

UNESCO. – « Notre diversité créatrice. – Rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement, Paris, 1996, p. 65. Consulté le 31 octobre 2017 : <http://unesdoc.unesco.org/images/0010/001055/105586fo.pdf.2>

UNESCO – « Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle ». – Paris, 2001, p.63. Consulté le 31 octobre 2017 : unesdoc.unesco.org/images/0012/001271/127162f.pdf

ANNEXES

ANNEXE N°1 : Comparaison des objectifs et logos des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des Objectifs de Développement Durable (ODD).....	111
ANNEXES N°2 : Exemples de brochures papier circulant au sein de l'UNESCO à propos du rapport entre culture et développement.....	112
ANNEXE N°3 : Page du site internet de l'UNESCO « L'UNESCO et les objectifs de développement durable.....	115
ANNEXE N°4 : Page du site internet de l'UNESCO « La culture pour le développement durable ».....	116
ANNEXE N°5 : Page du site internet de l'UNESCO « Les objectifs de développement durable pour la culture sur l'agenda 2030 ».....	119
ANNEXE N°6 : Page du site internet de l'UNESCO « La Déclaration de Hangzhou annonce la prochaine ère de développement humain ».....	121
ANNEXE N°7 : Allocution de la Directrice Générale de l'UNESCO Irina Bokova, à l'occasion de la Réunion d'information du Bureau Exécutif de l'UNESCO, Paris, 12 février 2014.....	124
ANNEXE N°8 : Allocution de la Directrice Générale de l'UNESCO Irina Bokova, à l'occasion du Débat Thématique de Haut Niveau de l'Assemblée générale sur la Culture et le Développement, New York, 5 Mai 2014.....	134
ANNEXE N°9 : Page du site internet de l'UNESCO consacrée au FIDC, « Pourquoi contribuer au FIDC ? ».....	140
ANNEXE N°11 : Page du site internet de l'UNESCO consacré à la Convention culturelle de 2005 « Indicateurs de développement ».....	142
ANNEXE N°12 : Appropriation des codes visuels du Programme de développement durable à l'horizon 2030 par le FIDC.....	144
ANNEXE N°13 : Infographie sur le rôle de la culture dans le développement durable, dans le document PDF « L'UNESCO fait avancer le programme de développement durable à l'horizon 2030 ».....	145

ANNEXE N°1 : Comparaison des objectifs et logos des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des Objectifs de Développement Durable (ODD)

Communication visuelle officielle des Objectifs du Millénaire pour le Développement (2000-2015) :



Communication visuelle officielle des Objectifs de Développement Durable (2015-2030) :

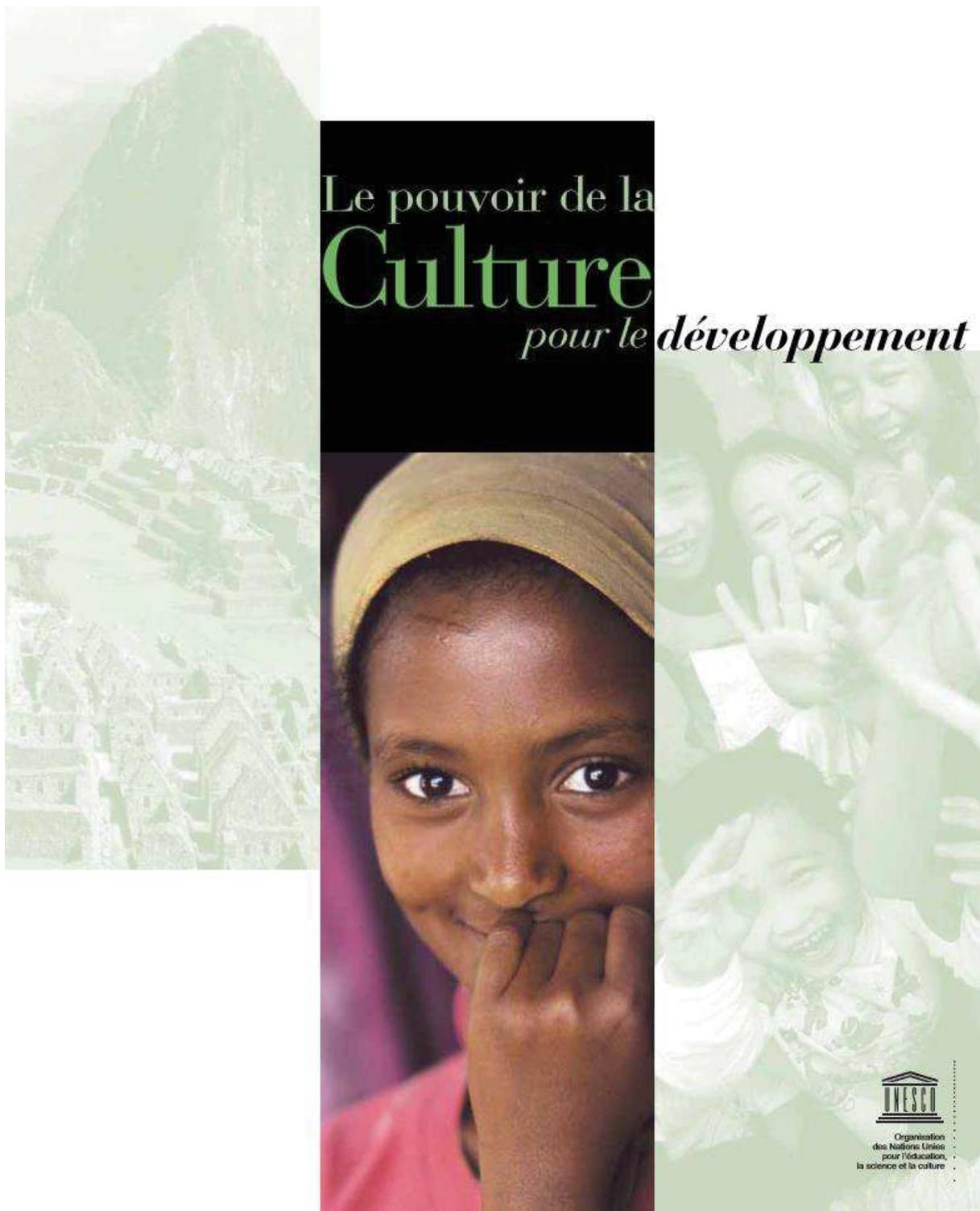


ANNEXES N°2 : Exemples de brochures papier circulant au sein de l'UNESCO à propos du rapport entre culture et développement

- “Investing in culture for sustainable development. Impact and achievements of the UNESCO/EU Expert Facility Project”, réalisé par la section pour la Diversité des Expressions Culturelles de l'UNESCO, 2016, p. 33. Téléchargeable via : https://en.unesco.org/.../2015_unesco_eu_project_en_v14_light.pdf



- « Le pouvoir de la Culture pour le développement », UNESCO, 2014, p.16
Téléchargeable via : unesdoc.unesco.org/images/0018/001893/189382f.pdf



La culture est, dans toutes ses dimensions, une composante essentielle du développement durable. En tant que domaine d'activité, elle contribue puissamment – par le biais du patrimoine matériel et immatériel, des industries créatives et des divers moyens d'expression artistique – au développement économique, à la stabilité sociale et à la protection de l'environnement.

En tant que dépositaire du savoir, des significations et des valeurs qui imprègnent tous les aspects de notre vie, la culture détermine aussi la façon de vivre des êtres humains et les relations qu'ils ont les uns avec les autres aux niveaux local et mondial.

La Culture est

Une source d'identité, d'innovation et de créativité.

Un ensemble de caractéristiques spirituelles et matérielles, intellectuelles et affectives propres à une société ou à un groupe social.

Un tissu complexe de significations, de relations, de croyances et de valeurs qui structurent les relations des individus avec le monde.

Le produit d'un processus d'enrichissement et de perfectionnement des individus, qui relève essentiellement de l'éducation.

Une dynamique évolutive qui anime toutes les sociétés aux niveaux local et mondial. Influencée par les conceptions du monde et les moyens d'expression, qu'elle influence en retour.

Le produit d'une époque et d'un lieu déterminés. Si la culture est en théorie un ensemble de constructions mentales, elle s'enracine dans un lieu et dans une période historique, et a toujours un caractère local.

Une ressource renouvelable quand on l'entretient avec soin pour qu'elle se développe et s'épanouisse, et qui risque de disparaître ou d'être détruite si on la néglige.

ANNEXE N°3 : page du site internet de l'UNESCO « L'UNESCO et les objectifs de développement durable ». Accessible en ligne via : <https://fr.unesco.org/sdgs>



L'UNESCO et les objectifs de développement durable

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Des chefs d'État et de gouvernement, des hauts responsables des Nations Unies et des représentants de la société civile, se sont réunis en septembre 2015, dans le cadre de la 70^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies ¹⁶, et ont adopté les **Objectifs de développement durable (ODD)**. Ces objectifs forment un programme de développement durable, universel et ambitieux, un programme « du peuple, par le peuple et pour le peuple », conçu avec la participation active de l'UNESCO.

L'UNESCO contribue à la mise en œuvre de ces objectifs par son travail dans les domaines suivants:



Éducation

L'UNESCO a contribué activement à la définition de l'agenda Éducation 2030, qui fait partie de l'ODD 4. La Déclaration d'Incheon, adoptée au Forum mondial sur l'éducation en République de Corée en mai 2015, a chargé l'UNESCO de diriger et de coordonner l'Éducation 2030 par le biais d'un appui consultatif et technique dans le cadre du programme mondial de développement durable. [En savoir plus](#)



Sciences naturelles

Le nouvel Agenda 2030 pour le développement durable constitue un progrès significatif pour la reconnaissance de la contribution de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) au développement durable. [En savoir plus](#)



Sciences sociales et humaines

Le Programme des sciences sociales et humaines de l'UNESCO entend ancrer fermement des valeurs et principes universels, tels que la solidarité mondiale, l'inclusion, la lutte contre les discriminations, l'égalité des genres et le respect du principe de responsabilité dans les activités menées par les États membres et d'autres parties prenantes clés pour mettre en œuvre les ODD. [En savoir plus](#)





Culture

Placer la culture au cœur des politiques de développement représente un investissement crucial pour l'avenir du monde et un prérequis pour des processus de mondialisation fructueux qui tiennent compte du principe de la diversité culturelle. [En savoir plus](#)



Communication et information

L'UNESCO plaide pour la reconnaissance du rôle fondamentale que la liberté d'expression et l'accès à l'information et les connaissances jouent dans le développement durable. [En savoir plus](#)



Sustainable Development Goals for Ocean

La [Commission océanographique intergouvernementale \(COI\) de l'UNESCO](#) détient un mandat universel et un pouvoir fédérateur mondial pour la science de l'océan et le développement des capacités, au service de l'Agenda 2030 et de ses objectifs durables. [Read more](#)

ACTUALITÉS

[suivant >](#)



06 Novembre 2017

Mobiliser les sciences océaniques et la société civile pour le développement durable



19 Juillet 2017

La Conférence ministérielle pour le sport et l'éducation physique adopte un plan d'action mondial pour promouvoir des sports sûrs et durables pour tous



22 Mai 2017

Biodiversité et tourisme durable

ÉVÈNEMENTS

15
nov
2017

Sites désignés par l'UNESCO : un observatoire sur le changement climatique

[more](#)

LATEST PUBLICATIONS



Rapport mondial sur les sciences sociales 2016

LIENS:

[Connaître les Objectifs du Développement Durable](#) 
[Le Programme de développement durable à l'horizon 2030](#)

WWW.UNESCO.ORG

[Clause de non-responsabilité](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Conditions d'utilisation](#) | [Contactez-nous](#) | [Protection des droits de l'homme : procédure 104](#) | [Portail de transparence](#)

ANNEXE N°4 : page du site internet de l'UNESCO « La culture pour le développement durable ». Accessible en ligne via : <https://fr.unesco.org/themes/culture-d%C3%A9veloppement-durable>

English Français Español العربية 中文
Google Recherche personnelle Rechercher États membres Personnel UnesCommunauté

UNESCO
"Construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes"

À PROPOS THÈMES PAYS PARTENARIATS REJOINDRE RESSOURCES

Accueil > La culture pour le développement durable

La culture pour le développement durable

La culture est ce que nous sommes et ce qui façonne notre identité. Aucun développement ne peut être durable sans inclure la culture.

En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté "l'Agenda 2030 pour le développement durable, avec 17 objectifs universels ambitieux pour transformer notre monde.

L'UNESCO veille à ce que le rôle de la culture soit reconnu par le biais d'une majorité des objectifs de développement durable (ODD), y compris ceux se concentrant sur l'éducation de qualité, les villes durables, l'environnement, la croissance économique, les modes de consommation et de production durables, ainsi que les sociétés pacifiques et inclusives, l'égalité des genres et la sécurité alimentaire.

Du patrimoine culturel aux industries culturelles et créatives, la culture est à la fois un catalyseur et un vecteur de dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable.

Le travail de promotion de la diversité culturelle par l'UNESCO, ainsi que les Conventions culturelles de l'UNESCO, sont fondamentaux pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

[En savoir plus](#)

Like 1

Mobiliser les parties prenantes pour la protection du patrimoine culturel en Afrique

ACTUALITÉS

L'UNESCO célèbre la journée internationale des musées avec la communauté muséale mondiale

14 OCTOBRE 2016

La conférence de Madrid appelle à protéger la diversité culturelle pour la paix au Moyen-Orient

24 MAI 2017

L'UNESCO célèbre la journée internationale des musées avec la communauté muséale mondiale

17 MAI 2017

Rapport spécial - La culture : la solution pour l'avenir des villes durables

14 OCTOBRE 2016

Journée mondiale des océans 2016 - l'UNESCO rappelle l'importance du patrimoine culturel subaquatique pour la réalisation du développement durable

08 JUIN 2016

PUBLICATIONS

Les objectifs de développement durable

LIENS ASSOCIÉS

- La Culture Pour Le Développement Urbain UNESCO
- CONVENTIONS DE L'UNESCO
- La Culture à Rio+20
- Culture dans les PNUAD
- L'UNESCO et les objectifs de développement durable
- Conférences

DOCUMENTS

- DÉCLARATIONS
- Documents principaux

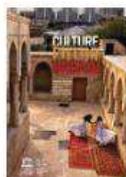
VIDEOS

PUBLICATIONS



**Patrimoine mondial :
Bénéfices au-delà...**

[more](#)



**Culture : Futur urbain -
Rapport...**



**Musées et centres
d'accueil**



**Patrimoine mondial et
patrimoine urbain...**



WWW.UNESCO.ORG

[Clause de non-responsabilité](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Conditions d'utilisation](#) | [Contactez-nous](#) | [Protection des droits de l'homme : procédure 104](#) | [Portail de transparence](#)

ANNEXE N°5 : page du site internet de l'UNESCO « Les objectifs de développement durable pour la culture sur l'agenda 2030 ». Accessible en ligne via : <https://fr.unesco.org/sdgs/clt>



English Français Español العربية 中文 Google Recherche personnalisée Rechercher États membres Personnel UnesCommunauté

UNESCO
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
"Construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes"

À PROPOS THÈMES PAYS PARTENARIATS REJOINDRE RESSOURCES

Accueil > L'UNESCO et les objectifs de développement durable > Les objectifs de développement durable pour la culture sur l'agenda 2030

Les objectifs de développement durable pour la culture sur l'agenda 2030



C'est la culture qui fait de nous ce que nous sommes et qui bâtit notre identité. C'est également elle qui contribue à réduire la pauvreté et qui ouvre la voie à un développement prioritairement humain, inclusif et équitable. Sans la culture, aucun développement ne pourra être durable.

Placer la culture au cœur des politiques de développement représente un investissement crucial pour l'avenir du monde et un prérequis pour des processus de mondialisation fructueux qui tiennent compte du principe de la diversité culturelle.

L'Agenda 2030 pour le développement durable  constitue un progrès significatif dans de nombreux domaines, et particulièrement pour la culture puisque c'est la première fois que l'agenda international pour le développement se réfère à la culture dans le cadre des objectifs de développement durable relatifs à l'éducation, la sécurité alimentaire, l'environnement, la croissance économique, la consommation durable, les modes de production, les sociétés pacifiques et inclusives et les villes durables.

Cette reconnaissance inédite ne répond pas seulement à la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies et des organes directeurs de l'UNESCO, mais aussi à la demande des États membres aux niveaux nationaux respectifs.

Dans cette optique, la mise en œuvre du programme de l'UNESCO, à travers l'opérationnalisation des Conventions de l'UNESCO sur la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel et naturel, et des industries culturelles et créatives, ainsi que des programmes conjoints avec d'autres agences des Nations Unies et de l'étrite coopération avec les autorités nationales, jouera un rôle clé dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

ACTUALITÉS



09 Décembre 2015
Conférence internationale sur les villes durables à Hangzhou du 10 au 12 décembre



20 Octobre 2015
Conférence internationale sur les villes durables à Hangzhou (Chine)



21 Septembre 2015
L'UNESCO à la 70e session de l'Assemblée générale des Nations Unies et l'adoption du programme de développement pour l'après-2015

LIENS:

[La culture pour le développement durable](#)
[Conférence Internationale sur la "culture pour des villes durables"](#)
[Les villes créatives](#)
[Les villes historiques en développement](#)
[Les indicateurs UNESCO de la culture pour le développement \(IUCD\)](#)
[La Culture et le développement du F-OMD](#)

WWW.UNESCO.ORG

[Clause de non-responsabilité](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Conditions d'utilisation](#) | [Contactez-nous](#) | [Protection des droits de l'homme : procédure 104](#) | [Portail de transparence](#)

ANNEXE N°6 : page du site internet de l'UNESCO « La Déclaration de Hangzhou annonce la prochaine ère de développement humain ».

Accessible en ligne via : <https://fr.unesco.org/news/d%C3%A9claration-hangzhou-annonce-prochaine-%C3%A8re-d%C3%A9veloppement-humain->

English - Русский - العربية - 中文

Google Recherche person

UNESCO Education Sciences naturelles Sciences sociales et humaines Culture Communication et information Service de presse

Qui sommes-nous ? Thèmes Dans le monde Communautés Evénements Nous rejoindre Ressources

UNESCO
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes

UNESCO » Ressources

A. A+  

Documents en ligne

- Multimedia
- Conventions & recommandations
- Publications
- Matériel de communication
- Statistiques

15.05.2013

La Déclaration de Hangzhou annonce la prochaine ère de développement humain



© UNESCO/Matthieu Guevel - UNESCO Director-General, Irina Bokova, speaking at the welcome reception of the International Hangzhou Congress, China, May 2013.

Appelant une nouvelle approche en matière de développement durable, la « Déclaration de Hangzhou » plaide pour placer la culture au cœur des politiques publiques. La Déclaration appelle les gouvernements, la société civile et le secteur privé à exploiter la puissance de la culture face aux enjeux de développement les plus urgents de la planète, tels que la durabilité environnementale, la pauvreté et l'inclusion sociale.

« La culture est précisément ce qui permet la durabilité - comme source de force, de valeurs et de cohésion sociale, d'estime de soi et de participation. La culture est notre force la plus puissante pour la créativité et le renouvellement. », a déclaré la Directrice générale, Irina Bokova.

Publiée à la fin du Congrès international de Hangzhou, la Déclaration est le fruit d'intenses discussions menées par plus de 100 experts, parmi les personnes au monde possédant une connaissance du domaine de la culture et du développement des plus approfondies. Ils ont uni leurs forces afin de prouver le lien inextricable entre culture, développement et paix durables. Le Congrès est le plus grand événement d'envergure mondiale en 15 ans dédié à la culture et au développement. Suite à l'adoption de la Déclaration, la Commission nationale de la Chine auprès de l'UNESCO, la ville de Hangzhou et le Vice-ministre de l'éducation de la Chine, ont signé une déclaration commune pour mettre en œuvre ensemble ses recommandations.

REJOIGNEZ-NOUS !

PLUS D'INFORMATIONS

ACTUALITÉS

15.05.2013
« La culture ouvre des nouvelles voies pour le développement » clame la Directrice générale Irina Bokova au Congrès de Hangzhou

14.05.2013
Congrès international de Hangzhou : Culture et créativité au cœur du développement

14.05.2013
Les politiques culturelles urbaines au cœur des discussions du Congrès de Hangzhou

13.05.2013
À Hangzhou, Irina Bokova lance un appel mondial pour inscrire la culture dans l'agenda du développement post-2015



LIENS UTILES

- Programme provisoire (pdf)
- Culture et développement
- Fonds pour la réalisation des objectifs de développement du millénaire
- Le pouvoir de la Culture pour le développement (pdf)

Tweets de @UNESCO_fr

l'UNESCO, la ville de Hangzhou et le Vice-ministre de l'éducation de la Chine, ont signé une déclaration commune pour mettre en œuvre ensemble ses recommandations.

En s'appuyant sur le plaidoyer de l'UNESCO qui tend à démontrer de longue date le lien entre culture et développement, la Déclaration rassemble une dizaine d'années d'exemples et d'initiatives visant à mettre en valeur le rôle indispensable de la culture pour le développement durable. **La culture est à l'avant-garde du développement économique et social** dans un nombre croissant de pays. Pourtant, la culture n'est pas encore pleinement intégrée dans les stratégies de développement durable à travers le monde. La Déclaration de Hangzhou demande instamment que les politiques publiques en tiennent compte et intensifient la variété des initiatives menées au niveau local et national.



© UNESCO/Michel Ravassard
Maquillage du danseur - Rituel masqué du Karnataka (Sud de l'Inde).

En raison du rôle transversal de la culture dans une variété de domaines, la Déclaration exhorte les parties prenantes dans le secteur culturel et au-delà - comme l'éducation, la santé et la planification urbaine - à intégrer la culture dans les stratégies de croissance sociale et de développement.

Les industries culturelles et créatives, comme le tourisme ou le patrimoine, et les infrastructures culturelles, comme les musées et les théâtres publics, sont des moteurs pour le dialogue et la cohésion sociale, ainsi que pour les emplois et les revenus, en particulier dans les pays en développement, ainsi que dans la lutte contre la pauvreté, le chômage et la violence. La Déclaration suggère que l'économie créative, alimentée par la puissance des nouvelles technologies, peut être la prochaine nouvelle économie, succédant aux économies agraire, industrielle et de services.

La Déclaration de Hangzhou est une étape clé dans le plaidoyer de l'UNESCO pour intégrer la culture dans les stratégies de développement durable, comme la communauté internationale façonne un nouvel agenda mondial pour le développement durable après 2015. Ses recommandations portent notamment sur :

- Intégrer la culture dans toutes les politiques et programmes de développement, à égale mesure avec les droits humains, l'égalité et la durabilité
- Mobiliser la culture et la compréhension mutuelle pour favoriser la paix et la réconciliation
- Assurer les droits culturels pour tous pour promouvoir le développement social inclusif
- Tirer parti de la culture afin de réduire la pauvreté et de construire le développement économique inclusif
- Miser sur la culture pour promouvoir la durabilité environnementale
- Utiliser la culture pour mieux appréhender les catastrophes et combattre le changement climatique grâce à l'atténuation et à l'adaptation
- Valoriser, préserver et transmettre la culture aux générations futures
- Maîtriser la culture comme une ressource pour parvenir au développement urbain durable et assurer sa gestion
- Capitaliser sur la culture pour favoriser des modèles innovants et durables de coopération



Saad Akhtar -
Opera performance in Beijing (China)

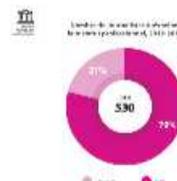
Le Congrès Hangzhou est intervenu à un moment critique, moins de mille jours de la date butoir de 2015 alors que le monde débat l'armature d'un nouvel agenda de développement post-2015. Il est attendu que la Déclaration de Hangzhou joue un rôle crucial dans la promotion de la pleine intégration de la culture dans les objectifs de développement après 2015.

Pour la très honorable Michaëlle Jean, envoyée spéciale de l'UNESCO pour Haïti, les programmes d'aide en Haïti qui ont le plus d'impact sont ceux qui intègrent les caractéristiques culturelles des populations cibles : « les tentes d'urgence devaient être reconfigurées selon les villages d'Haïti, non dans des lignes droites, comme c'est trop souvent le cas. »

Tweets de @UNESCO_fr

UNESCO en français
@UNESCO_fr

21% des journalistes tués sont des journalistes indépendants travaillant souvent sans protection adéquate #EndImpunity. Plus de tendances >



Intégrer

Voir sur Twitter

Pour Sir Fazle Hasan Abed, fondateur de BRAC (Bangladesh Rural Advancement Committee), si le développement doit être durable, il doit être ancré dans la culture et les tissus sociaux. Par exemple, en 1979, la mortalité infantile au Bangladesh a atteint un niveau de 252 décès pour mille. La plupart de ces taux de mortalité infantile avaient été dus à la diarrhée, facilement traitable avec une solution de réhydratation orale. Les tentatives visant à enseigner aux femmes des villages l'importance de l'utilisation de cette solution avaient d'abord été décevantes. Et il s'est avéré que c'était parce que les hommes n'avaient pas encouragé son utilisation dans les ménages. Suite à un important travail parmi les hommes, la mortalité infantile au Bangladesh atteignait désormais moins de 40 pour mille, le taux le plus faible en Asie du Sud, ce qui démontre que si une intervention n'était pas culturellement appropriée et que si elle n'avait pas été acceptée, elle n'aurait pas fonctionné.

Selon Wiendu Nuryanti (Vice-ministre de l'Éducation et de la Culture pour les affaires culturelles de la République d'Indonésie), 10 pour cent du PIB de l'Indonésie provient désormais, directement ou indirectement, des industries créatives. Le temple Borobudur, un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO est pour elle, un exemple parfait de l'importance du patrimoine culturel en Indonésie. Situé dans un quartier à majorité musulmane, il est le plus grand temple bouddhiste du monde et la population locale est très consciente de son importance pour l'économie locale. Il attire cinq millions de visiteurs par an, 90 pour cent d'entre eux sont des nationaux. Le temple a provoqué directement ou indirectement la création d'un million d'emplois.

Selon Carlos Villaseñor (Président de l'interactivité culturelle et du développement), se tourner vers le secteur culturel a aidé la ville colombienne de Medellin, qui était marquée par une violence endémique dans les années 1990, à diminuer cette violence de 80% en un revirement spectaculaire. En 2011, 30% du budget de la ville a été investi dans l'éducation, la culture, l'aménagement paysager et urbain. De nouvelles infrastructures culturelles telles que des bibliothèques publiques et des salles de concert ont donné à tous accès à la culture. Un nouvel aménagement urbain réussi à rassembler les résidents à travers la création d'espaces verts librement accessibles.

« La diversité, la durabilité et le dynamisme de ces initiatives prouvent la viabilité de la culture dans les modèles de développement. Leur valeur doit être reconnue et soutenue par les politiques publiques au plus haut niveau. **Inscrivons désormais la culture dans l'agenda de développement mondial !** », a déclaré la Directrice générale.



[Retour en haut de la page](#)

Informations générales | [UNESCO](#) | [Conférence générale](#) | [Conseil exécutif](#) | [Secrétariat](#) | [Hors siège](#) | [Instituts](#) | [Communautés](#) | [Evénements](#) | [Nous rejoindre](#)

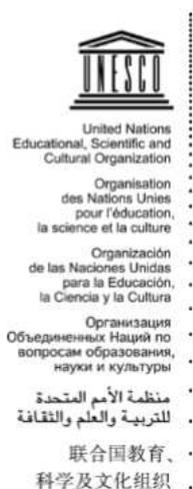
Nos priorités | [Afrique](#) | [Education pour tous](#) | [Sociétés du savoir](#)

Et aussi | [Patrimoine mondial](#) | [Eau](#) | [Liberté de la presse](#) | [VIH et SIDA](#) | [Changement climatique](#) | [Langues](#) | [Post-Crise](#) | [Jeunesse](#)

Ressources | [Conventions & recommandations](#) | [Documents](#) | [Statistiques](#) | [Photos](#) | [Librairie](#) | [Médias](#) | [Nom et logo](#) | [Violation des droits de l'homme](#)

[Conditions d'utilisation](#) | [Contacts](#) | [Plan](#) | [© UNESCO 2017](#)

ANNEXE N°7 : Allocution de la Directrice Générale de l'UNESCO Irina Bokova, à l'occasion de la Réunion d'information du Bureau Exécutif de l'UNESCO, Paris, 12 février 2014³²¹.
Accessible en ligne via : unesdoc.unesco.org/images/0022/002264/226447M.pdf



**Address by Irina Bokova,
Director-General of UNESCO
on the occasion of of the Information Meeting of the Executive Board**

The Post-2015 Sustainable Development Agenda

UNESCO, 12 February 2014

Excellency Mr Mohamed Sameh Amr, Chairperson of the Executive Board,
Excellency Mr Hao Ping, President of the General Conference,
Excellencies,

It is a pleasure to turn to the second theme of this Information Meeting – UNESCO's role in shaping the post-2015 agenda.

This process is essential for UNESCO, as it brings together UNESCO's work today and through the Medium-Term Strategy, with the global conversation underway between States on a new global sustainable development agenda to follow 2015.

This process rests on two pillars – an intergovernmental process and an interagency process; UNESCO is contributing full-steam to both.

Let me start by underlining the importance of the General Conference Resolution on UNESCO's contribution.

The Resolution provides a strong mandate to shape UNESCO's engagement, calling – I cite -- on the Organization to engage "*actively at the global, regional and national levels in the processes of elaboration of the post-2015 development agenda.*"

On this basis, UNESCO is guided by a clear vision.

DG/2014/011 REV. – Original: Multilingual

³²¹ Note : la page d'accueil du discours correspond à la première page de la version en anglais, puis nous mettrons directement la version française.

Let me just say concerning Pakistan's question on the status of implementation of the resolution relating to reactive monitoring mission to the old city of Jerusalem and its walls,

I can confirm the mission still has not taken place and that state of conservation reports have been received from Israel and from Jordan, on the basis of which a report will be presented to the 38th session of the World Heritage Committee in June.

Mesdames et Messieurs,

Je compte utiliser toutes les positions acquises par l'UNESCO au sein des Nations Unies pour faire avancer nos idées et peser sur l'agenda post-2015.

L'UNESCO pilote l'initiative globale du Secrétaire général des Nations Unies – l'Education avant tout.

L'UNESCO abrite le Secrétariat du Conseil Consultatif Scientifique...

L'UNESCO conduit la Consultation thématique mondiale sur culture et développement...

Nous présidons également le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information...

La liste est longue.

Et en réponse aux délégations d'El Salvador et de Cuba, l'UNESCO est engagée à tous les niveaux dans l'élaboration d'un programme post-2015 ambitieux :

- auprès des États membres à Paris et à New York ;
- par la mise à disposition de nos ressources dans les consultations mondiales, régionales et nationales ;
- au sein des mécanismes inter-agences des Nations Unies ;

- avec les réseaux de l'UNESCO, ainsi que les ONG et le grand public.

C'est un travail essentiel qui nécessite un fort soutien des États membres, ici et à New York où la décision finale sera prise, et j'en appelle à vous car ce processus est piloté par les États Membres, et c'est à vous de relayer le message de l'UNESCO auprès de vos délégations.

Pour sa part, l'UNESCO continuera de plaider sa cause et de fournir les documents utiles, y compris par le biais d'un site Internet dédié.

La Suisse a demandé des précisions sur le Conseil consultatif scientifique.

Je suis très heureuse de pouvoir partager les résultats de la première réunion de travail.

Le Secrétaire général des Nations Unies a inauguré le Conseil le 30 Janvier à Berlin, en présence du ministre allemand des Affaires étrangères et moi-même.

Je saisis l'occasion de remercier la République fédérale d'Allemagne d'avoir accueilli cette première réunion et je salue la Commission nationale Allemande pour la très grande qualité du soutien apporté aux travaux du Conseil Scientifique.

Ce Conseil a été créé pour aider le Secrétaire général et les chefs d'agences des Nations Unies à mieux intégrer la science, la technologie et l'innovation dans les politiques de développement durable.

UNESCO assure le Secrétariat du Conseil, qui se compose de vingt-six éminents scientifiques internationaux dans toutes les disciplines.

Le Conseil a défini 4 grandes orientations de travail :

1. D'abord, identifier les approches multidisciplinaires scientifiques les plus utiles au développement durable ;
2. Ensuite, identifier les moyens de resserrer les liens entre la science et la société et comment mieux mobiliser toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé ;

3. Egalement, partager les approches et processus les plus efficaces pour intégrer la science dans les débats politiques ;

4. Enfin, le Conseil va porter un regard scientifique sur les débats en cours sur les objectifs de développement durable.

Ce conseil scientifique correspond à un besoin réel de mieux faire entendre la voix de la science, dont le rôle n'a jusqu'ici pas été suffisamment reconnu.

Il représente également, pour l'UNESCO, un moyen efficace et visible de mettre en œuvre notre mandat.

Le Nigeria, le Japon, le Maroc et le Tchad ont demandé des précisions sur l'initiative du Secrétaire général des Nations Unies, l'Education avant tout.

Depuis plus d'un an, cette initiative a contribué à élever le niveau de mobilisation politique sur l'éducation, et constitue un soutien important au mouvement de l'Education pour tous.

Elle a également permis d'élever le niveau d'attention du public, et c'est une réponse à la question soulevée par l'Italie, car cette initiative nous permet aussi d'être plus visible auprès d'un public plus large, et de promouvoir notre vision de l'éducation dans les Objectifs du développement durable, au-delà de l'accès, pour la qualité et l'inclusion.

En réponse à la question du Nigéria, l'initiative a permis d'accélérer la mobilisation politique pour l'éducation.

- Je souligne les réunions ministérielles de l'apprentissage pour tous (*learning for all Ministerial meetings*), conduites par le Secrétaire général, l'envoyé spécial de l'ONU pour l'éducation mondiale et le Président de la Banque mondiale, qui ont réuni les ministres de l'éducation et des finances pour investir davantage auprès des pays les plus éloignés des objectifs.
- Lancement de l'initiative « Eduquer un enfant » (*Educate a child*) de Son Altesse Sheikha Moza, dont l'UNESCO est partenaire stratégique du projet

qui vise à apporter une éducation de qualité à plus de 600.000 enfants non scolarisés en Irak.

- Lancement par l'UNESCO de l'initiative la grande poussée (Big Push) pour renforcer les capacités dans 20 pays d'Afrique subsaharienne.
- Mise au point du nouveau Cadre d'engagement des entreprises pour l'éducation, élaboré avec l'UNICEF, le Pacte mondial des Nations Unies et l'Envoyé spécial des Nations Unies pour l'éducation, afin d'encourager la participation des entreprises.
- Lancement du Groupe d'action des jeunes (Youth Advocacy Group), pour mobiliser la jeunesse.
- Nous avons également présenté nos Indicateurs d'apprentissage (« Learning Metrics ») mis au point par l'Institut de Statistique de l'UNESCO et le Centre pour l'Education Universelle de Brookings. afin d'améliorer la mesure des acquis de l'apprentissage – et c'est un élément clé de notre plaidoyer pour la qualité de l'éducation.
- Lancement de la campagne « L'éducation n'attend pas », avec notre partenaire Education Internationale, appelant au financement de l'éducation dans les programmes humanitaires d'urgence.
- Le Danemark, Pays champion pour l'éducation, va également organiser un événement au siège des Nations Unies, pour mettre en évidence la crise de l'apprentissage.
- Le Secrétariat est en train de finaliser une stratégie pour 2014-2015 avec un cadre d'action pour 2014. Une réunion du comité de pilotage est prévue en mai en marge du Conseil des chefs de secrétariat (CEB) qui se tiendra à Rome, en Italie.
- L'initiative accueille également deux nouveaux pays champions depuis janvier 2014 : l'Ethiopie et les Etats-Unis que je salue et remercie.

En réponse au Nigéria, le rôle des Pays Champions se mesure à trois niveaux

1. Ils ont à défendre une vision ambitieuse pour l'éducation dans l'agenda post -2015 ;
2. Ils aident à élargir le plaidoyer pour l'éducation à la citoyenneté mondiale, un concept novateur et essentiel où l'UNESCO joue un rôle pionnier, avec l'appui de la République de Corée, avec un accent sur l'éducation pour le développement durable et je mentionnerais ici les préparatifs de la Conférence d'Aichi Nagoya cette année au Japon.
3. combler l'écart de financement et mieux dépenser les ressources pour atteindre les populations dans le besoin, surtout dans les situations d'urgence.

Je voudrais également répondre à la question du Tchad, du Népal et d'autres États en ce qui concerne l'éducation pour tous.

Depuis 2000, le mouvement de L'Education pour tous a permis d'immenses progrès, notamment dans l'accès à l'enseignement primaire.

Il reste pourtant d'immenses défis, et ces dernières années les progrès ont malheureusement ralenti, voire cessé, ce qui est très inquiétant.

Le Rapport mondial de suivi 2014 montre que les groupes les plus marginalisés n'ont toujours pas accès à l'éducation et que la qualité de l'éducation est extrêmement faible.

En ce qui concerne l'éducation de la petite enfance, 50% des jeunes enfants avaient accès à l'éducation pré-primaire en 2011 – mais les écarts sont gigantesques selon les revenus et les régions, et les gouvernements doivent y investir davantage, car la prise en charge précoce est une clé de réussite future.

Le rapport mondial de suivi sur l'Education pour tous 2014, que nous avons lancé cette année en Ethiopie, a mis en lumière certains de ces obstacles et avant le prochain Conseil exécutif, j'organiserai ici une conférence-débat pour partager ensemble une vision claire des moyens de les surmonter.

En ce qui concerne l'objectif 2 d'accès universel à l'éducation primaire, des progrès impressionnants ont été faits : le nombre d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire est passé de 107 millions en 1999 à 57 millions en 2011.

Pourtant les barrières à l'entrée de l'école restent nombreuses : éloignement, insécurité, pauvreté, inégalité entre les sexes... les femmes sont les plus vulnérables, en particulier dans le domaine de l'alphabétisation des adultes – objectif numéro 4 – où elles représentent les 2/3 de la population adulte mondiale analphabète.

Sur l'objectif 6, relatif à une éducation de qualité, l'UNESCO a montré que 250 millions d'enfants ne savent toujours pas lire une phrase, bien qu'ils aient fréquenté l'école.

Le ratio professeurs/élèves n'a quasiment pas évolué depuis 2000.

De nombreux pays ont augmenté le nombre d'enseignants en embauchant du personnel sans formation, mettant ainsi en péril la qualité de l'éducation.

Pourtant, il n'est pas trop tard pour changer.

Suite à la réunion mondiale de l'EPT en 2012, l'UNESCO a lancé une initiative d'accélération de l'EPT en Afrique en Mars 2013.

À ce jour, 20 pays (dont le Tchad) sont engagés dans ce processus, avec le soutien de l'UNESCO.

En Octobre 2013, l'UNESCO a fourni une plate-forme ministérielle pour l'éducation auprès de 17 pays africains, afin de mobiliser les ressources nationales et de tous les partenaires pour assurer les examens nationaux et le renforcement de l'éducation des adultes.

À cet égard, en réponse à la question du Tchad sur l'enseignement et la formation technique et professionnelle, permettez-moi de souligner que tout au long de l'exercice biennal, l'UNESCO va continuer de soutenir les États membres dans le développement des capacités éducatives, et l'enseignement et la formation technique et professionnelle joue un rôle essentiel.

Le développement des capacités et la transformation des systèmes d'EFTP fait d'ailleurs partie intégrante de la stratégie opérationnelle de la Priorité Afrique.

Notre Institut International de Planification de l'Education a rejoint le Pôle de Dakar pour améliorer le diagnostic et l'anticipation des besoins sur le marché du travail.

L'UNESCO mène également deux grands programmes pour l'enseignement et la formation technique et professionnelle en Afrique :

1. Le programme de développement des capacités pour l'Education pour tous (CapEFA) dans 5 pays d'Afrique, qui vise aussi à favoriser l'emploi des jeunes à travers l'appui des politiques d'enseignement et de formation technique et professionnelle.
2. Le programme financé par la république de Corée pour Améliorer l'éducation au service de la Renaissance Africaine, qui comprend un volet spécifique sur l'enseignement technique et professionnel.

Le Maroc a souhaité connaître la stratégie envisagée pour faire avancer l'éducation pour le développement durable.

Nos efforts sur ce sujet se concentrent sur l'organisation, au mois de Novembre, de la grande conférence d'Aichi Nagoya, sur l'Education au développement durable, qui clôt la décennie des Nations Unies sur le sujet, et tracera les perspectives d'avenir et l'inscription de ce thème dans l'agenda post 2015.

La Conférence réunira un millier de participants de gouvernements, de la société civile, du secteur privé – les invitations seront envoyées en Avril, et j'espère pouvoir compter sur le plus haut niveau de représentation possible.

La Conférence devrait donner le coup d'envoi du programme mondial d'action pour l'éducation au service du développement durable, adopté par la Conférence générale.

Ce programme d'action sera présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies cette année pour examen et approbation.

Après avoir mis l'accent sur le plaidoyer – dont la Conférence de Rio+20 a marqué l'aboutissement – nous allons renforcer notre action dans cinq domaines prioritaires :

1. Faire progresser les politiques d'Education au développement durable.
2. Transformer les environnements d'apprentissage
3. Renforcer les capacités des enseignants
4. Mobiliser davantage les jeunes
5. Faire émerger les solutions durables au niveau local

Pour réussir, nous allons devoir identifier des partenaires très solides, pour chacune des priorités.

Ce travail est un élément clé – et une contribution originale et innovante de l'UNESCO – dans les discussions sur le post 2015. La Conférence de Rio a montré l'engouement des Etats sur ce sujet, et nous allons y investir très fortement.

J'en viens maintenant à la question d'Oman sur l'action de l'UNESCO dans les situations de crise.

L'action de l'UNESCO est - et restera – d'abord la prévention des conflits et le développement des capacités sur le long terme.

Dans le même temps – et j'en ai fait une de mes priorités de mon deuxième mandat, l'Organisation a un rôle considérable à jouer, dans ses domaines de compétence, dans les situations d'urgence.

Les crises de plus en plus nombreuses qui secouent les peuples – transitions, conflits, catastrophes naturelles – supposent de renforcer les capacités d'adaptation, de résilience, de résistance, et c'est ici que le mandat de l'UNESCO prend tout son sens.

C'est la base de nos efforts en Afghanistan, en Irak, au Mali, en Syrie, où nous voyons que la culture est un levier de dialogue et de réconciliation, que l'éducation est aussi un enjeu de sécurité, de stabilité, que la science est un outil de prévention et d'anticipation.

C'est un axe décisif pour l'avenir de l'UNESCO, et nous devons nous y positionner. J'ai d'ailleurs à cet effet rattaché à mon cabinet l'unité de soutien aux pays en Crise et en transition.

Le Maroc s'interroge également sur la contribution de l'UNESCO à la réforme du système des Nations Unies.

Il m'est agréable de rapporter que l'UNESCO est de plus en plus impliqué dans ces processus.

Nous sommes aujourd'hui davantage présents dans les groupes inter-agences des Nations Unies par le biais de nos grands programmes.

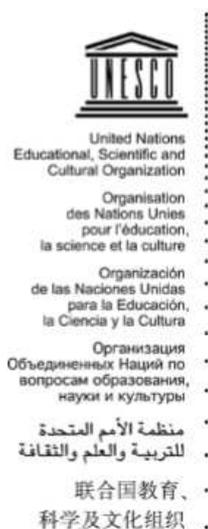
Et au niveau des pays, les bureaux extérieurs participent également de plus en plus aux activités des équipes pays des Nations Unies – je citerais ici l'exemple du Pakistan, pays pilote du mouvement « Uni dans l'action », où le bureau de l'UNESCO à Islamabad travaille en étroite coordination avec l'ensemble des agences et nous avons une collaboration exemplaire entre l'UNESCO et l'UNICEF dans le domaine de l'éducation.

Il reste encore beaucoup à faire - par exemple, pour démontrer la pertinence opérationnelle de notre travail normatif – où j'estime que le système des Nations Unies doit faire beaucoup plus dans ces domaines fondamentaux du développement pour favoriser la connaissance, la créativité, l'innovation, et j'en profite pour vous encourager à soutenir la plus grande opérationnalisation de notre mandat normatif.

Je vous remercie.

ANNEXE N°8 : Allocution de la Directrice Générale de l'UNESCO Irina Bokova, à l'occasion du Débat Thématique de Haut Niveau de l'Assemblée générale sur la Culture et le Développement, New York, 5 Mai 2014.

Accessible en ligne via : unesdoc.unesco.org/images/0022/002276/227678M.pdf



**Address by Irina Bokova,
Director-General of UNESCO
on the occasion of the Information Meeting of the Executive Board**

The Post-2015 Sustainable Development Agenda

UNESCO, 12 February 2014

Excellency Mr Mohamed Sameh Amr, Chairperson of the Executive Board,

Excellency Mr Hao Ping, President of the General Conference,

Excellencies,

It is a pleasure to turn to the second theme of this Information Meeting – UNESCO's role in shaping the post-2015 agenda.

This process is essential for UNESCO, as it brings together UNESCO's work today and through the Medium-Term Strategy, with the global conversation underway between States on a new global sustainable development agenda to follow 2015.

This process rests on two pillars – an intergovernmental process and an interagency process; UNESCO is contributing full-steam to both.

Let me start by underlining the importance of the General Conference Resolution on UNESCO's contribution.

The Resolution provides a strong mandate to shape UNESCO's engagement, calling – I cite – on the Organization to engage "*actively at the global, regional and national levels in the processes of elaboration of the post-2015 development agenda.*"

On this basis, UNESCO is guided by a clear vision.

Mesdames et Messieurs,

En décembre dernier, l'Assemblée Générale des Nations Unies adoptait une résolution sur le lien entre Culture et développement durable demandant aux Etats Membres d'examiner comment mieux intégrer la culture et le développement dans l'agenda post-2015.

Cette résolution repose sur une vision partagée de la culture, comme moteur et accélérateur de développement durable.

Cette résolution s'appuie sur des décennies d'efforts, d'analyses et de résultats concrets au niveau local, national, mondial.

... depuis la *Conférence de Mexico*, en 1982, qui a montré l'importance de ce lien...

... puis la *Conférence de Stockholm*, en 1998, qui a adopté un plan d'action précis, pour libérer le potentiel des politiques culturelles, comme source de créativité et d'emploi...

... jusqu'à la *Conférence de Hangzhou*, en 2013, qui fait de la culture un ingrédient de la durabilité.

Que de chemin parcouru !

Le Rapport des Nations Unies sur l'économie créative a montré qu'en 10 ans, le commerce mondial de biens et services créatifs a plus que doublé, pour atteindre 624 milliards de \$.

La nouvelle économie créative qui émerge au niveau mondial affiche des taux de croissance à 2 chiffres, en Amérique du Sud, en Afrique, en Asie et a permis de lutter efficacement contre la pauvreté.

De plus en plus de pays misent sur la culture pour écrire le nouveau chapitre de leur développement – la Chine, le Brésil, l'Inde, l'Indonésie où le secteur créatif

représente 10% du PIB – parce que la culture contribue au développement en réduisant la pauvreté et surtout en apportant l'élément *durable* de ce développement – parce que la culture n'est pas juste une marchandise : elle exprime la vie des peuples.

Plus de 70% des plans cadres des Nations Unies pour l'aide au développement intègrent aujourd'hui la culture, contre 30% il y a 10 ans.

L'Assemblée générale des Nations Unies a repris ce message au plus haut niveau, à plusieurs reprises, en 2010, en 2011, en 2013.

Je crois que le temps du plaidoyer est derrière nous.

Nous avons des outils – les 7 Conventions culturelles de l'UNESCO sont un mécanisme unique au service du développement.

Les 18 grands projets « culture et développement » menés dans le cadre du Fonds pour la réalisation des Objectifs du Millénaire, financé par l'Espagne, ont permis des avancées considérables.

Ces projets ont eu un impact considérable sur la lutte contre la pauvreté, ils ont touché des millions de personnes, créé des dizaines de milliers d'emplois au Maroc, en Mauritanie, en Egypte, au Sénégal, au Cambodge, au Honduras, au Nicaragua et au Costa Rica pour ne citer que quelques pays. Ils ont fait naître des dizaines de nouvelles stratégies nationales pour renforcer le secteur culturel et créatif.

Le thème "culture et développement" figure parmi les 6 thèmes retenus pour la seconde phase de consultations nationales sur le programme de développement post-2015 qui vient d'être lancé.

Il faut maintenant nous mettre d'accord sur des cibles et des indicateurs concrets – et c'est important pour alimenter le rapport du Groupe de travail ouvert, prévu au mois de juillet prochain.

Lors de la Déclaration du Millénaire, en 2000, aux Nations Unies, la culture a été oubliée dans le débat, comme si l'humanité pouvait s'épanouir sans la culture.

Depuis lors, en moins de 10 ans, la culture s'est imposée dans les politiques publiques démontrant son potentiel économique et social, et surtout, son impact direct pour réduire la pauvreté.

Aujourd'hui ce qui est en jeu, désormais ce n'est pas le développement seulement, mais le développement *durable et inclusif*, et la culture est notre meilleur atout.

Je vous remercie.

ANNEXE N°9 : page du site internet de l'UNESCO consacrée au FIDC, « Pourquoi contribuer au FIDC ? ». Accessible en ligne via : <http://fr.unesco.org/creativity/fidc/soutenir-fonds/pourquoi-contribuer>

English Français Español UNESCO.org Member states Login

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization ABOUT US THEMES COUNTRIES PARTNERSHIPS JOIN US RESOURCES

  **Diversité des expressions culturelles**

la convention renforcement des capacités rapports & suivi **fidc** indicateurs de développement

Home > FIDC > Soutenir le fonds > Pourquoi contribuer au FIDC ?

Pourquoi contribuer au FIDC ?

Le FIDC développe de nouvelles voies pour soutenir des projets qui ont un impact réel sur le terrain. Toutes les contributions font une différence et nous avons besoin de votre soutien pour en faire plus !

Votre soutien contribuera à :

1

Développer des politiques culturelles innovantes qui créent des environnements favorables pour les professionnels de la créativité et offrent des espaces propices à la création de nouvelles formes d'expression tout en facilitant l'accès à de nouveaux marchés



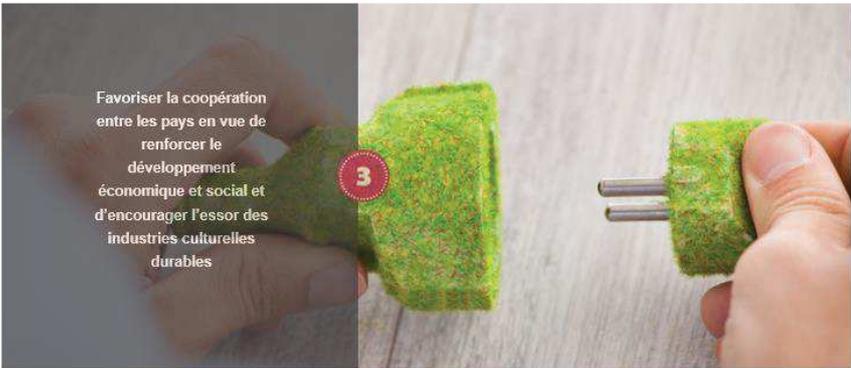
2

Faire prospérer des modèles d'affaires innovants et encourager les entrepreneurs culturels à investir dans la créativité



3

Favoriser la coopération entre les pays en vue de renforcer le développement économique et social et d'encourager l'essor des industries culturelles durables



DÉCOUVREZ LES PROJETS

SOUMETTRE UNE DEMANDE

SOUTENIR LE FONDS

- Pourquoi contribuer
- Qui contribue
- Contribuez maintenant
- Stratégie de levée de fonds

RESSOURCES

contactez-nous

UNESCO

Section de la diversité des expressions culturelles (CLT/CEH/DCE)

7 place Fontenoy, 75352 Paris 07 SP - France

Courriel: ifcd.convention2005@unesco.org

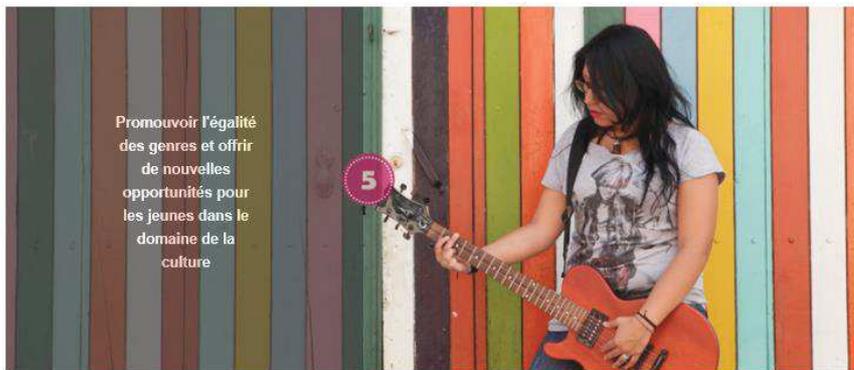
f
t
y
g+
i
in

f
t
y
g+
i
in



4

Favoriser
l'utilisation des
technologies
numériques dans
les industries
créatives



5

Promouvoir l'égalité
des genres et offrir
de nouvelles
opportunités pour
les jeunes dans le
domaine de la
culture



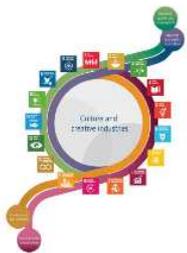
WWW.UNESCO.ORG

[Disclaimer of use](#) | [Privacy Policy](#) | [Terms of use](#) | [Contact us](#)

ANNEXE N°10 : page du site internet de l'UNESCO consacré au FIDC, « Le FIDC et les ODD des Nations Unies ». Accessible en ligne via : <http://fr.unesco.org/creativity/fidc/odd>

Home > FIDC > Le FIDC et les ODD des Nations Unies

Le FIDC et les ODD des Nations Unies



Le programme de développement durable pour 2030 des Nations Unies reconnaît pour la première fois le rôle essentiel de la culture, de la créativité et de la diversité culturelle pour concilier les aspects économiques et sociaux du développement, encourager la croissance économique et favoriser l'inclusion sociale. L'Agenda 2030 est un ensemble de 17 objectifs de développement durable qui a été adopté par les pays dans le but de mettre fin à la pauvreté, de protéger la planète et d'assurer la prospérité pour tous. En tant qu'instrument stratégique de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de ce nouveau programme de développement, puisque les projets qu'il finance impactent déjà au moins 11 de ses objectifs. Les objectifs suivants présentent les liens existants entre la réalisation des objectifs de développement durable et la mission du FIDC.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



1 PAS DE PAUVRETÉ

Le FIDC mobilise des ressources financières à l'intention des pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, pour les aider à réaliser des projets portant aussi bien sur le développement et la mise en œuvre de politiques culturelles que sur le renforcement des capacités des entrepreneurs culturels.

5.3M
de dollars des E.U. financés des projets dans 48 pays en développement

50%
des projets sont en Afrique
38%
dans des pays moins avancés



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Les projets du FIDC et leur soutien à la créativité et à l'innovation favorisent une meilleure qualité de vie et renforcent le bien-être individuel et collectif.

5
des projets du FIDC renforcent la cohésion sociale par la créativité



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

De nouveaux talents et de nouvelles formes de créativité et d'innovation sont favorisés et renforcés grâce à des possibilités d'apprentissage inclusif soutenues par le FIDC.

40%
des fonds de FIDC sont alloués pour encourager les jeunes talents
50%
des fonds de FIDC sont destinés au développement des capacités professionnelles



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Le FIDC soutient la participation des femmes aux industries culturelles et créatives en tant que créatrices, productrices et consommatrices des expressions culturelles, et s'assure de leur participation aux programmes de formation et d'apprentissage.

1 000 000 \$US
ont été investis pour la promotion de l'égalité des genres



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Le FIDC explore le potentiel des industries culturelles et créatives au cœur de l'économie créative, pour générer des emplois verts et stimuler le développement local.

3 000 000 \$US
investis par le FIDC pour soutenir de jeunes entrepreneurs culturels



9 INDUSTRIES, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

Le FIDC renforce les infrastructures organisationnelles et institutionnelles jugées nécessaires pour soutenir la viabilité des industries culturelles et créatives locales et régionales, et leur marché.

50%
des fonds de FIDC soutiennent le développement des industries culturelles et créatives



10 INÉGALITÉS RÉDUITES

Le FIDC encourage la participation et la collaboration dans le secteur de la créativité des individus et des groupes sociaux.

Avec le FIDC, plus de **10** communautés autochtones ont bénéficié du numérique





Le FIDC place la créativité et l'innovation au coeur du développement urbain durable.



Le FIDC soutient le renforcement des capacités de production et de distribution dans le domaine de la culture et de la créativité, ainsi que la promotion de la culture et la production locales.



Le FIDC contribue à construire des sociétés inclusives et participatives. Il élargit la participation de groupes sociaux et d'individus, y compris des femmes, des jeunes et des peuples autochtones, et favorise un environnement qui rapproche les communautés grâce aux expressions culturelles et aux industries créatives.



Le FIDC, en tant que plateforme internationale de coopération pour le développement durable, a reçu plus de 7,6 millions de dollars des E-U de multiples donateurs dans le but de favoriser l'émergence de secteurs culturels dynamiques dans des pays en développement.



WWW.UNESCO.ORG

[Disclaimer of use](#) | [Privacy Policy](#) | [Terms of use](#) | [Contact us](#)

ANNEXE N°11 : page du site internet de l'UNESCO consacré à la Convention culturelle de 2005 « Indicateurs de développement ».

Accessible en ligne via : <http://fr.unesco.org/creativity/iucd>

English Français Español UNESCO.org Member states Login

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization ABOUT US THEMES COUNTRIES PARTNERSHIPS JOIN US RESOURCES

Diversité des expressions culturelles

la convention renforcement des capacités rapports & suivi fidc indicateurs de développement

Home > Indicateurs de développement

Indicateurs de développement

Savoir que la culture impacte le développement durable est une chose.

Savoir comment est le rôle des IUCD.

Les Indicateurs UNESCO de la culture pour le développement sont un outil politique et de plaidoyer qui évalue le rôle multidimensionnel de la culture dans les processus de développement à travers des faits et des chiffres. En lire plus - Télécharger Brochure

1
Méthodologie novatrice

La Boîte à outils des IUCD de l'UNESCO fournit un guide pas-à-pas pour la construction et l'analyse de 22 indicateurs qui soulignent la contribution multidimensionnelle de la culture aux processus de développement.

7
Dimensions

Les Indicateurs UNESCO de la culture pour le développement (IUCD) évaluent 7 dimensions de politiques clés, offrant un aperçu global des interdépendances entre la culture et le développement.

1. Economie
Évalue la contribution de la culture au développement économique.

2. Education
Analyse la priorité accordée à la culture dans le système éducatif, en particulier en tant que facteur à la fois d'inclusion et de diversité.

3. Gouvernance
Examine le système de gouvernance culturelle.

4. Participation Sociale
Illustre l'impact des pratiques, valeurs et attitudes culturelles sur/pour le progrès social.

5. Egalité des genres
Examine le rôle de la culture dans la réalisation et la perception de l'égalité entre les sexes.

6. Communication
Analyse les conditions en place en matière de diffusion et accès à des contenus culturels divers.

7. Patrimoine
Évalue les cadres publics pour une protection et une promotion durables du patrimoine.

22
à travers Indicateurs

Les ADN de la culture pour le développement sont des outils uniques qui permettent de résumer les résultats nationaux des 22 indicateurs, et qui facilitent une certaine comparabilité au niveau international.

Workshop presentation of the CDIS results in Ecuador

© UNESCO

À PROPOS
EXPLOREZ DIGEST
DIMENSIONS
BOÎTE À OUTILS
NOUVELLES

contactez-nous

UNESCO

Section de la diversité des expressions culturelles (CLT/CEH/DCE)

7 place Fontenoy, 75352 Paris 07 SP - France

Courriel: cdis@unesco.org

f
t
y
g+
i
in

dans
17
Pays

Les IUCD génèrent des faits et des chiffres inédits démontrant la contribution multidimensionnelle de la culture au développement avec des impacts politiques prouvés au niveau national.

MAP

impliquant plus de
150
Partenaires

La méthodologie des IUCD a été établie grâce à un processus participatif de recherche appliquée durant 4 années, impliquant des experts internationaux, des administrations publiques nationales, des instituts nationaux de statistiques et de recherche et des organisations de la société civile.



"Le guide de mise en oeuvre est à lire absolument... il reconnaît le besoin de s'adapter à ce qui fonctionne le mieux en fonction de votre contexte et offre de bons conseils pour obtenir des résultats probants"

Namaro Yago,

Chef statisticien,

Institut National des Statistiques du
Burkina Faso

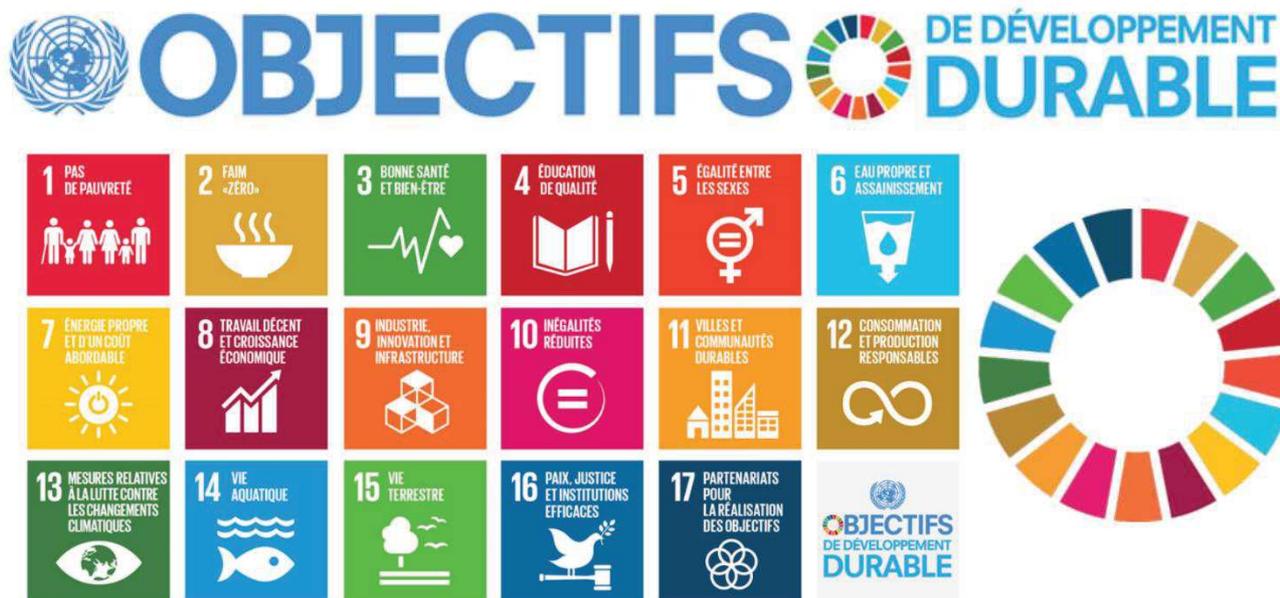
WWW.UNESCO.ORG

[Disclaimer of use](#) | [Privacy Policy](#) | [Terms of use](#) | [Contact us](#)

ANNEXE N°12 : appropriation des codes visuels du Programme de développement durable à l'horizon 2030 par le FIDC. Accessible en ligne via :

<http://en.unesco.org/creativity/sites/creativity/files/sdg-infographic.jpg>

Logos officiels diffusés par le Département de l'Information des Nations Unies :



Logos non officiels créés par le FIDC à partir des codes couleurs et symboles du Programme pour le développement durable à l'horizon 2030 :



ANNEXE N°13 : infographie sur le rôle de la culture dans le développement durable, dans le document PDF « L'UNESCO fait avancer le programme de développement durable à l'horizon 2030 ». Téléchargeable via : unesdoc.unesco.org/images/0024/002477/247785f.pdf

La culture comme moteur et catalyseur du développement durable

Partager les connaissances et les compétences et gérer les risques de santé en tenant compte des contextes culturels. Contribuer au bien-être et à la qualité des soins en recourant aux pratiques traditionnelles.



RÉSUMÉ

Alors qu'un Programme de développement durable d'une envergure inédite a été ratifié à l'ONU en 2015, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a engagé toutes ses compétences et ses programmes pour accompagner la réalisation des 17 Objectifs de Développement Durable d'ici 2030. Précisément, l'UNESCO s'est saisit de ce contexte international pour porter au plus haut niveau une revendication qu'elle plaide depuis de longues années : l'institutionnalisation de la Culture comme critère indissociable du développement durable. Afin de sensibiliser la planète à sa vision des choses et convaincre du pouvoir de la culture pour l'amélioration de la condition humaine à travers le monde et le progrès économique des pays en développement, l'UNESCO profite du Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour inscrire son discours dans le sillage de celui de l'ONU et le mettre en scène sur son site internet. En faisant cela, l'organisation agit non seulement dans le sens d'une naturalisation du lien pas si évident entre culture et développement durable, et jouit dans le même temps de l'opportunité communicationnelle de rayonnement mondial que représente l'Agenda onusien pour mettre en visibilité ses propres programmes et faire le récit de son efficacité dans l'aide au développement des peuples. Finalement, des multiples enjeux qui traversent ce sujet, ressort l'idée que ce qui se joue derrière cette quête de reconnaissance du lien entre culture et développement durable, est la reconnaissance et la légitimation de l'UNESCO elle-même, dans un contexte de crise financière et institutionnelle systémique.

Afin de traiter ces différents éléments, le présent mémoire est structuré autour de la problématique suivante : Dans quelle mesure la communication de l'UNESCO sur le rôle de la Culture dans la réalisation de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable s'inscrit-elle davantage dans une stratégie de légitimation institutionnelle que dans une stricte mise en circulation du programme onusien ?

SUMMARY

While an unprecedented sustainable development agenda has been ratified at the United Nations in 2015, the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) has committed all its competencies and programs to support the achievement of the 17 Sustainable Development Goals by 2030. Specifically, UNESCO has seized this international context as an opportunity to bring to the highest level a claim that it has pleaded for many years: the institutionalization of culture as an inseparable criterion of sustainable development. In order to make the world aware of its vision and convince of the power of culture for the improvement of the human condition throughout the world and the economic progress of developing countries, UNESCO takes advantage of the 2030 Agenda for Sustainable Development to write his speech in the wake of the UN's and show it on its website. By doing this, the organization not only acts toward the naturalization of the not so evident link between culture and sustainable development, and at the same time, takes the communication's opportunity to highlight its own programs and put its effectiveness into narrative form. Finally, from the multiple issues that cross this subject, emerges the idea that what is hidden behind this quest for recognition of the link between culture and sustainable development, is the recognition and legitimization of UNESCO itself, in a context of systemic financial and institutional crisis.

In order to deal with these different elements, this paper is structured around the following problematic: To what extent does UNESCO's communication on the role of Culture in the realization of the 2030 Agenda for Sustainable Development, fit into in an institutional legitimation strategy more than in a simple circulation of the UN program?

MOTS-CLÉS

Aide au développement
Communication numérique
Culture
Développement durable
Discours
Incarnation
Institutionnalisation
Légitimation
Organisation internationale
Plaidoyer
Reconnaissance
UNESCO

KEY WORDS

Acknowledgment
Advocacy
Culture
Development aid
Digital communication
Discourse
Incarnation
Institutionalization
International Organization
Legitimation
Sustainable development
UNESCO